

PARTIR
INQUIÉTUDE AU
ROYAUME DU BLEUET D 1



ARTS SPECTACLES
DÉJÀ, MÉDUSE
STUPÉFIE C 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 12 AOÛT 1995

LES MÉDIÉVALES À BOURG-SOUS-LE-CAP

La foule idéale



En tout, 250 000 personnes ont participé, hier, aux Médiévales, estiment ses organisateurs.
Dire que la foule sera plus nombreuse aujourd'hui...

Une cohue qui fait peu de vagues

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Voilà. Il faut le dire, au risque de passer pour têtus. La foule médiévale, c'est la foule idéale.

Pour y avoir foule, il y a foule à Bourg-sous-le-Cap. « Nous pensons qu'il est venu approximativement 250 000 personnes par jour, jusqu'à maintenant, rapporte Jean-Luc Benoit, des Médiévales. Nous devrions atteindre et dépasser notre objectif de 1,5 million de visiteurs. »

Hier, à certains moments, à partir du parc Montmorency, vous auriez pu faire du body surfing jusqu'à la Place Royale. Les chauffeurs de taxi refusaient de s'aventurer dans le Vieux-

Québec...

Par contre, jamais une cohue aussi importante n'aura, pour ainsi dire, fait aussi peu de vagues.

La sûreté municipale de Québec ne rapporte aucune arrestation pour désordre ou ivresse. Pas même un enfant égaré. « Nos policiers sont enchantés, commente le constable André Bélanger. Même les automobilistes comprennent qu'il faut dévier la circulation. En 1984, lors des Grands voiliers, il y avait eu bien des prises de bec à ce sujet. »

Les commerçants trouvent aussi qu'il s'agit d'une foule rêvée. Tous les hôtels de la région affichent évidemment « complet ». Au Vieux-Québec, Simon

L'objectif de
1,5 million
de visiteurs
pourrait
être atteint

Beaulieu fait remarquer que « c'était rempli également, l'été dernier (alors que de Médiévales, il n'y en avait point). Mais, c'est encore plus familial. »

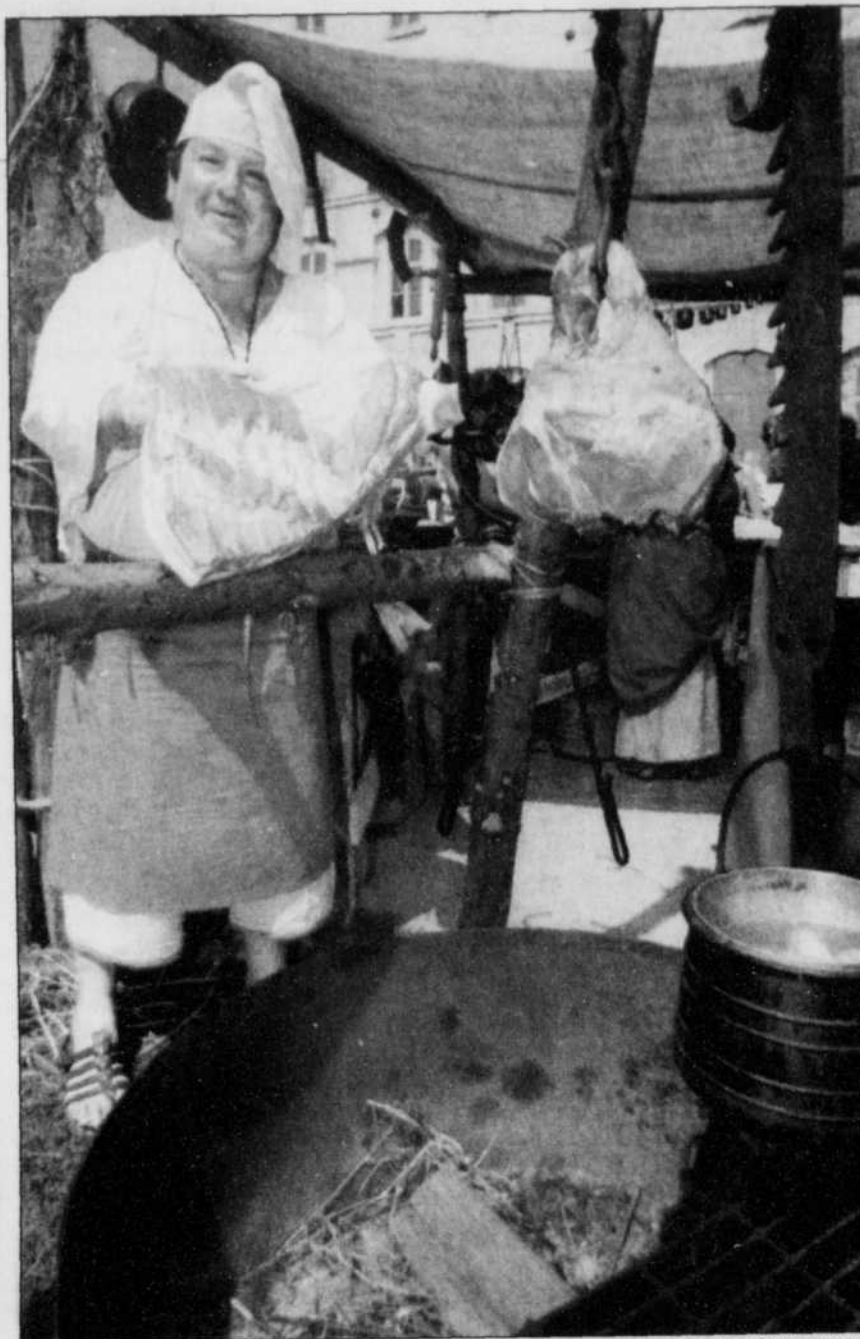
La différence avec d'autres rassemblements, c'est justement le caractère familial, qui n'est approché, nous a-t-on dit, que par le Festival d'été. Ce n'est certes pas la Saint-Jean, raconte le constable Bélanger, où des gens viennent de l'extérieur « pour se défouler ».

Cette foule n'est pas non plus comme celle du Carnaval. À la terrasse Le d'Orsay, le serveur Luc Lessard trouve que bien des *carnavaleux* « viennent pas pour fêter, mais pour boire. Aux Médiévales, les gens participent aux activi-

Voir COHUE en A 2 »

AUTRE TEXTE

■ Bataille sur les Plaines A 3



Jean-Saint-Lô, faiseur de ripaille, y a fait cuire du cochon.



Renaud Deschatelets-Lussier y est venu dans son carrosse, poussé par ses parents.

De la drogue, il y en a «plein» au pen de Donnacona

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

■ DONNACONA — La nouvelle loi régissant le système carcéral canadien, adoptée en 1992, rend plus difficile le contrôle de l'entrée et de la consommation de drogues au pénitencier de Donnacona. Des 11 établissements fédéraux du Québec, le « super-max » est celui où l'on retrouve le plus de drogues dures.

C'est ce qui ressort d'une série d'entrevues menées dernièrement par LE SOLEIL. Tant le syndicat des gardiens que la direction du « pen » s'entendent pour dire que de la drogue, il en circule et s'en consomme dans la prison.

Voir DROGUE en A 2 »

AUTRE TEXTE

■ AU « SUPERMAX » A 24



Le pénitencier de Donnacona

LES ASSOCIÉS DE JÉSUS CRUCIFIÉ Des accusations à caractère sexuel

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ SAINT-JOSEPH — Des accusations à caractère sexuel ont été déposées hier dans l'affaire de la secte Les Associés de Jésus crucifié. Elles s'ajoutent à celles, déjà graves, d'enlèvement et de séquestration. Les quatre accusés présents au palais de justice de Saint-Joseph ont toutefois pu recouvrer leur liberté contre de sévères engagements, au terme d'une longue journée de procédures.

La présumée leader du groupe, Suzanne Moreau, a été inculpée d'avoir incité une adolescente « à toucher » son époux Clément Lapière à des fins sexuelles. Ces infractions auraient été perpétrées entre septembre 1994 et la fin du mois dernier, à Scott-Jonction, la municipalité où est installé le Domaine Moreau. Lapière, un membre de la première heure du mouvement de culte, a pour sa part été accusé d'avoir « touché une

Les quatre
accusés
recouvrent
leur liberté

partie du corps » de cette jeune fille, envers qui il était en situation d'autorité. Les faits reprochés à cet ex-sportif auraient débuté en juin 1992.

En plus de cette nouvelle accusation, la gourou a été inculpée d'enlèvement, un chef qui avait déjà été porté contre Rita Lantagne, une agronome du ministère de l'Agriculture, et Blandine Poulin, une retraitée de 75 ans. Suzanne Moreau fait également face à une

Voir ACCUSATIONS en A 2 »

AUTRE TEXTE

■ Une salle bondée A 13

LE MONDE

Pas la SQ

Les Québécois ont «manqué de gouvernement» lors de la crise d'Oka, affirme le coronar Guy Gilbert.

PAGE A 17

LA MÉTÉO



Maximum 27, Minimum 14

Partiellement ensoleillé avec possibilité d'une averse. Demain, ensoleillé, moins humide. Détails page S 16

QUÉBEC, 99^e ANNÉE, NO 222
ILES-DE-LA-MADELEINE,
MONTREAL, OTTAWA 1,75\$ PLUS T.P.S. T.V.Q.
1,50\$ PLUS T.P.S. T.V.Q.

OBLIGATIONS AIR CANADA

8%

Marcel Croteau
418-647-4888

(NB) NESBITT BURNS
Membre du groupe de sociétés de Banque de Montréal

LES RETOURNÉS

ACCUSATIONS

Conditions dures pour la remise en liberté

Suite de la Une

accusation de séquestration, tout comme son époux et Richard Poulin, surnommé « Barbe rousse ».

Toutes ces personnes, sauf la septuagénnaire, ont quitté le Centre de détention de Québec hier matin pour être conduites à Saint-Joseph pour leur enquête sur remise en liberté. Mme Poulin avait déjà été libérée mercredi.

À la demande du représentant de la couronne, Me Martin Chabot, le tribunal a émis une ordonnance de non-publication interdisant aux médias de révéler les détails de l'enquête policière.

Les quatre prévenus, assis l'un à côté de l'autre dans le box des accusés, ont été remis en liberté par le juge Mi-

chel Godin, mais à des conditions très dures. Le magistrat a mis près d'une heure à les énumérer.

CAUTIONNEMENT

Le cautionnement établi dans le cas Suzanne Moreau, Clément Lapiere et Rita Lantagne a été fixé à 20 000 \$ chacun, en plus d'un dépôt de 5000 \$. Aucun des accusés ne pourra vivre au Domaine Moreau, ni s'y rendre. Ils devront habiter chez des proches jusqu'à la fin des procédures et ne pas communiquer entre eux.

Enfin, afin de ne pas nuire à l'enquête en cours, ils ne pourront entrer en contact avec toute victime d'un crime dont ils pourraient éventuellement être accusés ou tout témoin de ce crime.

La SQ croit que d'autres accusations seront portées dans cette affaire.

COHUE

En douce

Suite de la Une

tés, « Et ça roule, explique sa collègue, Marie-Claude Lemay. Ils consomment une bière et ils partent. »

Dans la rue Saint-Jean, le propriétaire du marché Jeandré, Raynald Gagnon, constate une hausse modeste de son chiffre d'affaires. « Je n'ai pas de ventes phénoménales de boisson. Le monde fête en douce. Tout de même, c'est une clientèle idéale », surtout qu'il n'a pas de précautions particulières à prendre pour la surveiller.

Ce qui est aussi apprécié de marchands de souvenirs. À la blague, Gary Smith, de la boutique Feejos, explique qu'il n'a pas à craindre qu'un fétard éméché ne défonce sa vitrine, comme au *Spring Break*. Mais de bonnes affaires, ce type de négoce n'en fait pas avec les Médiévaux. Non seulement les gens viennent en famille, ils sont de la famille. « Il y a plus d'achalandage, relate Julie Montreuil, de la boutique L'Escalade, mais ce sont des gens d'ici, qui achètent peu de souvenirs. »

Avec la canicule — et les enfants — ceux qui font les meilleures affaires, ce sont les marchands de glaces. Vêtue en belle paysane, Kim Massicotte a abandonné l'idée de compter les *popsicles* vendus. « C'est effrayant. Ça part comme... comme des p'tits pains chauds! »

Ah oui! Demain, le raz-de-marée humain sera encore plus considérable, prédisent les Médiévaux.

Prenez les navettes du transport en commun, empruntez le taxi jusqu'au Vieux-Québec, amenez-vous par le traversier, mais, de grâce, ne prenez pas votre auto. Sinon, les stationnements que Québec Mer et Monde voulait aménager à Drummondville pourraient bien ouvrir...

NUMÉROS CHANCEUX

INTER-PLUS

tirage du 11-08-95
445893 gagne 250 000\$
45893 gagne 2500\$
5893 gagne 250\$
893 gagne 25\$
93 gagne 10\$

MINI-LOTO

tirage du 11-08-95
125485 gagne 50 000\$
25485 gagne 5000\$
5485 gagne 250\$
485 gagne 25\$
85 gagne 5\$

SUPER 7

les numéros gagnants seront publiés demain

LA QUOTIDIENNE

tirage du 11-08-95
0-2-1
9-9-9-5
BANCO
tirage du 11-08-95
10-19-22-25-34-37-39-40-42-43-45-48-49-51-53-55-57-60-61-62

C'ÉTAIT HIER

□ 1992 — Le traité du libre-échange nord-américain est conclu par les États-Unis, le Mexique et le Canada après 11 jours de négociations.

□ 1991 — Pour la première fois, le Parti québécois réussit à faire élire un candidat lors d'une élection partielle. Auparavant, il avait connu 32 échecs consécutifs. — SNC-Lavalin devient l'une des plus importantes sociétés d'ingénierie dans le monde.

□ 1988 — Afrique du Sud : atteint de tuberculose, Nelson Mandela, chef du Congrès national africain, en prison depuis 15 ans, est hospitalisé.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 16
Le Québec et le Canada 17 à 20
Le Monde 21 à 23, 26
Dossiers 24
Opinions 25

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 16
Bourses 4 à 6
Carrières et Professions 7 à 13
Décès 15 et 16

CAHIER C

Arts et spectacles 1 à 14
Votre agenda 12
Jeux et B.D. 13 et 14
La bonne table 15 et 16

CAHIER D

Partir 1 à 8

CAHIER E

Habitat/ Déco 1 à 5
Annonces classées 6 à 14

TABLE/D SPORTS

André-A. Bellemare 7
Statistiques 10 à 13

SERVICES

Abonnements 686-3344
Publicité générale 686-3270
Annonces classées 686-3311
Rédaction 686-3394
Carrières et Professions 686-3270
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

RÉFLEXION

(Le faux est susceptible d'une infinité de combinaisons ; mais la vérité n'a qu'une manière d'être. (Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*)

DROGUE

Moyens limités

Suite de la Une

Du début avril au 30 juin, 5 grammes d'héroïne, 24 g de PCP (mescaline) et 4 g de haschich y ont été saisis. Dans les 11 prisons fédérales du Québec (incluant Donnacona), 6,6 grammes d'héroïne, 26,3 g de PCP (mescaline) et 715 g de haschich au total ont été retrouvés pendant la même période.

Ces chiffres font dire au directeur adjoint aux programmes et services du pénitencier de Donnacona, Pierre Laplante, que c'est à la prison du comté de Portneuf que la consommation de drogues dures est la plus importante.

Au cours des 12 derniers mois, 20 g d'héroïne, 47 g de PCP, 129 g de cocaïne, 48 pilules de valium et 176 g de haschich y ont été saisis.

Les autorités du pénitencier de Donnacona avouent disposer de moyens limités pour faire face à la présence de drogues en ses murs. « La Charte des droits et libertés fait en sorte que nous ne pouvons faire des fouilles à nu sans avoir des motifs très valables, que l'on peut démontrer. Ce type de fouille doit être autorisé par le directeur de l'établissement, car nous risquons toujours d'être poursuivis », explique M. Laplante.

« C'est souvent par écoute téléphonique ou par délation que l'on obtient des informations. Il est difficile, dans

ce contexte, de démontrer nos motifs de faire une fouille, puisque cela risque de « brûler » notre source d'informations ou de compromettre des enquêtes en cours. »

Même la fouille à nu, lorsqu'elle est autorisée, peut s'avérer inefficace, car la drogue est souvent cachée dans des cavités corporelles, la plupart du temps dans le vagin ou l'anus.

TESTS D'URINE

Pour détecter la consommation de drogues chez des détenus, les pénitenciers fédéraux peuvent, depuis le 1er janvier 1994, effectuer des tests d'urine. « Au départ, il s'agissait d'un outil de travail utilisé seulement pour les détenus participant à des programmes de désintoxication. Par la suite, la loi nous a permis d'effectuer des tests lorsqu'on a des soupçons, et aussi de façon aléatoire », dit M. Laplante.

Bien que les tests d'urine procurent un bon outil de travail aux autorités carcérales, le refus des détenus de se soumettre à ces tests semble causer obstruction. Au cours de la dernière année, 44 demandes de tests d'urine ont été faites aux détenus. Seulement 15 ont accepté de s'y soumettre. De ce nombre, 5 tests ont révélé la présence de dérivés de cannabis, et 10 étaient négatifs.

Les prisonniers qui refusent de passer un test d'urine subissent des mesures disciplinaires. Ils sont placés en « dead lock », c'est-à-dire qu'ils passent trois fins de semaine en détention pendant 23 heures sur 24.

Pas de fouilles à nu sans des motifs valables



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
CHAUDIÈRE-
APPALACHES

AVIS DE
CONSULTATION
PUBLIQUE

LES SERVICES DE SANTÉ ET LES
SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES :
À L'HEURE DES CHOIX

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches annonce une démarche de consultation publique sur la réorganisation des services de santé et des services sociaux.

Devant l'incontournable nécessité d'adapter les services de santé et les services sociaux aux besoins de la population tout en tenant compte des ressources disponibles, de questionner nos façons de faire habituelles, divers comités ont exploré au cours des derniers mois les avenues possibles pour transformer le réseau de services de santé et de services sociaux. Le fruit de ces réflexions ainsi que diverses propositions de mesures de transformations se retrouvent dans un document destiné à la consultation publique : « Les services de santé et les services sociaux de Chaudière-Appalaches : à l'heure des choix ».

Toute personne ou tout groupe intéressé est convié à nous faire connaître son point de vue sur les mesures proposées ou s'il y a lieu, d'autres solutions qui répondraient encore mieux aux impératifs actuels.

Les audiences publiques auront lieu les 11 et 12 septembre 1995 et toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion doit soumettre un avis écrit à la Régie régionale de Chaudière-Appalaches. L'avis devra être reçu au Secrétariat général au plus tard le 5 septembre 1995 à 16 h, être transmis en 20 exemplaires de format 8 1/2 pouces sur 11 pouces (21,5 cm sur 38 cm), et d'un maximum de 20 pages. Il devra être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu d'au plus deux pages.

Pour obtenir le document de consultation, transmettre un avis écrit ou obtenir des renseignements, communiquer avec :

Audiences publiques,
Régie régionale de la Santé et des Services sociaux Chaudière-Appalaches,
363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : (418) 386-3363
Télécopieur : (418) 386-3361

LIQUIDATION FINALE

CLUB PISCINE

MEUBLES DE PATIO

LA PLUS GRANDE SÉLECTION DE MEUBLES DE PATIO À QUÉBEC
MAINTENANT RÉDUITE DE 30 À 50%. AUCUNE OFFRE RAISONNABLE
REFUSÉE SUR ÉCHANTILLONS DE MAGASIN!

PISCINES HORS TERRE

ENCORE QUELQUES MODÈLES 1995 À LIQUIDER! RÉSERVEZ
MAINTENANT POUR L'AN PROCHAIN ET ÉCONOMISEZ DES
CENTAINES DE DOLLARS!

PISCINES CREUSÉES

JAMAIS LE PRIX DE NOS PISCINES CREUSÉES N'AURA ÉTÉ SI BAS!
TRÈS BONNES DATES D'INSTALLATION DISPONIBLES
POUR L'AUTOMNE!

CHAUFFE-EAU ET SPAS

DERNIÈRE CHANCE DE VOUS PROCURER UN CHAUFFE-PISCINE
OU UN SPA À SI BAS PRIX! TOUT DOIT SORTIR, AUCUNE
OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE

CLUB PISCINE

Lévis

5220, boul. de la Rive-Sud
(418) 833-0165

Vanier

687, boul. Pierre-Bertrand
(418) 687-4270

Visiteurs des Médiévaux
bienvenue à bord !
STCUQ

Renseignements:
621-3383 ou 627-2511

Samedi et dimanche, la Navette du Vieux-Port et les navettes spéciales de la STCUQ vous conduisent rapidement à Place Royale, au cœur même des festivités.

Navette du Vieux-Port

Samedi et dimanche de 10h à 06h30
Service aux 15 minutes.
Stationnement 55 :
Gare Maritime Champlain (boul. Champlain)
Palais de Justice et Place d'Youville.
Accès gratuit à la Navette

Navettes spéciales

Samedi de 10h à 06h30 et dimanche de 10h à 18h
Service aux 30 minutes.
Stationnement gratuit (Parc-O-Bus) :
Galerie de la Canadienne, Galerie Charlesbourg,
Carrefour Les Saules, Campus Université Laval
(coin des rues Université et du Séminaire)
+ Terminus Beauport, Charlesbourg et Les Saules

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

LA NOUVELLE BATAILLE DES PLAINES DANS LE CADRE DES MÉDIÉVALES

Héritiers de Lancelot, à l'assaut!



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT
Du côté du camp des hommes hier, on ne lésinait pas sur les moyens pour se rafraîchir.



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT
Le jeu des comédiens-cascadeurs est des plus convaincants.

Les joutes, le hockey du Moyen-Âge...

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

■ QUÉBEC — Preux chevaliers, en garde! Livrez, une fois de plus, le combat de votre vie pour ravir le cœur de la princesse Valdérienne, tout comme celui des Québécois et des touristes venus vous admirer.

Depuis le début des Médiévales, des chevaliers, des écuyers, des rois et des princesses ont élu domicile sur les Plaines d'Abraham, où ils prennent part aux *Tournois et joutes*, devant des milliers de spectateurs qui entrent dans le jeu d'une façon exemplaire.

C'est que pour apprécier le spectacle, il faut se laisser entraîner dans le monde de l'imaginaire, se laisser bercer par la douce illusion que nous ne sommes pas à l'aube de l'an 2000, mais bien de l'an 1000. Il faut laisser son contemporain esprit critique à la porte pour profiter pleinement du spectacle. Et, cela vaut la peine.

L'histoire des *Tournois et joutes* se résume rapidement. Pour les 25 ans de sa nièce Valdérienne, le roi organise des épreuves opposant huit chevaliers. C'est la princesse elle-même qui

doit proclamer le gagnant des épreuves, le vainqueur devenant aussi l'élu de son cœur.

Si le déroulement de l'histoire est prévisible, son déroulement ne laisse personne indifférent. Les costumes des huit chevaliers, qui donnent chaud juste à les regarder, sont un attrait en eux-mêmes. Que dire alors de l'air noble des chevaliers tenant fièrement lance ou drapeau, juchés sur leurs chevaux?

Si les épreuves sont parfois un peu longues, elles sont néanmoins impressionnantes. Le jeu des cascadeurs, surtout celui du cavalier noir, un tricheur et un bagarreur, est assez convaincant. Lorsque les chevaliers tombent de leurs chevaux, qui les traînent sur une bonne distance, les spectateurs retiennent leur souffle, se rassurant en pensant que tout cela n'est que le jeu de cascadeurs habiles.

La palme revient toutefois à un

valeureux cavalier, de qui s'éprend Valdérienne. Incarné par le maître écuyer Claude Auger, ce personnage monte un cheval qui déambule avec la grâce d'un danseur de ballet. Ce cheval peut en quelque sorte être considéré comme un personnage, tellement ses gestes sont porteurs de sens. Il faut le voir faire une révérence à la princesse et donner de petits coups de tête à son cavalier pour l'inciter à s'approcher de Valdérienne.

COMME AU HOCKEY

Entre 1500 et 2000 personnes ont assisté aux premières représentations des *Tournois et joutes*. Si peu d'entre elles étaient déguisées, la plupart, cependant, ont participé activement au spectacle, y allant de leurs applaudissements et de leurs huées.

Selon les organisateurs de l'événement, les *Tournois et joutes* se veulent le brillant ancêtre du hockey. Ces épreuves spectaculaires étaient en effet un divertissement de masse très prisé par le peuple, qui aimait les sensations fortes.

Pour quelques jours, les Québécois en font donc leur sport national, oubliant un peu leurs déboires avec leur club de hockey.

Chevaliers et princesses ont élu domicile sur les Plaines



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT
Cherchez l'anachronisme...

LES MÉDIÉVALES

À SURVEILLER AUJOURD'HUI

La messe du Moyen Âge. À 19h, à l'église Saint-Jean-Baptiste, messe célébrée par Mgr Maurice Couture, avec la participation de la chorale Schola Gregoriana of Cambridge et de la chorale de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Concert de carillon. Les carillonneurs australiens feront retentir le carillon à huit cloches à la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, de 13h30 à 17h.

Conférence sur la vie au Moyen Âge. «Qui aime bien châtie bien: amour et violence entre époux au Moyen Âge», par Francine Michaud, Univ. de Calgary. TOUTES LES CONFÉRENCES DU MUSÉE AFFICHENT COMPLET TOUTS LES JOURS

Les sites sont ouverts de 14h à 22h, et de 10h à 14h demain.

Parc Montmorency (rue Port-Dauphin). La halte des voyageurs: reconstitution d'une halte telle qu'on en trouvait sur la route des pèlerinages vers Saint-Jacques-de-Compostelle.

Parc de la Cètière (rue Notre-Dame, près de la place Royale). Reconstitution d'une léproserie.

Parc du Porche (rue Saint-Pierre). La noce et ses préparatifs, revécus par les citoyens de Dinan (Bretagne).

Place Royale. Le marché médiéval: dégustation de produits frais, étals de marchands, enclos avec animaux, amuseurs de rue, etc.

Eglise Notre-Dame-des-Victoires. Offices religieux et vêpres. Le parvis sert de scène improvisée, de tribune pour crieurs de nouvelles et de lieu de départ d'un pèlerinage tous les jours à 13h30.

Rue du Petit-Champain. Rue des artisans, démonstrations de techniques artisanales médiévales.

Rue Saint-Jacques. Quartier du grand commerce. Banquiers, marchands, courtiers, changeurs, assureurs.

Côte de la Montagne. La montée au château: évolution du château médiéval depuis le X^e siècle jusqu'au néo-médiéval du château Frontenac.

Batterie Royale et place de Paris. Le Camp des hommes: reconstitution de deux camps militaires avec batailles rangées, techniques de combat, assaut des remparts, etc.

Parc des Gouverneurs (arrière du Château Frontenac). Construction en sable de la ville fortifiée de Carcassonne et activités diverses pour la famille.

Entrée du Château Frontenac (rue des Carrières). La vie dans la cour d'un château médiéval.

Cathédrale anglicane (rue Desjardins). Les Anglais du Moyen Âge. Reconstitution d'un village d'archers anglais. Avec une cinquantaine d'archers et de participants du Royaume-Uni. Animation par les citoyens de la ville de Nottingham.

Chapelle extérieure du Petit Séminaire. Les communications: séance de calligraphie par des moines, fabrication de papier, enluminures, etc.

Cour du Séminaire de Québec (accessible avec l'achat de l'Écu souvenir des Médiévales). Les constructeurs de cathédrales. Démonstration par une centaine d'artisans des différentes étapes de la construction d'une cathédrale moyenâgeuse.

Parc de la Chute-Montmorency. La vie des Amérindiens vers l'an 1200. Reconstitution d'un authentique habitat amérindien dans la vallée du Saint-Laurent avant l'arrivée des «visages pâles».

Musée de la Civilisation. «La vie très horripilante du grand Gargantua». Spectacle par la Compagnie du Mascaret. 13h et 16h.

Sur les Plaines d'Abraham. Tournois et joutes médiévales: 15h30 et 19h, derrière le manège militaire.

Angle des rues Saint-Jacques et Dalhousie. L'imagerie Hugo sculpte une statue grandeur nature de Saint-Jacques-de-Compostelle. 10h30 à 16h.

**CHEVROLET
LUMINA
VAN 1995
7 PASSAGERS**



17 995\$

ou

269\$* par mois

AUTOROUTE DE LA CAPITALE, BOUL. PIERRE-BERTRAND, TÉL.: (418) 687-5170

**PAYEZ MOINS
UN POINT
C'EST TOUT!**

FOURNIER
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE INC.

LAC-ETCHEMIN Sauvegarde du Sanatorium Bégin

Le comité pour la sauvegarde des services de psychiatrie à court terme au Sanatorium Bégin de Lac-Etchemin procède à une campagne de souscription pour financer un projet publicitaire. Les municipalités de Lac-Etchemin (4000\$), Sainte-Germaine (3000\$), la MRC Les Etchemins (1500\$), et des syndicats et associations professionnelles de cet établissement ont souscrit à cette campagne qui vantera les mérites et l'ex-

pertise du Sanatorium Bégin dans le domaine de la psychiatrie à court terme et mettra en perspective les avantages de conserver ces services à Lac-Etchemin. Plus de 10000\$ ont été amassés jusqu'à maintenant. A.P.

FOSSAMBAULT Des vacances volées

Les vacances d'un couple de Québec ont été brusquement interrompues par les policiers de la Haute-Saint-Charles, avant-hier. Et pour cause. L'homme, âgé de 25 ans, et sa compagne de 30 ans, s'étaient intro-

duits lundi dans un chalet ne leur appartenant pas, à Fossambault, près de la plage Germain. Ils voulaient y couler quelques jours de douce farniente à peu de frais. Carl Boucher a été accusé hier d'introduction par effraction, de vol et de bris de probation. Un mandat d'arrestation avait été émis contre lui il y a quelques jours parce qu'il ne s'était pas représenté au Centre de détention de Québec comme il devait le faire. Aucune accusation n'a été retenue contre sa compagne, qui croyait qu'il s'agissait d'un chalet appartenant à l'oncle de l'inculpé. Le couple s'y était rendu dans une voiture volée à Québec. Ils ont utilisé le bateau du propriétaire absent. J.-M. S.

QUÉBEC L'alarme fonctionnait

Michel Delisle, 20 ans, et Dominique Marceau, 21 ans, tous deux de Québec, ont été pris en flagrant délit alors qu'ils tentaient, vers 3 h hier, de s'introduire dans un dépanneur situé au 4033, boulevard Hamel. Ils ont joué de malchance parce que le dépanneur, arborant la bannière Ultra, et fermé depuis quelque temps, était toujours protégé par un système d'alarme. À l'arrivée des policiers, les comparses étaient sur le toit et avaient

avec eux la quincaillerie nécessaire pour pénétrer dans le commerce par une bouche d'aération. J.-M. S.

Vol de tableaux

Le peintre Luc Archambault a été victime d'un vol avec effraction, hier matin. C'est la galerie d'Un Jour, où expose présentement l'artiste, qui a été cambriolée: le voleur a fracassé la vitrine de la porte arrière de l'établissement, vers 6 h 45, et subtilisé cinq toiles de l'artiste. Les oeuvres disparues valent au total plus de 8000\$. M. B.

SAINT-HENRI Accident mortel

Un homme de Saint-Henri de Lévis a perdu la vie, dans la nuit de jeudi à hier, lorsque le véhicule tout-terrain qu'il conduisait a quitté la route. M. Jean-Louis Thibault, 38 ans, roulait en direction nord sur l'autoroute 173 lorsqu'il a perdu la maîtrise, vers 1 h 25, de son *dune buggy*: l'engin a capoté et terminé sa course dans un fossé, tout près de l'intersection Jean-Guérin. La victime était seule à bord du véhicule lors de l'accident. L'homme a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où on a officiellement constaté son décès. M. B.

MIGUASHA Invitation

La direction du parc de Migouasha, un site fossilifère de renommée internationale, et la Société Amigna, qui gère le restaurant et la boutique à côté du centre d'interprétation, invitent toute la population à faire un petit détour par ce parc, demain, pour participer à des activités d'interprétation et aux jeux de connaissances, de façon à souligner le 100e anniversaire des parcs québécois. Le premier parc, celui du Mont-Tremblant, a été inauguré en 1895; aujourd'hui, le réseau compte 17 parcs, dont trois en Gaspésie. G.G.

LÉVIS 50 ans des Lions

Sur le point de célébrer son 50e anniversaire, le Club Lions Lévis bat le rappel de ses anciens membres en vue des fêtes qui se dérouleront les 6, 7 et 8 octobre, a fait savoir le porte-parole de l'organisme, Michel Belzile. Vous devez communiquer avec le Lion Jean-Claude Brousseau, au 834-0752. M.S.-P.

DESCHAMBAULT Récolte de cannabis

Les policiers de Donnacona ont arraché 1600 plants de marijuana camouflés derrière une résidence du Rang 2 de Deschambault, vers 19 h mardi. Cette saisie, effectuée en collaboration avec les policiers de la Sûreté du Québec, a été faite à la suite d'une série d'arrestations et d'enquêtes menées par la sûreté municipale de Donnacona. Elle a permis de mettre la main sur des plants presque à maturité, certains atteignant sept pieds. Un individu se trouvait sur les lieux lors de la saisie. L'homme, qui n'a pas été arrêté, n'a manifesté aucune opposition à la «récolte». Les plants ont été transportés au poste de la SQ de Portneuf pour analyse. C.B.

RIMOUSKI Associés des soeurs du Saint-Rosaire

La vie religieuse étant en perte de vitesse, la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Rosaire a trouvé des associés pour continuer la spiritualité de sa fondatrice, Élisabeth Turgeon. Cette formule connaît beaucoup de succès. «Pour le 10e anniversaire des personnes associées, nous accueillons en fin de semaine à notre maison mère, à Rimouski, quelque 350 personnes, dont 135 proviennent du Québec, du Nouveau-Brunswick, du Maine et même du Honduras et du Pérou», précise la porte-parole de la communauté, Sr Jacqueline Desmeules. Après quatre ans de recherche et de réflexion des autorités de la congrégation, les soeurs et les laïcs intéressés ont décidé d'accueillir des membres associés à la congrégation. «Cet engagement n'entraîne aucune obligation canonique, ni financière. Les avantages, pour l'individu et la congrégation, sont de l'ordre de la croissance spirituelle», précise Sr Desmeules. Après 10 ans, les soeurs du Saint-Rosaire comptent 240 associés, et 132 en cheminement. Le congrès débute à 13 h aujourd'hui à la maison mère et se terminera à 15 h demain par une messe présidée par Mgr Bertrand Blanchet. E.W.

À Place Ste-Foy,
la classe
sera toujours
à la mode

et l'été sera toujours trop court!



Toujours la mode, les plaisirs, la qualité, les justes prix,
l'ambiance unique, les exclusivités, les marchands attentionnés.
Toujours Place Ste-Foy. **Toujours.**



à la vie à la mode

Requiem pour une barbotte

Québec est morte. Les observateurs avisés l'avaient prédit quand les propriétaires cupides ont vendu un club de hockey dont je n'ose prononcer le nom pour ne pas provoquer d'avalanche ou faire s'effriter davantage le Cap-Rouge.

Québec est morte. Mais comme la barbotte qui gigote encore dans le poëlon des heures après avoir été harponnée par l'hameçon du pêcheur, la ville frétille encore un peu. La chaleur à sur Québec, l'effet du beurre brûlant sur ce poisson vigoureux.

Québec-la-barbotte gigote joliment ces jours-ci. Recueillons-nous mes frères pour assister aux derniers soubresauts qui préludent à la mort. Au moment où des chevaliers, des gueux, des pèlerins qui suent sous leurs lourds habits envahissent la ville pour les cérémonies funéraires. Avant les Médiévales, des dizaines, que dis-je, des centaines de manifestations ont toutes participé au grand deuil. Il y avait trois productions au théâtre du Bois de Coulange, deux à La Fenière. Le Théâtre de Paul Hébert qui revit sous le nom de *La Dame Blanche* et rend hommage à Molière a rejoué *Scapin*. Pour les amateurs de théâtre, il y avait des rendez-vous à Stoneham, au lac Langlois, à Beaumont-Saint-Michel. Partout. Des fantaisies lyriques à Neuville, Félix à Desjardins au Lac-Delage. Comptez sur vos doigts, j'en oublie.

Pendant que Québec agonisait, il y avait fin mai, le Salon du livre. Il y a eu les Nuits Black. Puis, la grande virée du festival de Québec. Les humoristes se sont déchainés au Grand Théâtre, et la relève rock rigolote au d'Auteuil. On a entendu des voix, des chœurs, des conteurs des instruments anciens. Mettez-en. Je remplirais une colonne si j'énumérais ceux qui ont fait vibrer Québec cet été, sans porter de patins.

La Chute Montmorency a été illuminée de mille feux accueillis par des Ho et des Ha. La route a été congestionnée, les autobus débordés. Quelques semaines auparavant, les pétards de Saint-Jean, avaient aussi provoqué des Ha et des Ho quand les bouteilles ont été lancées à la lune.

Ce fut un été d'agonie pas ordinaire. Le Capitole a ressuscité Elvis. Imax a planté son grand écran au nord du territoire. Il y a eu du baseball au stade. Il y a ce soir un party rave sur la plage de Beauport. Un festival aérien fera courir les foules la semaine prochaine. Je passe sous silence *Plein Art*, les musées, les sites historiques, les attractions naturelles, les chutes, *Québec Expérience*, les bouquinistes. La liste n'en finit plus.



Ghislaine Rheault

La ville moribonde a déployé ses charmes comme jamais. Des charmes décrits par Lise Bissonnette, dans un billet du *Devoir* en juin. Une de ces villes vivantes, « si rares » où on découvre, écrivait-elle, « une façon légère, si légère de copiner avec l'éternité ».

Elle s'était indignée en voyant Québec s'apitoyer sur des malheurs qui n'en sont pas. Elle voulait secouer ceux qui ont gémis quand le rêve de 2002 s'est évanoui à Budapest. « J'aime Québec, j'y ai vécu parfois, on n'en revient jamais tout à fait. Et je ne comprends pas ce qui la pousse à s'aimer elle-même si mal, à tomber en dépression comme une midinette transie devant la rebuffade d'un groupe de pique-assiette internationaux qui en a joué comme de faire-valoir dans le grand racket olympique ».

« Qu'est-il arrivé aux Québécois comblés de durables magnificences pour qu'ils mettent leur honneur à rivaliser avec Salt Lake City, une ville qui ne sera pas plus visitée en 2003 que ne le sont Albertville ou Lillehammer ? » demandait-elle.

Cet été, Québec a vibré. Une marée humaine a envahi la ville. Les sorteurs ont eu l'embarras du choix. Les touristes surpris par le Festival ou les

Médiévales tombaient des nues. La ville exultait, au bord de rendre l'âme. Mais c'était, je vous le dis, le dernier sursaut de la barbotte dans la poêle. Le dernier geste du moribond qui s'assoit dans son lit et demande un steak.

Neuf bateaux de croisières ont déversé des milliers de passagers dans le Vieux-Port. Ces grands paquebots qui ont l'air de gratte-ciel quand on les observe le soir, par une percée de la rue Sault-au-matelot. Tous ces voyageurs ont demandé l'adresse du Colisée avant même de mettre pied à terre.

Quand on leur a annoncé l'exode du club, ils ont voulu repartir. On a eu beau leur refiler les adresses des tripots, des bouges infâmes, des barbottes et des bars de danseuses. Rien n'y fit. Il y en a pour tous les goûts pourtant: Le Ballon rouge, le Folichon, le Bunny, le Carol, l'Étape, L'Entre Nous, le Princesse, La Broussaille. Et pour toutes les bourses aussi, avec des danseuses à 5\$ à 10\$, à 8\$.

Mais les croisiéristes ont préféré reprendre la mer. « Il n'y a plus de hockey ici, il n'y aura pas de Jeux olympiques? Quelle ville moche! On ne nous y reprendra plus. Vite mettons cap sur Denver, ont-ils dit. S'il le faut, nous draguerons le Colorado. » En guise de tribut funéraire, ils ont lancé une couronne de lys sur le fleuve où elle est allée rejoindre les barbottes!

« Un cadavre de ville à la mer » ont crié les témoins, du pont du traversier!

CONTREBANDE DE CIGARETTES ET D'ALCOOL

Le doyen des disc-jockeys devra attendre

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — C'est finalement le 2 novembre qu'un juge de la Cour supérieure fixera une date pour l'audition du procès de Renaud Letarte, 64 ans, considéré comme le doyen des disc-jockeys au Québec, relativement à une affaire de contrebande de cigarettes et d'alcool.

Le sexagénaire, qui assure lui-même sa défense, a défilé de nouveau devant le juge au palais de justice de Thetford Mines la semaine dernière à l'occasion de l'ouverture des assises. Sa cause a finalement été reportée au prochain terme des assises, où un juge sera nommé et un jury sélectionné pour entendre la cause à une date ultérieure.

Bien connu dans la région de Thetford Mines, Renaud Letarte est un personnage coloré qui exploite l'hôtel de la rivière Sauvage de Lambton depuis la fin des années 50. Il y agit également comme disc-jockey, ce qui ferait de lui l'homme le plus âgé à pratiquer ce métier dans la Belle Province.

L'homme d'affaires, qui n'en est pas à ses premiers démêlés avec la justice, avait été

arrêté le 2 décembre 1994 alors que les policiers avaient effectué une perquisition à l'intérieur de sa résidence de Lambton ainsi que dans sa voiture personnelle alors qu'il se trouvait à Garthby, près de Disraeli.

Cent cartouches de cigarettes illégales et 207 bouteilles d'alcool américain avaient alors été saisies.

En plus des accusations qui pèsent contre lui au palais de justice de Thetford Mines, Letarte devra également répondre d'accusations de même nature au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, où il est accusé de possession de 200 cartouches de cigarettes illégales et de 66 bouteilles d'alcool américain, ainsi qu'à celui de Lac-Mégantic.

EN BREF

SAINT-HENRI DE LÉVIS Embardée fatale

Un automobiliste a perdu la vie lorsque sa voiture a fait une embardée durant la nuit d'hier sur la route 173, à Saint-Henri de Lévis. La victime a été identifiée comme étant Jean-Louis Thibault, 38 ans, un résident de l'endroit. Sa voiture a capoté dans le fossé à la suite d'une perte de contrôle. (PC)

Clinique d'ophtalmologie

Dr J.R. Clément m.d.

C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.
ophtalmologiste

Traitement de
la myopie
et de l'astigmatisme
au
LASER

**VERRES
DE
CONTACT**

PLACE DE LA CITÉ
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy, bureau 155
(418) 654-1488

COURS D'ESPAGNOL DIFFUDI INTERNATIONAL

Inscription: 15 août de 9h30 à 18h

et le 17 août de 9h30 à 20h

Langues Espagnol-Anglais-Russe-

Portugais-Italien-Chinois

Danses Tango-Flamenco-Salsa

880, Père-Marquette - 682-3617

L'ÉCOLE DE L'ESTHÉTISME

M.C. MATTE DU QUÉBEC ENR.

Formation professionnelle spécialisée

Cours offerts Esthétique, Électrolyse,

Cosmétique, Manucure,

Soins des pieds, Pose

d'ongles, Épilation à la cire.

Session d'automne: début 28 août

(promotion spéciale)

École reconnue par le ministère aux fins

d'impôt.

3061, Maricourt

Sainte-Foy (Québec)

652-9300

Embellez votre avenir...

Faites carrière en

ESTHÉTIQUE ou

en **ÉLECTROLYSE**

Notre école vous offre un enseignement

professionnel, à la fine pointe des

techniques nouvelles.

DÉBUT DES COURS

ESTHÉTIQUE

Jour et soir: 11 septembre

ÉLECTROLYSE

Jour: 11 septembre, 30 octobre

Soir: 11 septembre

• Massage Suédois

• Soins Des Pieds Spécialisés

• Cosmétique

Diplôme de l'Académie scientifique de beauté - Paris

(1926)

Diplôme de l'Académie René-Alexandre - Québec

ACADÉMIE RENÉ-ALEXANDRE

30 années d'expérience

839, Saint-Joseph Est (418) 522-0134

CFP
Centre de formation professionnelle du Trait-Carré
800, PLACE SORBONNE, CHARLESBOURG

FORMATION PROFESSIONNELLE PROGRAMMES À TEMPS PLEIN SEPTEMBRE 1995

TITRE	DURÉE EN HEURES	RECONNAISSANCE	PRÉALABLE	PLACES DISPONIBLES JOUR SOIR
SECTEUR ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE				
Comptabilité	1350	D.E.P.	1	■ ■
Informatique (exploitation du matériel)	900	D.E.P.	1	■ ■
Secrétariat	1350	D.E.P.	1	■ ■
SECTEUR AGRICULTURE ET PÊCHES				
Fleuristerie	1035	D.E.P.	2	▲ ▲
Réalisation d'aménagements paysagers	930	D.E.P.	2	▲ ▲
SECTEUR ALIMENTATION ET TOURISME				
Cuisine d'établissement	1350*	D.E.P.	1	● ■
Pâtisserie	1350*	D.E.P.	1	■ ■
Services de la restauration	900	D.E.P.	2	■ ■
Pâtisserie de restaurant	450	A.S.P.	5	● ■
SECTEUR SANTÉ				
Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé	630	D.E.P.	3	■ ■
Santé, assistance et soins infirmiers (infirmier(ère) auxiliaire)	1800	D.E.P.	4	■ ■
Actualisation des infirmières et infirmiers auxiliaires	780	D.E.P.	5 et 6	● ■

* Programme intensif dispensé en 10 mois (septembre à juin)
D.E.P.: Diplôme d'études professionnelles
A.S.P.: Attestation de spécialisation professionnelle

PRÉALABLE:
1) 4e secondaire ou l'équivalent
2) 3e secondaire ou l'équivalent
3) 5e secondaire ou l'équivalent
4) 4e secondaire ou l'équivalent + français 5e secondaire

OU
Tous les cours offerts sont dispensés au Centre de formation professionnelle du Trait-Carré situé à la Polyvalente de Charlesbourg.

COÛT ?
40 \$ par session (frais de matériel non inclus).

Possibilité d'aide financière selon votre admissibilité aux programmes «Prêts et bourses» du MEQ, «Rattrapage scolaire» du MSR (Travail-Québec), SPRINT, ou «Étudiants indépendants» (CEC)
NOTE: L'original de votre dernier relevé de notes du MEQ (ordre secondaire) et de votre certificat de naissance sont requis obligatoirement lors de l'inscription.

DATES D'INSCRIPTION: 14, 15 et 21 août de 19 h à 21 h.
LIEU D'INSCRIPTION: Polyvalente de Charlesbourg, 800, Place Sorbonne, Charlesbourg

622-7821

COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLESBOURG

Commission Scolaire Des Îlets

Aménagement paysager, excavation, pose de pavé, mur de soutènement, plantations.

GARANTIE 2 ANS

Soumission gratuite
Possibilité de financement

L.P. Paysagiste Inc.
686-3333 / 687-5524

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL APPRENTI-MENUISIER

Qualifications techniques pour examen

COURS INTENSIF 2 JOURS

Carte de compagnon
Licence d'entrepreneur général

Renseignements: **Rodrigue Forcier (418) 655-8626**

NOUVEAUX TERRAINS

LE LAC CLAIR

«Le dépaysement grandeur nature»

Superbes terrains au bord du lac
À une heure de Québec dans Portneuf

À partir de 45 000 \$
N'achetez pas sans visiter ce site unique
(418) 650-5577 et (418) 527-5931

ELANTRA GL à partir de 10,995\$

HEUREUSEMENT IL Y A M. LESSARD

Pour ses ateliers recommandés par le CAA.
Ses techniciens totalisent 158 années d'expérience.
Le premier concessionnaire Hyundai à Québec.

LESSARD

659, boul. St-Joseph (prolongement de la 80e rue)
Québec
623-5471

HYUNDAI
On évolue à votre rythme

Près de 400 élèves de moins dans la région de L'Amiante

THETFORD MINES — Il y aura 377 élèves de moins dans les diverses institutions d'enseignement primaire, secondaire et collégial de la région de L'Amiante en ce début d'année scolaire 1995-1996. Les baisses d'effectif qui se font sentir depuis quelques années

déjà dans la région thetfordoise seraient majoritairement attribuables aux phénomènes de la dénatalité et de l'exode des jeunes. Alors que 9544 élèves fréquentaient les 28 établissements d'enseignement en 1994-1995, seulement 9167 y sont inscrits cette

année.

C'est au primaire et au collégial que les diminutions d'effectif scolaire sont les plus importantes alors que la clientèle au secondaire est relativement stable.

Le Collège de la région de L'Amiante, situé à Thetford Mines, enregistre pour sa part une baisse de 6,2% de sa clientèle, qui sera de 1272 étudiants cette année contre 1356 en 1994-1995.

N'oubliez pas les couleurs de la rentrée!

Les dépliants de tous les parcours d'autobus ont été imprimés pour la RENTRÉE.



Prenez note des principaux changements de trajet ou d'horaire en vigueur le 19 août:

- Métrobus 800** extension de la desserte sur l'avenue Royale; nouvelles stations: la Madone et la Cimenterie.
- No 16** détournement à certains départs par le boulevard Champlain et la côte du Verger.
- No 25** terminus EST situé à Place d'Youville en dehors des heures de pointe ainsi que les samedis et dimanches; départ à minuit (00 h) à tous les soirs de la gare intermodale.
- No 28** dernier départ du Grand Théâtre à 00 h 09.
- No 50** trajet arrêté à la station la Cimenterie et correspondance facile avec le métrobus à cette station; nouvelle desserte dans Courville via les rues Jean-XXIII, des Lucioles et de la Fraternité; horaire amélioré.
- No 52** nouvelle desserte dans le secteur Bourg-Royal; abandon du détournement par les rues Alexandra et Évangéline.
- No 54-55** trajet par le chemin Royal au lieu de Mgr-Gauthier.
- No 280-390** abandon du service les jeudi et vendredi soirs ainsi que le samedi.

Renseignements
627-2511



STCUQ

SUR LA RIVE-SUD

Le paradis des sports sur roues en bonne voie de voir le jour

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ BERNIÈRES-SAINT-NICOLAS — S'il lui reste à obtenir le feu vert des pouvoirs publics, c'est néanmoins un centre de plein air polyvalent d'au moins 650 000 \$ que se propose d'implanter à Bernières-Saint-Nicolas l'homme d'affaires Martin Fortier.

«Le centre est destiné pratiquement à tout ce qui roule», a expliqué M. Fortier, président de l'entreprise de lettrage Pro-Style Auto Inc., à l'occasion d'une conférence de presse, à Bernières-Saint-Nicolas.

De fait, c'est un concept unique «qui n'existe pas nulle part» qu'il entend développer. C'est-à-dire un centre où cohabiteraient adeptes du patin à roues alignées et de la planche à roulettes, férus de vélo de montagne et mordus de véhicules tout terrain et des quatre roues motrices. Sans oublier les amateurs de motoneige et de patin à glace en hiver!

Certes, a convenu M. Fortier, son futur centre ne peut prétendre être de la taille du fameux Village des sports de Valcartier. Mais le marché potentiel sur lequel il peut compter pour se développer à court terme est très important.

Ne serait-ce que les réglementations municipales interdisent à toutes fins utiles de pratiquer le patin à roues alignées et la planche à roulettes dans les rues. Dans ce contexte, son centre de plein air polyvalent apparaîtra comme une planche de salut aux adeptes de ces disciplines avec ses 400 mètres de sentiers de promenade aménagés en forêt. Sentiers qui pourront éventuellement être utilisés en saison par les patineurs sur glace.

C'est vraisemblablement encore plus prometteur du côté des VTT et des 4x4. Lui-même un adepte du quatre roues motrices, M. Fortier pense à des aménagements qui permettraient les épreuves techniques d'habileté particulières à ces sports. Entre autres à une piste de quelque 1200 pieds, des estrades, etc.

En ce qui concerne les véhicules tout terrain, «il existe au Québec plus de 450 000 utilisateurs de VTT. La Fédération québécoise de VTT a d'ailleurs déjà donné son appui au projet. Quant aux quatre roues motrices, le Québec compte plus de 25 clubs, soit environ

1000 membres. Les clubs de quatre roues motrices connaissent une grande popularité aux États-Unis et des réseaux d'échange existent déjà entre les clubs québécois et américains. D'où le potentiel pour le tourisme international, à condition d'offrir les installations adéquates», a résumé M. Fortier.

Le complexe serait aussi doté d'un immeuble faisant la plus large place à une salle susceptible d'accueillir 300 personnes.

D'ores et déjà, le président de Pro-Style Auto dispose d'une option d'achat sur un terrain d'un million de pieds carrés situé au sud-ouest de la municipalité de Bernières-Saint-Nicolas. Un terrain qui a toutes les apparences d'être impropre à l'agriculture et qui a aussi le mérite d'être desservi par un carrefour de chemins de desserte de l'autoroute 20.

Le plan financier de M. Fortier est également arrêté. «On commence à 650 000 \$. Une couple d'années après, on sera au million», a-t-il noté en soulignant qu'est prévue une part de 150 000 \$ ou 200 000 \$ au chapitre de la protection de l'environnement.

Les emplois créés: une douzaine au moins. «Un coup bien parti, après deux ans, 25 ou 30!», a ajouté M. Fortier.

Sur le papier, le projet de centre de sports est bien ficelé. Mais M. Fortier doit encore compter avec la décision de la municipalité de Bernières-Saint-Nicolas. Et plus tard, celle de la Commission de protection du territoire agricole. Et il croise les doigts bien fort. Et comment! Depuis qu'il a élaboré son projet, il a effectué 14 demandes à une dizaine de municipalités de la grande Rive-Sud, de Beaumont à Saint-Appolinaire. Certaines l'ont ignoré, d'autres repoussé. À Bernières-Saint-Nicolas, il en est à sa troisième requête!

Du moins est-il confirmé que son dossier est dans la machine de la nouvelle ville unifiée.

PONT-ROUGE ET SAINTE-JEANNE

Nouveau pas vers la fusion

MICHEL GODIN

Collaboration spéciale

PONT-ROUGE — Les municipalités de Pont-Rouge et Sainte-Jeanne ont fait un pas de plus vers une éventuelle fusion, cette semaine, en assemblée extraordinaire, où elles ont réglé les dernières modalités relatives à un regroupement municipal. La population sera consultée à cet effet le 11 septembre.

Le maire de Sainte-Jeanne, Paul-Eugène Parent, croit que les contribuables appuieront cette démarche. «Nous allons nous donner de meilleurs services à de meilleurs coûts. Le regroupement est donc intéressant pour tout le monde.» De son côté, le maire du village de Pont-Rouge, Marcel Bédard, s'est dit satisfait de la tournure des événements, tout en indiquant que la fusion ne se fera pas au détriment de l'une ou de l'autre des deux municipalités.

À la suite de la rencontre publique du 11 septembre (au centre paroissial de Pont-Rouge à 19 h 30), les dissidents pourront faire part de leur désaccord auprès du ministère des Affaires municipales. Il auront 30 jours pour se manifester.

En vertu de la procédure de regroupement, les élections municipales prévues au village de Pont-Rouge à l'automne seraient reportées. Une première élection générale aurait lieu au printemps 1996, élisant pour quatre ans un premier conseil au suffrage universel, où les conseillers ne seraient pas affectés à un quartier, mais bien à un dossier.

Maire de Pont-Rouge depuis 22 ans et fort de 35 ans de vie municipale, Marcel Bédard profitera de cet accomplissement pour tirer sa révérence après une carrière bien remplie. «Ce sera un nouveau départ: une nouvelle ville avec du sang neuf, souhaite-t-il. Pont-Rouge a besoin d'un nouveau dynamisme.»

La nouvelle municipalité porterait le nom de ville de Pont-Rouge, et avec près de 7000 habitants, elle deviendrait la deuxième plus importante municipalité de la MRC de Portneuf, après Saint-Raymond.

Faites peau Neuve pour très Peu!

Prix spéciaux avec réductions jusqu'à **50%** sur TOUS nos canapés en **CUIR!**



* Ensemble de canapé et causeuse tout cuir À partir de

1699\$

Prix cour.: 3498\$

- Le plus grand soldé de cuir à Québec
- Un vaste choix de plus de 200 modèles
- Plus de 170 couleurs
- Livraison immédiate
- Économisez jusqu'à 50%

* CET ENSEMBLE CANAPÉ ET CAUSEUSE N'EST QU'UN EXEMPLE DES SPÉCIAUX QUE NOUS AVONS EN MAGASIN. VENEZ VOIR LE SPÉCIALISTE DU CUIR MAINTENANT.

mobilia

5500, BOUL. DES GRADINS
Place Lebourgneuf Tél.: 623-9986

C.H. HÔTEL-DIEU DE LÉVIS ET PAUL-GILBERT

Des projets de fusion pour économiser des milliers de dollars

On en discute depuis quelques semaines

BRIGITTE BRETON

Le Soleil

■ QUÉBEC — Des membres des conseils d'administration de l'Hôtel-Dieu de Lévis et du centre hospitalier Paul-Gilbert, à Charny, tentent de voir comment les deux établissements pourraient s'associer pour offrir de meilleurs services de santé de courte durée à la population de la Rive-Sud.

M. Gérard Couture, membre du comité exécutif de l'Hôtel-Dieu de Lévis, estime qu'entre 1 et 1,5 million\$ pourrait être économisé si les deux services de soins de courte durée et de chirurgie d'un jour étaient fusionnés. Une somme qui pourrait être investie dans les services à la population plutôt que dans des services administratifs ou de support. « Des services de courte durée pourraient être maintenus à Charny, mais Lévis pourrait assumer la coordination de ses services. La population desservie par Charny pourrait par ailleurs obtenir des soins plus spécialisés à Lévis », avance un autre membre du comité, M. Auguste Mockle.

AUCUNE PROPOSITION FORMELLE

Si des membres des deux conseils d'administration échangent depuis quelques semaines, aucune proposition formelle de fusion ou d'inté-

gration n'a été formulée jusqu'à maintenant. D'autres réunions sont prévues pour la prochaine semaine.

Selon la présidente du conseil d'administration du centre hospitalier Paul-Gilbert, Mme Jocelyne Gosselin, la forme d'association est loin d'être définie. L'intention des administrateurs des deux centres est toutefois claire: ils ne veulent pas sous-développer les services de santé sur la Rive-Sud. « Il faut stabiliser nos forces face à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches », soutient Mme Gosselin. La régie doit adopter le 27 septembre son plan de réorganisation des services de santé.



Auguste Mockle



Gérard Couture

UN HÔPITAL DE 300 LITS...

Les intervenants de la sous-région du littoral de Chaudière-Appalaches ne partagent pas l'avis que le groupe CGO a soumis à la régie régionale. L'étude CGO propose que la région soit limitée à un degré d'autosuffisance de 65% en ce qui a trait à la consommation de soins de santé et de services sociaux. « C'est l'équivalent d'un hôpital de 300 lits qui traverse sur la rive nord », souligne Gilles Roberge, membre du comité exécutif de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Les administrateurs interrogés admettent qu'ils ne peuvent mettre une barrière sur le pont de Québec pour empêcher les gens de la Rive-Sud de se faire soigner sur la Rive-Nord. « Une simple augmentation de 10% du degré d'autosuffisance fournirait cependant 250 emplois dans la région », soutient M. Couture.



La salle d'urgence de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

VENTE ÉPLUCHETTE

(Dégustation de blé d'Inde)

PORTES OUVERTES

4 JOURS SEULEMENT
Les 10, 11, 12 et 13 août 1995

LES PLUS BAS PRIX DE LA SAISON

MOTORISÉ



SEMI-REMORQUE



ROULOTTE



ÉPARGNEZ JUSQU'À

5000\$

sur les marques
Vectra, Sunrise, Suncruiser,
Advanturer, Mini Winie

3000\$

sur les marques
Skyline, Hornett, Dauphine
(Longueur 21 à 37 pieds)

2000\$

sur les marques
Skyline, Sunline, Hornett
(Longueur 18 à 37 pieds)

DEUX DERNIERS JOURS

Financement sur place. Versement adapté à votre budget.



CARAVANE

NEUVILLE

Autoroute 40, sortie 281 Nord, à 15 minutes de Québec
(418) 876-3360 ou 1-800-463-8867

Distributeur autorisé

WINNEBAGO • SUNLINE • SKYLINE • DAUPHINE • ROADTREK • ITASCA

Nous prenons le plancher

afin de mettre
les vôtres en
vedette!

RABAIS jusqu'à

Le meilleur choix
à Québec.Plus de styles, plus de
couleurs, plus de motifs.

60%

TAPIS ET
CARPETTESUn choix unique
d'inventaire à des prix
incomparablesBOIS
Qualité et garantie supérieures
Chêne 395\$
à partir de p.c.CÉRAMIQUE
Les styles les plus contemporains
d'Italie, d'Espagne et du Brésil
Plancher 12x12 .99
à partir de p.c.PRÉLART
Les plus grandes
marques pour de
meilleures garanties
à partir de 4.95\$
p.c.Service et qualité-prix
garantisService de
décoration

COUVRE-PLANCHERS

MAURICE PELLETIER

LES MAGASINS ENTREPÔTS

Québec: 5000, des Replats (418) 624-1290 (voisin de Bouvier)
Lévis: 4600, boul. de la Rive-Sud (418) 837-3681

• nettoyage de tapis • nettoyage de conduits d'aération • nettoyage de meubles

Rabais additionnel de 10 \$ lorsque vous choisissez 2 des offres de nettoyage ci-dessous

3 PIÈCES.
Un nettoyage à la
vapeur ultra efficace
de vos moquettes,
grâce à notre
équipement puissant,
monté sur camion.NETTOYAGE
DE MOQUETTE
59\$Un nettoyage en
profondeur des tissus de
recouvrement contribue
à une plus longue
durée de votre ameublement.
Frais supplémentaires
pour tissus spéciaux.CANAPÉ ET
FAUTEUIL
79\$2 FAUTEUILS... Merveilleusement
bien nettoyés par nos
experts. Frais supplémentaires
pour tissus spéciaux.DEUX
FAUTEUILS
48\$COMPOSEZ
627-4700Certaines restrictions
s'appliquent; renseignez-
vous auprès de nos
représentants.

EATON

Service de nettoyage



nettoyage de meubles

nettoyage de tapis

APRÈS SIX SEMAINES BIEN REMPLIES

Mission accomplie pour les soldats en herbe de St-Octave

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ SAINT-OCTAVE-DE-L'AVENIR — Quelque 440 cadets âgés de 14 à 17 ans quitteront le camp de Saint-Octave-de-l'Avenir, ce week-end, pour retourner chez eux. Durant six semaines, ils ont reçu une formation paramilitaire en plus de participer à de nombreuses activités.

« Le niveau de réussite atteindra 95 %, affirme le commandant du camp, le lieutenant-colonel Réal Cloutier. Nous avons atteint notre objectif de former des jeunes responsables qui devront maintenant transmettre ce qu'ils ont appris ici. »

« L'été fut exceptionnel, commente M. Cloutier. Le climat est idéal, les relations avec la communauté sont meilleures que jamais et nous avons réussi à démystifier ce qui se passe au camp lors de diverses activités, dont la journée *Portes Ouvertes*. De plus, nous avons triplé le nombre de visites de parents, cet été. »

Les retombées économiques sont sommairement évaluées à 2,9 millions \$. « Malgré les rumeurs, le camp ne fermera pas, au contraire. Nous prévoyons même décentraliser nos budgets afin d'augmenter la part d'achat local. » Déjà, 75% des besoins en biens et services sont comblés par des entreprises localisées entre Rimouski et Sainte-Anne-des-Monts.

Exempte de sexisme, la saine cohabitation entre les gars et les filles — cette année, elles composaient 45% de l'effectif — pourrait s'améliorer l'an prochain. Une cadette de Neufchâtel, Audrey Chouinard, promue « commandant d'un jour », a décrété que les pelotons seront mixtes dès 1996. « Je suis pleinement d'accord avec cette décision. Toutefois, les lieux d'hébergement demeureront réservés à un seul sexe, pour des raisons évidentes. »

NOMBREUSES ACTIVITÉS

Les cadets du Camp de Saint-Octave-de-l'Avenir ont participé, et participeront, à plusieurs activités. Outre la parade de graduation, aujourd'hui, ils assistaient, hier, à une messe célébrée par Mgr Raymond Dumais, évêque de Gaspé, et au traditionnel gala Méritas, en après-midi. Plus tôt cette semaine, ils ont remis la somme de 404 \$ à Reno Bernier, un jeune de 22 ans qui court au profit de l'Association du cancer de

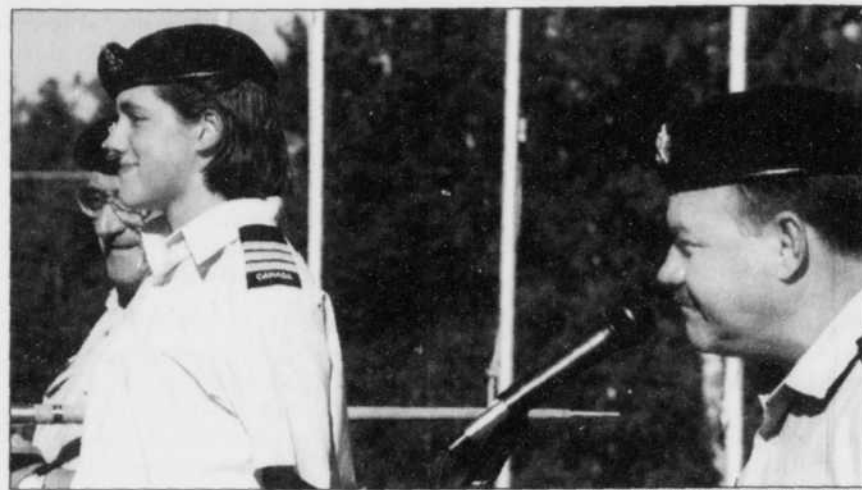


Les cadets du camp de Saint-Octave-de-l'Avenir ont eu droit à de nombreuses activités sportives, dont un biathlon.

l'Est du Québec. Un biathlon, de même qu'une journée sportive et loufoque ont également égayé les derniers jours du camp.

Le nettoyage de la baie des Capucins, une journée axée sur la sécurité et la commémoration du 50^e anniversaire de l'armistice ont aussi tenu les cadets fort occupés.

Des 466 cadets débarqués à Saint-Octave le 3 juillet, 440 ont complété leur séjour. Les autres ont dû quitter pour des raisons médicales. « Mais le camp ne fut pas de tout repos. Le mercure a dépassé les 30 °C, à deux reprises (en altitude) et la formation de survie en forêt fut compliquée par le manque d'eau. En fait, il n'a plu que trois jours durant les six semaines de formation », conclut M. Cloutier.



Le temps d'une journée, Audrey Chouinard a remplacé le lieutenant-colonel Réal Cloutier à la tête du camp.

Un été chaud, une offre rafraîchissante!

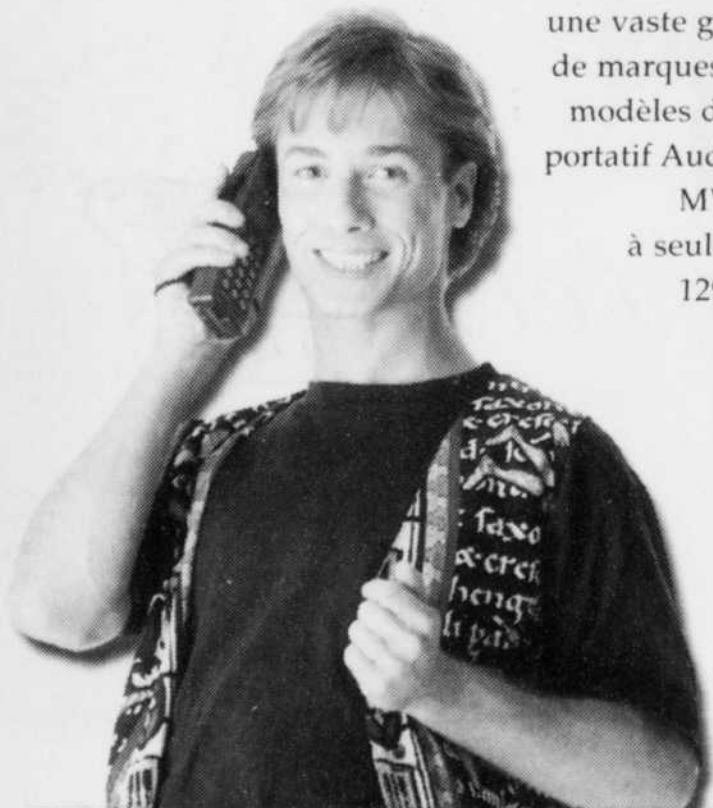
Temps d'antenne illimité en soirée
Temps d'antenne illimité le week-end

Faites vite : l'offre prend fin le 31 août prochain!

Voici le
nouveau
forfait
Les loisirs
Amigo

Abonnez-vous pour une période d'un an au nouveau forfait *Les loisirs Amigo* de Cantel à 35,95 \$* par mois et, pour un temps limité, ne payez aucuns frais de mise en service. De plus, vous profitez de temps d'antenne local illimité en soirée et tout le week-end, sans frais. Vous pouvez également choisir

votre téléphone parmi une vaste gamme de marques et de modèles dont le portatif Audiovox MVX400 à seulement 129,95 \$.



Oui, vous avez bien lu! Grâce au temps d'antenne illimité le week-end et les soirs de semaine à partir de 18h, vous pouvez parler à loisir... sans frais supplémentaires.

Ne laissez pas cette occasion passer : la quantité de téléphones est limitée et, comme toute bonne chose, notre offre ne dure qu'un temps!

CANTEL : le service cellulaire de qualité supérieure

- Un choix supérieur avec la plus vaste gamme de téléphones de marques reconnues;
- Une technologie supérieure offerte par la seule compagnie nationale de téléphonie cellulaire numérique;
- Un service supérieur assuré par une chaîne nationale de 130 centres de communications.



Audiovox
MVX400
129,95 \$

CANTEL

CANTEL Centres de communications

QUÉBEC
2700, rue Jean Perrin
Bureau 101
(418) 843-0000

LÉVIS
126, boul. du Président Kennedy
(418) 838-9844

CHICOUTIMI
1021, boul. de l'Université Est
(418) 690-0535

STE-FOY
2095, boul. Charest Ouest
Bureau 109
(418) 684-8884
3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

*Hé Amigo! même si ce texte est écrit en tout petit, il est grand temps de vous rendre à l'une des adresses ci-dessus car les quantités sont limitées! Vous n'avez simplement qu'à vous abonner pour un (1) an. De plus, il n'y a aucuns frais de mise en service, une valeur de 108 \$! Cette offre s'adresse uniquement aux nouveaux abonnés, sous réserve d'approbation de crédit. Bien sûr, les frais d'interurbain et de service de déplacement, de même que les taxes, sont en sus. N'attendez plus pour vous rendre chez l'un de nos très sympathiques agents agréés car notre offre prend fin le 31 août 1995.

Pour VENDRE ton AUTO



LES ANNONCES CLASSÉES

686-3311

ÉCOLE LATINO-AMÉRICAINE

Dès l'automne
COURS D'ESPAGNOL
pour tous les niveaux
(maximum de 6 étudiants par cours)
Durée: 12 semaines

Inscription jusqu'au 4 septembre:
652-1013

Nous vous offrons également des
COURS D'ESPAGNOL SUR VIDÉO
Informez-vous!

La Clinique d'hypertension du CHUL

est à la recherche de patients âgés de 60 ans et plus souffrant d'hypertension et n'ayant pas de maladie cardiaque pour participer à un projet de recherche évaluant l'effet d'un nouveau médicament sur la fonction cardiaque et la condition physique.

Compensation financière.

Veuillez communiquer avec le:
654-2165

CARREFOUR THÉRAPEUTIQUE DE MÉTAMÉDECINE CLAUDIA RAINVILLE



Ginette Laliberté

Séminaire:
«Approche en Métamédecine 1»
La métamédecine, un outil merveilleux pour comprendre l'histoire de sa vie à partir des malaises et maladies que l'on a pu avoir tout au long de notre vie.

- Le participant se familiarisera avec la symbolique du corps et découvrira la signification de différentes manifestations (douleurs, crampes, brûlures, etc.).
- Il développera la faculté de poser les questions justes qui lui permettront de faire le lien entre le malaise et sa manifestation.
- Cette approche sera approfondie par des études de cas.

Psychothérapeute: Ginette Laliberté
Endroit: Stoneham (Québec)
Dates: 2-3-4 septembre
27-28-29 octobre
24-25-26 novembre

Informations: (418) 848-6030

À force d'acheter des poulets



des perroquets



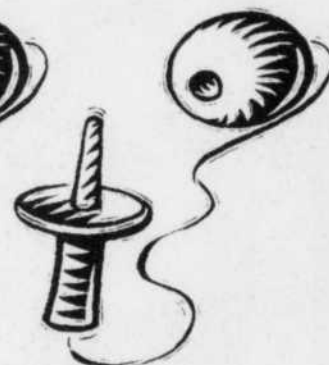
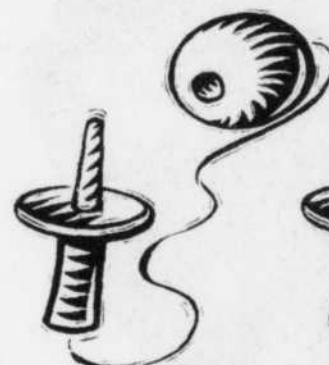
des cornets



des bassets



des bilboquets



des hochets



des durvets



des bérêts



des bouquets



...

RÉFECTION DU PONT PIERRE-LAPORTE

Des travaux qui créeront une congestion certaine

MATHIEU BOIVIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Au ministère des Transports, on s'avoue « bien conscient » des problèmes de congestion qui ne manqueront pas de survenir sur le pont Pierre-Laporte, en réfection juste au moment des Médévalles. En cas d'urgence, le ministère « n'hésitera pas à inverser une voie de l'autre sens » pour faciliter l'accès en ville.

Rachel Delisle, porte-parole du ministère des Transports, explique que

« des équipes d'observateurs de la circulation seront sur les lieux en perma-

nence. Si un trop grand nombre de voitures se présente en direction nord, nous pouvons assez rapidement inverser une des deux voies du sens inverse. »

Le mieux, d'après elle, serait que les gens utilisent le pont de Québec, la traverse ou le transport en commun pour circuler d'une rive à l'autre. « C'est certain, reconnaît-elle, que la situation ne sera pas idéale. Mais nous n'avons pas le choix: les travaux doivent absolument se faire pendant que les nuits

sont chaudes, à cause des contraintes de séchage de l'asphalte. »

C'est tout à fait par hasard si les réparations surviennent en plein achalandage médiéval, car « nous ne voulons surtout pas nuire aux activités socioculturelles de Québec. Cependant, nos échanciers exigent que l'on effectue des travaux de nuit pendant deux fins de semaine: c'aurait pu être pendant le Festival d'été, ou encore pendant les Grands Feux Loto-Québec! »

Elle signale que c'est la seule avancée des travaux qui détermine le moment où doit être réduit le flot de la circulation. « Nous ne favorisons ou déprécions aucun événement par rapport aux autres », tient-elle à préciser.

Mme Delisle signale enfin que « si aucun bris mécanique ne survient et si la température demeure clémente, tous ces inconvénients ne seront plus qu'un souvenir demain midi. La circulation sur trois voies, dans les deux sens, sera alors rétablie. »

Loto-Québec		RÉSULTATS		Loto-Québec	
Le Mini		Tirage du 95/08/11		Tirage du 95/08/05 au 95/08/11	
NUMÉROS	LOTS	3		4	
125485	50 000 \$	SAMEDI	983	DIMANCHÉ	0477
25485	5 000 \$	DIMANCHÉ	388	LUNDI	2302
5485	250 \$	LUNDI	989	MARDI	7150
485	25 \$	MARDI	423	MERCREDI	8935
85	5 \$	MERCREDI	571	JEUDI	0265
12548	1 000 \$	JEUDI	807	VENDREDI	0407
1254	100 \$		021		9995
125	10 \$				

Sanco		Tirage du 95/08/11		INTER	
NUMÉROS	LOTS	Tirage du 95/08/11		Tirage du 95/08/11	
10	19	22	25	34	
37	39	40	42	43	
45	48	49	51	53	
55	57	60	61	62	

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La maison Lions/INCA d'Expo-Québec



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

L'organisation d'Expo-Québec maintient sa tradition. En effet, les visiteurs de la foire agricole pourront cette année encore participer au tirage d'une maison de rêve. Les billets, au prix de 5 \$, offrent une possibilité de gagner la demeure offerte, pour la première fois cette année, par le club Lions et l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA). De style victorien, la luxueuse demeure évaluée à 273 000 \$ compte 9 pièces entièrement meublées, dont un bureau conçu spécialement pour le travail à la maison. Elle sera déplacée, après le tirage, sur la rue Thérèse-Casgrain, dans le Mesnil.

Centre d'optique SEARS MD
Dr René Marchand optométriste

OUVERT LE DIMANCHE

2 POUR 1
OU UNE SEULE PAIRE!
(voir détails en magasin)

RETOUR EN CLASSE
SPECIAL ETUDIANTS VERRES INCLUS

OBTENEZ VOS VERRES SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE À L'ACHAT D'UNE MONTURE CHOISIE PARMI TOUTS NOS MODÈLES EN MAGASIN

Exemples :
Naf Naf Samy (monture et verres) : Spécial 89\$
Charlie Chaplin 4471 (monture et verres) : Spécial 139\$

30\$ DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE
À l'achat du 2 POUR 1 ou à l'achat de lunettes parmi notre COLLECTION SÉLECTE à prix régulier

Centre d'optique SEARS MD

Ce coupon doit être présenté avant de commander et ne peut être combiné à toute autre promotion. Non monnayable. Un seul coupon accepté par commande. Offre en vigueur jusqu'au 3 septembre 1995.

Galerias Chagnon, 837-5746 Place Fleur de Lys, 648-1918
Place Laurier, 656-9138 Carrefour St-Georges, 228-7775

*Verres simple vision plastiques et minéraux blancs.
Ne peut être combiné à d'autres promotions. Offre en vigueur jusqu'au 30 septembre 1995.
MD: Marque déposée Sears, dont l'usage est autorisé au Canada.

Ton t-shirt Coccinelle pour 5 \$

Avec toute tranche d'achat de 10 \$

Jusqu'au 21 août 1995 ou tant qu'il y en aura

Dans un Jardin.
LES SENS ET LES SOINS

70 parfumeries
1 800 363-3663

...je l'ai eue, ma Chevrolet.



Chevrolet Cavalier



Chaque achat vous conduit vers une GM neuve.

Futée la Carte VISA* GM. Non seulement c'est la seule VISA au Canada sans frais annuels, mais chaque fois que vous l'utilisez, vous obtenez une prime de 5 % sur chaque dollar dépensé, applicable à l'acquisition ou la location de votre prochain

véhicule GM neuf, que ce soit une voiture, un camion ou une fourgonnette. Si vous n'avez pas encore votre Carte GM, composez vite le 1 800 461-3279†. **CLIC CLIC. VROUM VROUM.**

CHEVROLET • GEO • OLDSMOBILE • CADILLAC • PONTIAC • BUICK • CAMION GMC • SATURN • SAAB • ISUZU

Jusqu'à concurrence de 500\$ par année par titulaire de La Carte ou de 3 500\$ sur sept ans.
Les règles du Programme de La Carte GM s'appliquent.

*Banque TD et GM, usagers agréés des marques. †Sur approbation de crédit.

SAINT-ELZÉAR

L'incendie a déjà ravagé 13 000 hectares

Un véritable désastre forestier qui suscite la controverse

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ BONAVENTURE — Le feu de Saint-Elzéar a poursuivi sa progression hier pour atteindre un minimum de 13 000 hectares de forêt détruite. On parle maintenant d'un désastre, puisqu'il couvre à lui seul plus de la moitié de la superficie ravagée au Québec depuis le début de l'année.

Si on tient compte des autres brasiers de juin en Gaspésie, l'aire de forêt incendiée dans la péninsule accapare 80% des dommages subis dans les territoires boisés de toute la province.

Quatre-vingt hommes, aidés de 21 unités de machinerie lourde et de deux avions, doivent se restreindre à une lutte à l'arrière et sur les côtés du feu, à cause de l'intensité de la chaleur qu'il dégage sur le front, qui file vers le nord-est.

Un coupe-feu aménagé jeudi a été franchi par le brasier, même à contre-vent. Le sinistre est encore loin des zones habitées puisqu'il se dirige vers le cœur de la Gaspésie.

Seul un changement favorable des conditions climatiques, à savoir l'arrêt complet du vent, ou l'arrivée de la pluie, ou même de simples nuages de façon à modifier l'humidité de l'air, viendra aider les sapeurs.

Hier, les dirigeants de la Société de protection des forêts contre le feu ont eu à répondre à de nombreuses critiques de la part de simples citoyens ou

de dirigeants d'attractions touristiques, comme Jeannine Deschamps de la Zec de la rivière Bonaventure, qui ne peut comprendre que la Sopfeu, ou le ministère des Ressources naturelles, n'ait pas encore pris de mesures visant à limiter ou suspendre l'activité de coupe de bois, responsable du feu de Saint-Elzéar.

«Je trouve ça aberrant; je ne sais pas où ils ont la tête. Une belle ressource flambe. Ce n'est pas seulement le bois, c'est la faune et la flore. L'incendie a été provoqué par le travail en forêt et un autre feu risque d'être allumé dans les mêmes circonstances, mais on n'agit pas. C'est de l'irresponsabilité», tranche Mme Deschamps.

Gérard Lacasse, de la Sopfeu à Québec rétorque que la présence de travailleurs en forêt constitue généralement une bonne assurance contre les incendies.

«Même si le grand feu (de Saint-Elzéar) a été allumé par un travailleur forestier, à la limite ils agissent comme agents de détection et c'est aussi



Les flammes progressent rapidement et seul un changement favorable des conditions climatiques viendra aider les sapeurs. Pour l'instant, la population n'est pas menacée.

une main-d'œuvre efficace. La plupart des feux de forêt au Québec sont causés par des cueilleurs de fruits. Et nous ne cérons pas à des pressions des industriels du sciage pour que la coupe continue, puisque des firmes se sont elles-mêmes retirées des aires de coupe».

Une rapide vérification a permis de constater que la plupart des scieries gaspésiennes, dont Tembec-Delebo de Nouvelle, GDS de Pointe-à-la-Croix, Produits forestiers Saint-Alphonse et

la Coopérative de Saint-Elzéar, ont stoppé la coupe ou les travaux sylvicoles mercredi et jeudi.

La Sopfeu, financée par le ministère des Ressources industrielles et les entreprises forestières, décidera en fin de semaine, à la lumière des bulletins de météo, si des restrictions entreront en vigueur pour lundi. Il est toujours permis de faire un feu à ciel ouvert en Gaspésie présentement.

Les feux de cet été avaient déjà dépassé 3 millions \$ en coût d'extinction.

La facture grimpera considérablement avec l'incendie de Saint-Elzéar, situé à 50 kilomètres au nord de Bonaventure, qui brûlera encore pendant plusieurs jours.

Il est rare que la situation soit à ce point critique en août, alors que la végétation feuillue, qui ralentit la croissance des incendies, atteint son paroxysme.

On prévoit 70% de chances de pluie pour aujourd'hui, avec une quantité infime de 2 millimètres.

IRVING WHALE
Demande d'injonction pour arrêter le renflouage
Écologistes et Madelinots craignent un déversement de BPC

EMMANUELLE BÉGUINEAU
Collaboration spéciale

■ CAP-AUX-MEULES — À cinq jours de la date prévue pour le renflouage du Irving Whale, la Société pour vaincre la pollution et le Regroupement madelinot pour la protection du golfe demandent en cour fédérale une injonction interlocutoire pour que le gouvernement fédéral suspende les manœuvres de renflouage.

La demande a été déposée hier à Montréal et le juge devrait donner sa sentence lundi ou mardi au plus tard. La SVP et le RMPG demandent que les travaux soient arrêtés, «tant et aussi longtemps que le gouvernement fédéral n'aura pas respecté ses propres lois», souligne Daniel Green, président de la SVP.

Le gouvernement n'a pas répondu à ses obligations en matière environnementale car le plan actuel du renflouage ne comporte pas de garanties suffisantes contre un éventuel déversement de BPC, estiment les deux organismes environnementaux.

L'impact d'une fuite de BPC serait catastrophique non seulement pour les économies côtières mais également pour l'environnement du fleuve Saint-Laurent.

Cela entraînerait la contamination des crustacés et poissons du golfe ainsi que la disparition à court terme de la population de bélugas, croit M. Green.

Mieux vaut s'arrêter et réfléchir sérieusement aux enjeux possibles que de mettre en jeu la vie dans l'estuaire du golfe, conclut-il.

PLAINTES CONTRE IRVING OIL

Par ailleurs, la SVP a déposé une plainte au ministère de l'Environnement contre la société Irving Oil pour ne pas avoir divulgué plus tôt la présence de 6800 litres de BPC dans sa barge, échouée depuis 25 ans.

S'il était possible de prouver que Irving Oil a violé les lois canadiennes sur l'environnement, la ministre Sheila Copps aurait là une excellente occasion pour exiger que la compagnie pétrolière paie en totalité une manœuvre de renflouage moins risquée pour l'environnement, propose la SVP.

Daniel Green demande au fédéral de respecter ses propres lois

AVENTURE

ELECTRONIQUE

MEILLEURS PRIX GARANTIS

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE À QUÉBEC

PAS DE FRAIS CACHÉS

PAS DE FRAIS DE SERVICE

RIEN À PAYER PENDANT UN AN**

AUCUN DÉPÔT AUCUN PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT

** SUR TOUT ARTICLE DE 599\$ ET PLUS, EXCLUANT LES ÉLECTROMÉNAGERS ET LES ORDINATEURS. S.A.C. DÉTAILS EN MAGASIN.

APPLE

Concessionnaire autorisé

20 LOGICIELS INCLUS

• Les voyages de Jacques Cartier

• World • Système 7.5 et plus

PERFORMA 580CD

• Processeur Motorola 68LC040 66/33MHz avec bus de données 32 bits

• Disque rigide IDE de 500Mo • Mémoire vive de 8Mo extensible à 32Mo

• Lecteur Apple SuperDrive 1.44Mo • Lecteur CD-ROM Apple CD3000

• Mémoire vidéo de 1Mo • Carte de son stéréo 16 bits

2049⁰⁰

GRATUIT

à l'achat d'un Performa de Macintosh et en souscrivant à Bell Mobilité

C'est pour vous!

Nokia 101 téléphone cellulaire

Valeur de détail suggérée 299⁰⁰

SANYO

UN 25" STÉRÉO AU PRIX D'UN 20"

499⁰⁰

STÉRÉO

- Affichage trilingue du menu
- Décodeur de sous-titres
- Télécommande
- Entrées audio/vidéo
- Sorties audio variables

PAYEZ ET EMPORTEZ

MAGNÉSCOPE 2 TÊTES

• Programmation à l'écran

• 181 canaux

199⁰⁰

LIMITÉ 1 PAR FAMILLE

APPLE

Concessionnaire autorisé

STYLEWRITER 1200

• Imprimante à jet d'encre

• Résolution de 720x360 ppp

• Vitesse d'impression de 3ppm

• 64 polices de caractère "TrueType"

Rechargeables

279⁰⁰

Rabais de 100⁰⁰

À l'achat d'un Macintosh Performa

HITACHI

27" STÉRÉO

699⁰⁰

TUBE ÉCRAN ULTRA NOIR

- Son ambiphonique
- Entrée A/V avant et arrière
- Entrée S-VHS
- Sortie audio variable
- Définition horizontale 600 lignes

JVC

MAGNÉSCOPE 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

• Têtes DA-4 à coupe ovalisée • Heure d'été automatique

• Révision instantanée • Télécommande multimarque

399⁰⁰

PANASONIC

31" STÉRÉO

1798⁰⁰

TÉLÉVISEUR 31"

- Image sur image
- Définition de 700 lignes
- Télécommande universelle Easicon

aiwa

MINI CHAÎNE HI-FI avec LECTEUR LASER

• Double cassette • Système auto-changeur 3 disques

• Double cassette • Haut-parleurs 2 voies

499⁰⁰

SONY

MINI SYSTÈME HI-FI

• 2 x 100 Watts

• Changeur CD 5 disques

• Télécommande

• Une tour: 4x3 3 voies

699⁰⁰

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

SUPERMAGASIN	BOUTIQUE PLUS AVEC CLUB VIDÉO	PLUS DE 140 MAGASINS
Centre Commercial Place Lebourgneuf	Galerias Chagnon	Boutiques de Québec et de la région
5500 boul. Des Gradins Québec 628-5500	300, Côte Passage Lévis 835-5500	NOUVEAU: CARREFOUR ALMA
		• Galerias de la Capitale • Galerias Chagnon • Place Fleur de Lys
		• Place du Royaume-Chicoutimi • Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce

FERMETURE DE CENTRES
D'EMPLOI DU CANADALes Beaucerons
se mobilisent

«Une décision qui va contre le bon sens, une intervention partisane de dernière heure», jugent-ils

LUCE DALLAIRE
Collaboration spéciale

■ SAINT-GEORGES — Se refusant à faire les frais de la réforme Axworthy en perdant leurs deux Centres d'emploi du Canada en Beauce au détriment de Thetford Mines, les leaders socio-économiques se mobilisent et demandent des explications sur le revirement de situation.

«Jusqu'à tout dernièrement, le Centre d'emploi de Saint-Georges était identifié comme le bureau pouvant devenir le Centre administratif régional Beauce/Frontenac alors que le CEC de Sainte-Marie, lui, devait être transformé en comptoir d'informations.

La recommandation du comité ministériel fédéral, dirigé par M. André Gladu, allait d'ailleurs en ce sens et je m'explique mal ce changement de cap vers Thetford», a fait valoir le député de Beauce aux Communes, l'indépendant Gilles Bernier.

«Il s'agit d'une décision politique qui va à l'encontre du «gros bon sens», une intervention partisane de dernière heure. Partout ailleurs, les recommandations du groupe composé de dirigeants et de hauts fonctionnaires ont été respectées», a ajouté M. Bernier, alléguant du même coup que les transferts ou coupures initiales étalées sur au moins trois ans, avaient débuté en juin, à Sainte-Marie et à Saint-Georges, sans protestation.

PLUS DE 60
EMPLOIS TOUCHÉS

«Comme prévu, ce ne sont plus 23 emplois qui seront touchés, mais bien 60», explique par ailleurs la directrice de la Chambre de commerce, Mme Jeanne Bizier.

«Tout comme la fermeture d'une entreprise, cela déstabilise l'économie locale et prive la population de services», confirme-t-elle recevant l'approbation du maire de Saint-Georges, M. Roger Carette.

Faisant front commun, la Chambre de commerce de Saint-Georges, celle de Beauceville, le Conseil économique, l'Association libérale fédérale



Gilles Bernier

de Beauce, la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan, Ville Saint-Georges et le député Bernier ont demandé audience, hier, auprès de MM. Jean Chrétien, Lloyd Axworthy et André Ouellet, responsable politique libéral au Québec pour éclaircir le dossier et exhorter le gouvernement à surseoir à la mise en oeuvre administrative du Centre canadien de ressources humaines et à réviser sa décision.

«Pour répondre à la clientèle de la Beauce et de Frontenac, géographiquement, Saint-Georges est plus central que Thetford. La population desservie est de 101 558 personnes contre 52 865, avec 6323 entreprises contre 2850, 4900 chômeurs contre 2200. Une fois encore, parce que nous sommes débrouillards, les Beaucerons sont punis», a lancé le député Bernier.

UNE PÉTITION DE
PLUS DE 1000 NOMS

Dans la seule journée de samedi, plus de 1000 noms ont été apposés sur la pétition de la Chambre de commerce qui a circulé au Carrefour Saint-Georges exhortant Ottawa à revoir sa position sur le Centre d'emploi du Canada de Beauce-Amiante.

En appelant à la mobilisation générale de l'ensemble de la population, dès aujourd'hui, plusieurs exemplaires circulent dans les locaux des organismes et au bureau du député Bernier.

Une salle bondée
pour la
comparution des
Associés de
Jésus crucifié

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ SAINT-JOSEPH — Les quatre présumés membres des *Associés de Jésus crucifié* présents au palais de justice de Saint-Joseph hier ont patiemment égrené le temps dans le box des accusés, soulevant parfois quelques rires parmi le public présent dans la salle d'audience.

Près d'une centaine de personnes s'étaient déplacées pour assister à l'enquête sur remise en liberté des accusés liés au Domaine Moreau, une foule considérable pour le palais de la petite municipalité beauceronne.

Plusieurs d'entre elles sont arrivées bien avant le début de l'audience, qui avait été fixée à 9 h 30. La plupart étaient encore là à la clôture des procédures, à 19 h.

Clément Lapierre, 59 ans, est resté prostré sur lui-même une bonne partie de la journée, semblant parfois assoupi.

À ses côtés, Richard Poulin, 42 ans, décrit cette semaine comme l'homme à tout faire du mouvement, se grattait longuement la barbe. Ses tics donnaient parfois l'impression d'être des grimaces. Plusieurs ont fait naître de larges sourires sur les lèvres du public qui ne perdait rien de ses mimiques.

À sa gauche, Suzanne Moreau, 63

ans, dont la réputation de guérisseuse avait franchi les frontières de la Beauce il y a quelques années, hochait la tête en écoutant les propos de Guy Bélanger, un enquêteur de la Sûreté du Québec.

En revanche, Rita Lantagne, une agronome de 40 ans, ne bronchait pas, semblant indolente. Lorsqu'elle a été appelée à la barre, le juge avait peine à l'entendre tant sa voix était faible.

Suzanne Moreau et son époux Clément Lapierre ont pour leur part répondu de façon précise aux questions qui leur étaient posées.

Plusieurs citoyens de Scott-Jonction qui étaient dans la salle ont été surpris de voir le couple se déplacer avec énormément de difficultés. Selon eux, il s'agissait d'un spectacle pour le tribunal.

«Même s'ils sont malades, ils sont plus vigoureux que ça d'habitude», a exprimé un voisin du Domaine Moreau.

Les mimiques de
«Barberousse» ont
amusé la galerie

THETFORD MINES

Un
volume
qui
continue
de se faire
attendre...

THETFORD MINES — Les 1000 Thetfordois qui ont déjà réservé leur copie du volume Thetford Mines à ciel ouvert, commémorant le centenaire de la capitale de L'Amiante qui a été célébré en 1992, devront encore attendre quelques semaines avant de pouvoir mettre la main sur le document de quelque 600 pages même si toutes les copies du volume attendu depuis l'automne 1992 sont prêtes depuis le début du mois d'août !

Trois ans après le centenaire, les Thetfordois attendent avec impatience la sortie de cette oeuvre qui se veut le premier document historique complet sur la ville de Thetford et dont la date de parution a été maintes fois repoussée.

Les 3500 copies du volume ont cependant quitté l'imprimerie Roy et LaLiberté de Thetford Mines le 2 août pour être livrées au comité des célébrations du centenaire de Thetford Mines, une information que le comité en question garde secrète dans le but d'effectuer un lancement de l'oeuvre en grande pompe au moment opportun, soit vers la fin du mois comme le veut la rumeur.

Les 1000 personnes qui avaient acheté leur volume en pré-vente dans l'espoir de l'avoir pour les Fêtes de 1992 l'avaient payé 40 \$ et celle qui l'achèteront après le lancement devront payer 60 \$ pour avoir leur copie de *Thetford Mines à ciel ouvert*. L.B.

Biotherm
et une prime, chez Eaton

Biosource est une gamme complète de produits riches en minéraux, conçus pour aider à nettoyer et à tonifier l'épiderme en profondeur. Choisissez le gel nettoyant activé à l'eau, le lait démaquillant ou la lotion thermale tonifiante.

Au choix, 19 \$

Biojeunesse 50 ml, 35 \$

Aussi offert :
Soin des mains et des ongles
Biomains, 20 \$

PRIME BIOTHERM

Avec tout achat de 20 \$ ou plus de produits Biotherm, vous recevrez sans frais supplémentaires :
• Lait démaquillant Biosource 15 ml • Crème exfoliatrice Biosource 15 ml • Crème nutritive Bionutrition 15 ml
• Hydratant Hydrologic 15 ml • Démaquillant Biocils pour les yeux 15 ml

Une prime par personne.

En vigueur jusqu'au 27 août 1995.

Rayon des produits de beauté, Place Ste-Foy : 650-4311; Galeries de la Capitale : 624-7311



Eaton. On veut être votre magasin.

[Argent remis si la marchandise ne satisfait pas]

Une ligne
Avenir du Québec

PAR UN SIMPLE APPEL TÉLÉPHONIQUE VOUS POUVEZ :

obtenir des réponses aux principales interrogations exprimées par la population lors des commissions sur l'avenir du Québec.

voici les dix thèmes proposés :

- 20- La souveraineté du Québec et une nouvelle entente avec le Canada, pourquoi
- 21- Les forces d'un Québec souverain
- 22- Les relations Québec-Canada après un oui
- 23- L'utilisation de la monnaie canadienne
- 24- Le passeport canadien et le passeport québécois
- 25- La politique de l'emploi
- 26- Les pensions de vieillesse
- 27- Les services de santé
- 28- Des réponses à vos questions 1
- 29- Des réponses à vos questions 2

le choix des thèmes sera renouvelé

apporter une suggestion ou encore
poser une question qui vous préoccupe :
nous en tiendrons compte.

Pour profiter de ce service sans frais, offert 24 heures par jour, composez l'un des numéros suivants :

Montréal (514) 841-2543 Québec (418) 890-2143
ou le 1-800-827-6025



Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat à l'avenir du Québec

Québec

La Jungle repart en grande

Les frictions internes font maintenant partie du passé

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Maintenant que les tiraillements internes sont aplanis, un vent nouveau d'enthousiasme souffle sur toute l'équipe de La Jungle qui entreprend, lundi, sa 11^{ème} saison à l'antenne de CHIK-FM 98,9 à Québec.

C'était devenu un secret de Polichinelle que le courant électrique ne passait plus entre Michel Morin et Alain Dumas, deux des maillons forts de la populaire émission du matin. « On s'éloignait sans cesse l'un de l'autre, admettait Morin, hier, au cours d'une entrevue. Ça ne pouvait plus continuer. Le Bref, la chimie n'y était plus. »

Le divorce a été prononcé au cours des dernières semaines. Dumas donnera des spectacles en solo et produira, chaque jour, les « aventures radiophoniques d'Alain Dumas » sur l'ensemble du réseau Radiomutuel. Pierre-Albert Tremblay, longtemps un contractuel à Radio-Canada, reprend du service après plusieurs années d'absence. Le créateur de Me Jean-Marie Bleu-Pâle, ce personnage désopilant spécialisé en information internationale, consacrera désormais tout son talent à l'émission du matin. Il a déjà plein d'idées neuves en tête et plusieurs nouveaux personnages également.

Depuis deux mois, Michel Morin n'est plus le rédacteur en chef du magazine humoristique Safarir dont il détient

des intérêts. Il a choisi de faire de La Jungle sa priorité. « Je place désormais toute mes énergies dans le show du matin et ça va paraître », promet-il.

Gilles Parent, l'autre joyeux luron du trio et fondateur de la célèbre émission, paraissait, hier, le plus heureux des hommes. Après avoir vécu toutes ces frictions qui affectaient le moral de l'équipe, il pouvait enfin respirer d'aise.

Comme dans le temps, Parent pourra compter sur la présence de ses deux complices quatre matins par semaine. En plus d'improviser à tout moment,

Michel Morin se consacre dorénavant à La Jungle

Michel Morin et Pierre-Albert Tremblay présenteront des sketches humoristiques qui, comme toujours, s'inspireront de l'actualité quotidienne et des petits travers des Québécois. « Des sketches plus courts qui seront répétés moins souvent entre 6 h et 9 h du matin, assure Gilles Parent. C'était le prin-



Pierre-Albert Tremblay, à gauche, un artisan de la première heure du Zoo, devenu La Jungle, revient à ses anciennes amours. Tous les matins, il retrouvera ses bons copains Gilles Parent et Michel Morin à CHIK-FM.

cipal reproche que nous faisons notre auditoire. »

Au cours des prochains mois, La Jungle conversera, au moins une fois la semaine, en ondes avec un des scripteurs, Stéphane Lapointe, choisi comme concurrent de la Course destination monde, à l'antenne de la SRC. Ses appels émaneront des divers pays du globe qu'il visitera.

INFORMATION ARTISTIQUE

Pour sa 11^{ème} saison, La Jungle mettra plus d'emphasis sur l'information artistique. Nicolas Lacroix, un fêru d'informatique, fouillera le réseau In-

ternet durant la nuit afin d'alimenter le chroniqueur Jean Brouillard par ses deux interventions du matin.

Un bourreau de travail, Brouillard n'a cependant pas encore le don d'ubiquité. On lui a donc adjoint Véronique Juneau, déjà bien branchée au milieu artistique. Tous deux partageront la couverture des événements du monde du spectacle à Québec.

La nouvelle programmation automatique de CHIK a été lancée en fin d'après-midi, hier, en direct du Pigeonnier et durant l'émission « Le retour juste pour le fun », animée par Mario Grenier.

EN BREF

MATANE

La solidarité est de mise

Le député bloquiste de Matapédia-Matane, René Canuel, ne voit qu'une seule solution possible à l'attitude intransigeante du ministre du Développement des ressources humaines qui se propose de fermer des centres d'emploi en région: la solidarité. Selon M. Canuel, la population doit manifester son mécontentement. « Il faut, dit-il, que les organismes, les entreprises et les personnes qui utilisent les centres de main-d'œuvre fassent savoir au ministre que nous ne sommes pas d'accord avec une réduction aussi drastique des services. Encore une fois, si nous ne nous défendons pas avec énergie, ce sont les régions les plus démunies qui paieront la note. C'est nous qui aurons à souffrir de cette supposée réforme qui ne vise qu'à nous priver des services essentiels. » R.P.

Un tournoi payant !

Le deuxième Tournoi-bénéfice de la Fondation de l'hôpital de Matane a rapporté 60 000 \$. 140 golfeurs ont pris part à l'événement placé. L'argent amassé servira à doter le Centre hospitalier de Matane d'un tomodynamomètre de 800 000 \$ dont la moitié sera défrayée par le ministère de la Santé. R.P.



LES AVENTURES DE TIN-TIN TA TOYOTA

COKE EN STOCK



...et des prix sans mystère avec une location sans misère !

Toyota annonce « Soldes en stock » et nous y ajoutons un Coca Cola glacé tandis que vous examinez nos bas prix désaltérants, qui incluent vraiment tout, et nos facilités de location qui ne vous cachent rien non plus.

TERCEL AUCUNE MISE DE FONDS

A partir de **259\$** par mois, 48 mois*
VRAIMENT TOUT COMPRIS

COROLLA

A partir de **299\$** par mois, 48 mois*
VRAIMENT TOUT COMPRIS

CAMRY

A partir de **399\$** par mois, 48 mois*
VRAIMENT TOUT COMPRIS

Ste-Foy Toyota

Angle Henri IV et du Versant-Nord 658-1340

...chaque Client est notre meilleur Client !

*Location Toyota pour 48 mois (sans option de rachat) requiert un apport initial de 1000\$ et prime versée mensuellement au moment de la livraison. Frais de 24 et 36 mois également disponibles. En fonction d'un programme de 36-48 mois. Frais de 72 et 84 mois également disponibles. Tous les détails sur place. Offre pour un temps limité et soumise à approbation du crédit.

Feu vert aux travaux



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

La ville de Cap-Rouge et les résidents de la rue Pamphile-Le May en sont venus à une entente, dans le dossier de l'éboullis. Les résidents, tout d'abord réticents à donner leur accord à la poursuite des travaux, ont finalement donné le feu vert à la municipalité. Les manoeuvres de raclage commencent donc ce matin, dès 10h. Il n'a pas été possible de connaître les termes de l'entente, mais les propriétaires exigeaient qu'on les absolve de toute responsabilité civile, ce que Cap-Rouge n'était pas prête à concéder. La signature de M. Brian Monaghan, résident dont le terrain est le plus touché par l'éboullis, a été la plus difficile à obtenir, selon M. Normand Châtigny, maire de Cap-Rouge. M. Monaghan, lui, a préféré ne faire aucun commentaire pour l'instant.

YMCA 3 YMCA

CENTRES DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE



SUPER PROMOTION!



275\$/1 an QUEL PRIX!

Pas de frais initiaux

480\$/1 an, 2 PERSONNES

ABONNEZ-VOUS TÔT...CETTE OFFRE SE TERMINE LE 31 AOÛT 95

YMCA ÉDIFICE HOLT
835, boul. René-Lévesque Ouest, Québec
•527-2518•

YMCA VIEUX-QUÉBEC
650, av. Laurier, Québec
•522-0800•

YMCA PARC TECHNOLOGIQUE
2750, rue Einstein, Sainte-Foy
•650-6458•

DÈS LE 7 AOÛT 1995

INSCRIPTIONS

Cours de workout, natation, langues, etc.
Bienvenue

Il va manger les pissenlits par la racine avant que vous ne payiez pour un Macintosh Performa.

Aucun versement avant mai 1996.

Chaque chose en son temps. Avant la fin de septembre prochain, offrez-vous un Macintosh Performa™ 580CD d'Apple,™ et vous n'aurez ni versement ni intérêt à payer avant que l'hiver ne soit venu, et vaincu.* Et si vous songiez à acheter un ordinateur pour faire du multimédia, alors voici l'aubaine que vous attendiez.

Facile à installer, à comprendre et à utiliser.

Le Macintosh Performa contient tout ce qu'il vous faut et tout ce que vous désirez, dans une seule boîte. Il comprend 20 logiciels et disques compacts, les périphériques, le moniteur couleur, le lecteur de CD-ROM, le modem, le clavier et la souris. Comme tous les ordinateurs Macintosh,™ il est facile à installer, à comprendre et à utiliser. De plus, pour

une période de temps limitée, il est encore plus facile que jamais à acheter. Et, comme on dit souvent dans les publicités, ce n'est pas tout!

Jusqu'à 150 \$ de rabais sur plusieurs imprimantes Apple.

À l'achat de votre Macintosh Performa, vous pouvez également bénéficier de rabais de 100 \$ à 150 \$, applicables sur trois modèles d'imprimantes Apple. Pour obtenir une qualité laser, choisissez la

compacte à jet d'encre StyleWriter™ 1200; pour mettre de la vie dans votre travail, optez pour la Color StyleWriter 2400; ou si vous désirez des impressions d'une définition exceptionnelle, c'est la LaserWriter™ 4/600 PS qu'il vous faut.

L'offre se termine le 30 septembre 1995.

Alors, profitez de l'offre sur le Macintosh Performa 580CD et entrez dans un monde d'apprentissage et de découvertes. Un monde ouvert sur l'avenir qui vous permet d'accéder à Internet et au multimédia. Un monde qui vous donne le pouvoir d'aller plus loin. Passez chez votre concessionnaire autorisé Apple Canada participant dès aujourd'hui, car l'offre se termine le 30 septembre 1995. Pour obtenir le nom du concessionnaire le plus près de chez vous, composez le **1 800 665-2775**, poste 420.



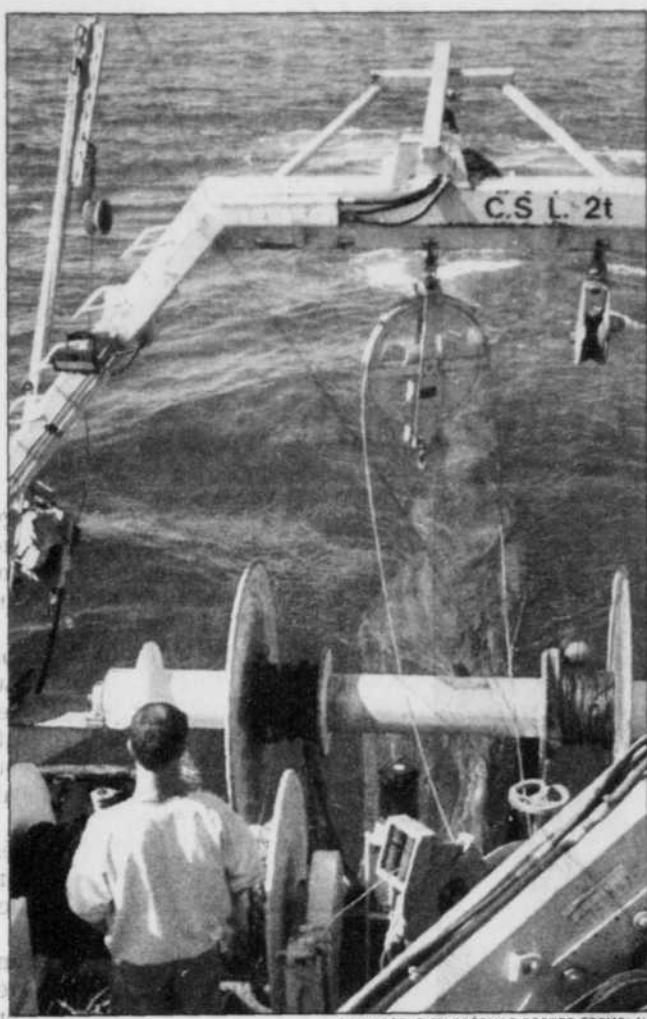
Tout ce que vous désirez dans une seule boîte.

*AAC. L'offre de financement pour mai 1996 est valable seulement sur le Macintosh Performa 580CD. L'offre se termine le 30 septembre 1995 et peut varier d'une province ou d'un concessionnaire à l'autre. Un léger acompte peut être exigé. Rabais immédiat de 100 \$ sur la StyleWriter 1200 et rabais immédiat de 150 \$ sur la Color StyleWriter 2400 ou la LaserWriter 4/600 PS à l'achat de certains Macintosh Performa. Les produits sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. Apple, le logo d'Apple, LaserWriter, Macintosh et StyleWriter sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Macintosh Performa est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc.

Les baleines se font de plus en plus rares dans l'estuaire

La rareté de krill mise en cause

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale



COLLABORATION SPÉCIALE ROBERT TREMBLAY
Les chercheurs de l'Institut Maurice-Lamontagne sont dans l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'au 19 août.

■ MONT-JOLI — La rareté de l'une des principales sources d'alimentation des baleines, le krill, a provoqué cette année un déplacement en plus grand nombre de ces mammifères marins vers la pointe de Gaspé-Percé au lieu du secteur de Tadoussac. C'est le cas notamment du plus gros de ces mammifères, la baleine bleue. L'abondance des petites espèces pélagiques comme le capelan demeure toutefois stable dans cette partie du fleuve.

Cette première constatation provient de l'équipe de chercheurs de l'Institut-Maurice-Lamontagne (IML), de Mont-Joli, qui effectue jusqu'au 19 août une mission de recherche sur le rorqual commun dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent.

« D'après nos observations, il y a beaucoup moins de krill cette année, comparativement à l'année dernière », a précisé au SOLEIL le chef de mission, Yvan Simard.

L'industrie touristique n'est toutefois aucunement en danger. « Je suis convaincu que c'est un phénomène temporaire qui pourrait se stabiliser même au cours des prochains mois », a-t-il ajouté. En octobre, les chercheurs de l'IML se déplaceront vers la pointe de la Gaspésie.

Cette recherche, qui fait partie du plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, a pour but de mieux connaître les processus océanographiques responsables de la présence des baleines dans le Saint-Laurent, qui a engendré

au fil des ans une florissante industrie touristique de croisières d'observations.

Selon ce qui a pu être constaté, l'affluence de nombreuses embarcations dans ce secteur, jusqu'à une trentaine, se ferait dans un ordre acceptable, sans menace apparente pour la venue de cette « ressource touristique ».

L'alimentation de ces grands mammifères est grandement facilitée par l'importante dénivellation de plusieurs centaines de mètres à la hauteur de l'embouchure du Saguenay, assimilable à une falaise océanique. Une sorte de cul-de-sac où s'accumule le krill en provenance du golfe dans une forte turbulence, ce qui permet aux rorquals de profiter de ce piège.

L'équipe de scientifiques procédera à plusieurs autres expériences pendant son séjour en mer, dont le marquage des baleines, le recensement et la cartographie des rorquals, et des mesures océanographiques sur la transparence de l'eau.

EN BREF

PLESSISVILLE

Le tourisme en hausse de 23%

La MRC de l'Érable enregistre cette année une augmentation de 23% de son achalandage touristique depuis le début de l'été, une statistique d'autant plus intéressante pour l'organisme Tourisme Érable que la plupart des régions du Québec doivent composer cette année avec des baisses du tourisme. Selon les données recueillies par Tourisme Érable, le tiers des visiteurs qui ont fréquenté le kiosque d'information touristique de Plessisville cet été sont originaire de la MRC de l'Érable, près de 60% proviennent des autres provinces canadiennes et 6% sont originaires d'Europe, une tendance à la hausse puisque le pourcentage de visiteurs européens n'était que de 3% l'an dernier. Tourisme Érable attribue ces augmentations au beau temps, aux efforts du milieu au niveau de la promotion et au taux de change qui a contribué à garder les Québécois au Québec. I.B.

ENEZ COMPARER!!!

COMPATIBLE MACINTOSH

de PowerComputing Power PC 601 / 100MHz

Système d'exploitation

Mac™ OS 7.5.1

Garantie 100% compatible

À PARTIR DE

3189.00 \$

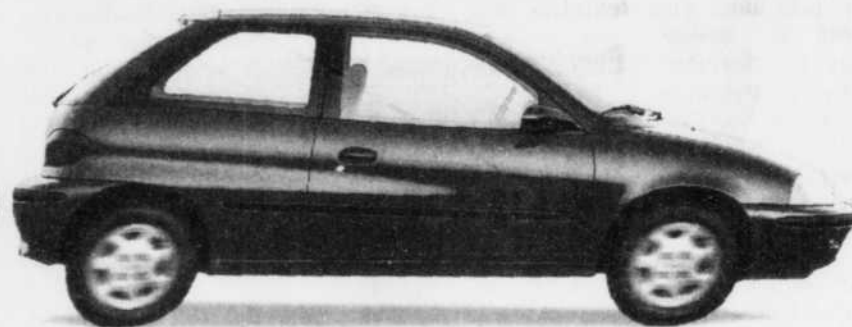
Le Groupe Pro-Gam informatique

1001 Route de l'Église, suite 403, Sainte-Foy

656-6484

256570-P

Partez sans payer...



GEO METRO 2 PORTES

...DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ ...NI DE MISE DE FONDS* !!!

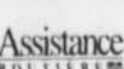
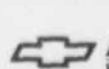
✓ **Seulement 239\$ par mois sur 36 mois.***

✓ **Taxes, préparation et transport inclus.**

Offre d'une durée limitée!



L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock. Photo à titre indicatif seulement. *Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois. Premier paiement mensuel exigible à la livraison. Immatriculation en sus. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Sujet à l'approbation de crédit. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTALSM sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Rabais taxable accordé aux diplômés selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



LE QUÉBEC LE CANADA

CAMPAGNE RÉFÉRENDADAIRE

Le PQ et le Bloc réunis sonnent la charge à Québec

Les sondages internes donnent le OUI en avance

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le train est sur les rails avec les troupes à son bord, la machine bien huilée, tous les violons sont accordés, les sondages donnent le OUI en avance. Pour Lucien Bouchard, toutes les conditions sont maintenant réunies pour que l'option souverainiste l'emporte au référendum.

Les vacances sont bel et bien terminées pour les alliés souverainistes du Parti québécois et du Bloc québécois. Les députés des deux partis de même que leur chef étaient réunis hier à Québec pour un caucus conjoint, une séance intensive de réchauffement pré-référendaire.

Lucien Bouchard, qui revenait sur les planches après ses vacances, a donné le ton dès le début de la journée en affirmant le camp du OUI à le vent dans le dos et possède toutes les cartes pour gagner la bataille de l'automne.

« Nous estimons que nous avons le pallier de lancement qui nous permet d'espérer un succès référendaire, a-t-il déclaré. Si nous faisons la campagne que nous devons faire, nous allons remporter cette campagne référendaire. »

M. Bouchard s'est toutefois bien gardé de verser dans le triomphalisme, rappelant à plusieurs reprises que les sondages dont le camp du OUI dispose ne lui donnent qu'une mince avance.

« Le niveau des indécis est extrêmement bas. Ça fait cinq ans que l'on parle d'un référendum, les gens ont eu le temps de se faire une opinion. De sorte



Lucien Bouchard et Jacques Parizeau ont applaudi la réunion des forces souverainistes à Québec.

que la marge de dérapage est de plus en plus mince. »

Le chef du Bloc s'est dit par ailleurs conscient que la tenue imminente du référendum ne déclenche pas de grandes vagues d'enthousiasme ni de poussée de fièvre dans la population. Il a d'ailleurs invité

les Québécois à garder les pieds bien sur terre au cours des prochaines semaines.

« On a perdu (en 1980) avec la fièvre, on va gagner avec la foi et la détermi-

nation, a-t-il lancé. Il y aura de l'émotion, mais je ne crois pas que ça sera trop émotif. Il faut que ce soit une décision très rationnelle. Là où l'émotion a échoué (en 1980), la raison prévaudra. »

Selon Lucien Bouchard, « le débat référendaire portera essentiellement sur la capacité des deux parties en présence de proposer un véritable changement qui est souhaité par tout le monde. »

BOUCHARD AUX COMMUNES

Le rôle dévolu à son parti n'est pas encore clairement défini, ajoute-t-il,

mais, en premier lieu, M. Bouchard entend être de toutes les batailles contre Jean Chrétien à la Chambre des communes.

Avant le coup de départ, qui ne saurait tarder, Jacques Parizeau a tenu quant à lui à préciser qu'il reste de la place dans la caravane du camp du OUI. Imitant le fondateur du parti de l'Action démocratique, Jean Allaire, le premier ministre a lancé un appel à tous les jeunes libéraux, nombreux d'après lui, qui ne supportent plus le « vide » que leur propose Daniel Johnson.

« Quand on a 20 ou 25 ans, pour moi,

on doit être dans le camp du changement, pas dans le camp du statu quo, a-t-il indiqué. Je prendrai sous mon aile tous ceux qui veulent s'inscrire dans le camp du changement. »

Comme ils l'ont fait ce printemps, avant le grand virage amorcé par Lucien Bouchard, puis de nouveau en juin lors de la signature de l'entente PQ-BQ-ADQ, les deux chefs souverainistes ont insisté sur l'harmonie qui règne dans leur camp.

« Tous les violons sont accordés, vous seriez ravis d'entendre les airs harmoniques », a glissé Lucien Bouchard.

Par ailleurs, M. Parizeau a confirmé que les députés seront convoqués dans la première quinzaine de septembre pour la rentrée à l'Assemblée nationale.

Pour ce qui est du processus législatif suivant le dépôt du projet de loi sur la souveraineté, Jacques Parizeau préfère « laisser le suspense » pour le moment.

« Une chose est tout à fait claire: si le projet de loi est déposé mais non pas adopté, alors il faut qu'une question soit adoptée, c'est la logique des choses. »

Reprenant son discours des deux dernières semaines, M. Parizeau a rappelé que l'entente qu'il a signée avec MM. Bouchard et Dumont stipule simplement qu'un projet de loi sera déposé en vue du référendum « irréversible » de l'automne.

Il considère que cette entente, qui comporte une offre de partenariat économique et politique au reste du Canada, a fait virer le vent en faveur du camp du OUI.

« Avant l'entente, beaucoup de gens avaient l'impression que les souverainistes allaient perdre, a commenté le premier ministre. Maintenant, c'est l'opinion contraire. Sondage après sondage, le camp du changement est en tête, c'est un grand changement en quelques mois seulement. »

Bouchard reconnaît que les sondages ne donnent qu'une faible avance au OUI

MORT DU CAPORAL LEMAY À OKA

«Les Québécois ont manqué de gouvernement»

Le rapport du coroner Guy Gilbert affirme que ce n'est pas la SQ qui doit recevoir la plus grande part de blâme

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Ce n'est pas la Sûreté du Québec (SQ) qui doit recevoir la plus grande part du blâme pour l'intervention menée à Oka le 11 juillet 1990, fait valoir le coroner Guy Gilbert dans son rapport.

« Face à la crise d'Oka, dont l'intervention policière fait partie, les Québécois ont tout simplement manqué de gouvernement », écrit-il.

« Lorsque l'ordre social et la sécurité publique sont menacés, le problème en est un qui doit être pris en main par le gouvernement et non laissé à la décision isolée de la police », fait valoir le coroner.

Jusqu'ici, outre la famille du caporal Lemay, le rapport du coroner a été remis aux autorités gouvernementales et aux différents ministères et organismes qui font l'objet de recommandations. La Presse canadienne a obtenu copie du rapport dont la publication officielle aura lieu mercredi prochain.

« Isolée dans son geste, la SQ a pris sur elle-même de résoudre la question sociale qui se posait à Oka, une confrontation entre autochtones et une municipalité, une situation juridique complexe, un dossier d'un cadre historique de plus de 250 ans », ajoute-t-il.

Me Gilbert estime que la SQ ne disposait pas de tout l'éclairage requis pour prendre une décision sage. Il fait valoir que le ministre de la Sécurité publique, Sam Elkas, aurait dû consulter pour voir ce qu'il fallait faire.

« Si bien gouverner c'est prévoir, c'est aussi savoir. Or, il est des situations où l'on ne peut savoir qu'en

consultant. Cela a manqué en marge de la décision d'intervenir en force à Oka. »

Le coroner relève en outre dans son rapport « l'impertinence » des propos du ministre Elkas qui avait dit à la radio: « Ils ont jusqu'au 9, après cette date ça va descendre, et « la fausseté des avis des personnes qui dans son cabinet l'auraient amené à penser ainsi », compte tenu du fait que le recours civil pour obtenir le démantèlement des barricades n'était pas épuisé.

Le coroner recommande que le Service de renseignements de sécurité modifie fondamentalement ses façons de faire et qu'il communique en outre les renseignements recueillis au ministère de la Sécurité publique pour que celui-ci soit plus éclairé pour prendre ses responsabilités.

« Privé de ces renseignements, le ministère de la Sécurité publique n'a pas pu apporter sa contribution au traitement d'une situation qui n'aurait pas dû lui échapper. L'affrontement de la SQ et des guerriers mohawks embusqués dans la pinède d'Oka présentait une menace pour la sécurité tant des



Le coroner Guy Gilbert

policiers que du public et présentait également un grand risque de faire éclater un conflit social.

« Agir ainsi c'est l'équivalent de laisser le gouvernement à la police. Personne ne voudrait ça. Pourtant, c'est bien ce qui s'est passé à Oka le 11 juillet 1990. »

OCTOBRE ET OKA

Me Gilbert considère qu'en 20 ans, le Québec a connu deux crises qui ont atteint la sécurité publique et troublé l'ordre social, lors de la crise d'octobre en 1970 et lors de la crise d'Oka en 1990.

« Dans les deux cas, le gouvernement a été déstabilisé. En rétrospective on peut comprendre pourquoi. Dans les deux cas, il s'est agi d'une perception erronée de l'ampleur de la menace.

« La crise d'octobre 1970 fut en partie le produit d'une exagération de la menace que constituait le Front de libération du Québec. En réponse à une menace mal évaluée, le gouvernement du Québec s'est senti incapable de fonctionner. À sa crainte s'est ajouté le recours à des moyens démesurés, la Loi sur les mesures de guerre, l'appel à l'armée. »

« À l'été 90 est survenue la crise d'Oka. Le gouvernement a cette fois sous-évalué l'ampleur du risque qui menaçait la sécurité publique avec comme conséquences une confrontation violente entre autochtones et la SQ, la fermeture du pont Mercier pendant 55 jours, l'appel aux forces armées pour déloger une poignée de guerriers, 4000 soldats mobilisés pour mettre fin à une crise dont on dit qu'elle aurait coûté 200 millions \$.

« Et ce qui est plus grave que tous les coûts économiques, un dur coup porté au climat social entre des communautés qui doivent continuer de vivre ensemble. Enfin et non la moindre parmi ces conséquences, la crise a causé la mort d'un policier en service et il tient du miracle qu'il n'y eut qu'une victime. »

En ce qui trait au gouvernement fédéral, Me Gilbert rappelle qu'il a juridiction sur les autochtones et qu'en omettant d'agir, en laissant pourrir la situation, il a ouvert la porte à une solution policière, ce qui le déchargeait de sa responsabilité.

« La lenteur du gouvernement fédéral face à ce qui se passait à Oka était inexcusable », écrit Me Gilbert.

Ce dernier pointe du doigt le ministre des Affaires indiennes Tom Siddon qui a refusé d'écouter les représentants de la Grande Maison venu le rencontrer à Ottawa au motif que seul le conseil de bande constituait la voix autorisée des Mohawks.

Il est clair pour Me Gilbert que « les gouvernements n'ont pas gouverné » et ne tient pas valable l'excuse voulant qu'ils ne savaient pas.

Le coroner recommande la clarification de plusieurs directives de la SQ et articles de la Loi de la police afin que soit clairement précisée l'attribution de l'autorité décisionnelle relativement à une opération dans une communauté.

Il suggère que la décision de faire intervenir la SQ dans une municipalité où il n'y a pas de corps de police, comme à Oka, relève du ministre de la Sécurité publique.

Le coroner conclut que la preuve a abondamment démontré qu'il n'y avait pas urgence à intervenir le matin du 11 juillet et que cette intervention était injustifiée.

Par ailleurs, le coroner affirme que ce sont les Warriors qui ont ouvert le feu dans la pinède d'Oka/Kanesatake le 11 juillet 1990 en réponse à l'assaut que venait de donner l'équipe du groupe d'intervention de la SQ et leur action était concertée. Il note qu'au moment où les quatre agents du groupe d'intervention de la SQ entrent dans la pinède ils portent leur arme d'une façon qui confirme clairement qu'ils ne s'apprentent pas à tirer.

Le fédéral a laissé pourrir la situation à Oka

Jean Allaire exhorte les jeunes à se battre pour leurs convictions

MONTREAL (PC) — Qu'ils restent au Parti libéral tout en étant dissidents pendant la campagne référendaire ou qu'ils se joignent à Action démocratique ou sous leur propre parapluie, les jeunes libéraux doivent se battre pour leurs convictions et ne pas plier.

C'est celui qui fut leur « grand frère » pendant des années au sein du Parti libéral du Québec, Me Jean Allaire, qui s'est adressé ainsi aux jeunes libéraux hier, par l'intermédiaire des médias.

Le chef-fondateur d'Action démocratique, qui a justement quitté le PLQ avec le jeune Mario Dumont, poussé par ses convictions politiques, invite les jeunes à se battre pour des changements.

Il supplie même le président de la Commission jeunesse du PLQ, M. Claude-Éric Gagné, de ne pas se laisser « manipuler » ni de céder devant la pression. « Je m'attends à ce qu'il ne soit pas une girouette politique. »

Récemment, les jeunes libéraux ont demandé à leur chef Daniel Johnson de clarifier la position constitutionnelle du parti et de préciser la vision libérale de l'après-référendum. Or, M. Johnson avait répliqué qu'il ne soumettrait pas de contre-proposition avant la tenue du référendum. Le fardeau de la preuve appartient aux souverainistes, répète-t-il.

Voilà pourquoi M. Allaire incite les jeunes libéraux à exercer leur droit à la dissidence, de quelque façon que ce soit. « Vous avez le droit à la dissidence. Vous avez les moyens légaux de le faire, comme de faire un parapluie de



Me Jean Allaire

vos choix, si vous ne voulez pas vous attacher à un parti politique en particulier. »

VENEZ À L'ADQ

Il va même plus loin, les invitant, sans le dire expressément, à se joindre à son parti, Action démocratique.

« Si vous voulez vous rattacher à une organisation qui existe déjà, vous savez fort bien que nous sommes des modérés. L'ADQ est un parti de modérés. Nous ne sommes pas toujours grimés dans les rideaux politiques et nous sommes entre les deux options qui sont aux antipodes. »

Me Allaire se défend de s'adresser seulement aux jeunes libéraux. Son appel, insiste-t-il, vise tous les jeunes Québécois.

On a beau dire que les jeunes sont désabusés de la politique, qu'ils ne veulent plus militer, Me Allaire ne le croit pas. « On dit que les jeunes sont indifférents à la politique. Je ne le crois pas. Je fais appel aux jeunes de se mêler de près à la campagne, par tous les moyens possibles et imaginables. »

Le message de Jean Allaire tombe on ne peut plus à point. Les jeunes libéraux sont réunis à Lennoxville ce week-end, alors que les jeunes d'Action démocratique tiendront leur assemblée de fondation le week-end suivant à Drummondville.

CONGRÈS DE LA COMMISSION JEUNESSE DU PLQ Les jeunes libéraux veulent la reconnaissance du Québec comme société distincte

■ LENNOXVILLE (PC) — La Commission jeunesse du Parti libéral propose la reconnaissance du Québec comme société distincte et une nouvelle redistribution des pouvoirs entre Ottawa et le Québec.

Mais soucieuse de ne pas susciter de débat au sein du camp fédéraliste à la veille du référendum, elle se garde bien de préciser quels pouvoirs nouveaux elle réclame pour le Québec.

Dans une résolution qu'il soumettra demain aux membres de la Commission jeunesse du Parti libéral, le président des jeunes libéraux, Claude-Éric Gagné, suggère que le PLQ « renforce son discours référendaire en précisant sa vision d'avenir du fédéralisme avant la tenue du référendum. »

Mais les « précisions » réclamées par les jeunes libéraux se limitent à « une vision d'avenir et non pas aux modalités précises. »

Outre la reconnaissance de la société distincte pour le Québec et une augmentation des pouvoirs, les jeunes libéraux veulent aussi des changements dans le pouvoir fédéral de dépenser et dans les normes nationales. La résolution ne précise pas si ces « changements » doivent aller dans le sens d'une limitation du pouvoir de dépenser, comme le réclamait le gouvernement Bourassa.

Cette résolution prône également la mise en place d'une sorte de conférence permanente des premiers ministres, appelée Conseil permanent, pour « re-



Daniel Johnson commentera dimanche la résolution des jeunes libéraux.

définir » les interventions du gouvernement fédéral. « On pense que cette négociation permanente où les premiers ministres jouent un rôle de premier plan, amènerait quelque chose d'efficace », a dit M. Gagné.

Le président des jeunes libéraux a expliqué pourquoi il ne pouvait pas être plus précis dans ses demandes: « Le Parti libéral n'est pas au pouvoir et on ne peut donc pas aller négocier pour le Québec des changements constitutionnels. »

M. Gagné s'est moqué au passage du fondateur de l'Action démocratique, l'avocat Jean Allaire, qui invitait hier les jeunes libéraux à se tenir debout. M. Allaire est-il le nouveau porte-parole du dossier de la jeunesse à l'ADQ? », a ironisé Claude-Éric Gagné.

RÉACTION DE JOHNSON

La résolution des jeunes libéraux n'a été rendue publique hier qu'après le

départ du chef du parti, Daniel Johnson. Ce dernier n'a donc pas eu à la commenter formellement. « J'aurai l'occasion dimanche d'ajouter des remarques de mon cru », a-t-il dit avant son départ.

Mais il a parlé d'une « identité de vue » entre la Commission jeunesse et le Parti libéral sur la nécessité d'enrichir notre discours avant le référendum et de préparer des pistes du programme constitutionnel pour l'après-référendum. M. Johnson avait plus tôt présidé une réunion de l'aile parlementaire où il a dit avoir fait le bilan, avec le président du comité organisateur du camp du Non, Michel Bélanger, de l'état des préparatifs des forces fédéralistes.

Face au projet de loi qui sera présenté dans les prochaines semaines à l'Assemblée nationale et qui sera soumis au vote référendaire, M. Johnson attend d'en voir le texte avant de se prononcer. « Mais on va s'opposer au projet de l'entente tripartite », a-t-il dit, en faisant allusion à l'entente signée le 12 juin entre le PQ, le Bloc et l'Action démocratique de Mario Dumont.

C'est le député d'Outremont, Gérard Tremblay, qui a finalement utilisé les termes les plus clairs pour définir la position référendaire libérale hier. Il a dit à quelques journalistes: « Les Québécois doivent comprendre d'une façon très claire qu'un Non au référendum, c'est un Oui à un Québec plus fort dans un Canada uni. »

EN BREF

GRANBY
Pièce de théâtre
«référendaire»
controversée

MONTREAL
Renforcement de
l'escouade anti gang
de la CUM

Pour des raisons qui demeurent vagues, l'Association péquiste du comté de Shefford a mis temporairement un terme, la semaine dernière, à la pièce de théâtre à saveur référendaire présentée dans les centres d'accueil de la région de Granby. Une des comédiennes dit que l'équipe est en pause. Une organisatrice s'en remet aux propriétaires des résidences qui ne veulent pas de débats politiques dans leur établissement. Un autre organisateur, lui, parle plutôt d'un problème de logistique et de communication. Selon les informations obtenues par le quotidien *La Voix de l'Est*, de Granby, beaucoup de pensionnaires auraient été choqués qu'on leur ait caché, jusqu'à la dernière minute, le but de cette pièce de théâtre. C'est-à-dire la promotion de la souveraineté du Québec. L'idée de présenter une pièce de théâtre dans les centres d'accueil, disait-on au sein du PQ du comté de Shefford au début de l'été, visait pourtant à intéresser les gens du troisième âge à prendre part aux discussions sur la souveraineté. On disait que c'était une manière originale d'atteindre les gens peu visés par les médias de masse. (PC)

Télévision Quatre Saisons (TQS) rapporte avoir appris que la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) augmentera ses effectifs responsables de la lutte contre les groupes de motards criminalisés. Dès lundi, précisait TQS hier soir, un groupe de 20 enquêteurs viendra s'ajouter à la trentaine qui oeuvrent déjà au sein de l'escouade anti gang, particulièrement pour tenter d'éclaircir les circonstances des événements des derniers jours. « Notre seuil de tolérance vient d'atteindre sa limite », a déclaré le directeur de la police de la CUM, Jacques Duchesneau, au cours d'une entrevue accordée au réseau de télévision. L'explosion d'une voiture piégée, mercredi, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, a fait un mort en plus de blesser grièvement un garçonnet de 11 ans, Daniel Desrochers, qui jouait de l'autre côté de la rue, dont la survie n'est pas assurée. Jeudi, un homme de 44 ans, Luc Deshaies, a été abattu par balles dans une boutique appartenant à des gens reliés au groupe de motards Rock Machine, rue Ontario, dans le même quartier. Un autre homme, Guillaume Prost, 28 ans, a été gravement blessé. (PC)

GRAND SPLASH LIQUIDATION
UNIQUEMENT CHEZ STE-FOY LALLIER
1 semaine seulement

CIVIC HATCHBACK HONDA

199\$*
36 mois

Pas besoin de beaucoup de liquide pour avoir sa Honda

*Se termine le vendredi 18 août 1995.
Prix basé sur un bail de 36 mois avec premier et dernier versements 1000\$ comptant, taxes en sus, transport et préparation inclus, kilométrage alloué de 24 000 km par année et excédent payable à 5¢ le kilomètre à la fin.

Ste-Foy Lallier 2000, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy G1N 2E8
687-2525

«J'AI GAGNÉ
UN VOYAGE À
GUARDALAVACA
GRÂCE AU
QUOTIDIEN
LE SOLEIL»

LE SOLEIL

vacances air transat air transat expoQuébec

UN GAGNANT
PAR JOUR
À EXPO-QUÉBEC

Du 16 au 27 août inclusivement, abonnez-vous* au stand du Soleil à Expo-Québec et courez la chance de gagner un voyage à Guardalavaca tous les jours, soit un total de 12 forfaits formule club d'une semaine pour 2 personnes au Delta Las Brisas.

Départ de Québec le 21 octobre 1995.

Grand prix attribué le 27 août

Un voyage de deux semaines à Guardalavaca
Un forfait formule club de deux semaines pour 2 personnes au Delta Las Brisas.

Départ de Québec le 21 octobre 1995

Valeur totale des prix: 24 874\$.

Comment participer

Présentez-vous au stand du Soleil à Expo-Québec entre le 16 et 27 août inclusivement pour vous abonner ou renouveler votre abonnement au quotidien Le Soleil (abonnement 7 jours payé d'avance pour 13, 26 ou 52 semaines). Votre abonnement vous donne une chance de gagner le voyage du jour. Les coupons ne sont pas cumulatifs pour les tirages quotidiens. Le grand prix sera attribué le dimanche 27 août à 21h15 parmi tous les coupons accumulés pendant la durée du concours.

Règlements disponibles au Stand du Soleil à Expo-Québec. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté orthographe.

Accident à l'heure de pointe

Deux personnes sont mortes et plus de 35 ont été blessées lorsqu'une rame du métro Spadina-University a embouti l'arrière d'un wagon vers la fin de l'heure de pointe hier, près du centre-ville de Toronto. Parmi les blessés, au moins quatre l'ont été grièvement et le bilan risque de s'alourdir. Une femme et sa fille, prisonnières des wagons, ont été libérées en soirée mais la police fouillait toujours les débris du tunnel à la recherche de passagers qui auraient pu s'égarer. La violence de l'impact a été telle que les deux wagons ne faisaient plus qu'un. Les nombreux sauveteurs, en sueur, ont dû se munir d'oxygène pour combattre la chaleur suffocante. Les causes de l'accident, première tragédie mortelle depuis l'ouverture du métro en 1954, restent inconnues.



Guy Bertrand passe aux actes

Il veut éviter «le coup d'État constitutionnel et parlementaire» du PQ

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'avocat Guy Bertrand passe à l'attaque. Ses mises en demeure n'ayant pas réussi à faire reculer le gouvernement du Québec dans sa marche vers le référendum sur la souveraineté, voilà qu'il plaidera, jeudi matin, devant la cour supérieure pour empêcher le gouvernement Parizeau de perpétrer son «coup d'État constitutionnel et parlementaire».

Via une procédure en injonction permanente et jugement déclaratoire déposée, hier, au palais de justice de Québec, M^{re} Bertrand va demander que le tribunal ordonne au gouvernement de ne pas utiliser les pouvoirs de l'Assemblée nationale pour procéder à la séparation unilatérale du Québec et de déclarer qu'aucune province ne peut se proclamer État souverain sans l'obtention, au préalable, de l'accord de sept provinces formant 50 % de la population, comme l'exige la constitution canadienne.

«Le gouvernement du Québec agit en fraude à la loi en s'appropriant à tout mettre en œuvre pour utiliser sa majorité à l'Assemblée nationale en vue de forcer cette dernière à adopter un projet de loi visant à détruire le Canada par une proclamation unilatérale d'indépendance», estime M^{re} Bertrand.

Il veut aussi que la cour supérieure déclare que le droit à l'autodétermination d'un peuple n'est pas synonyme de droit à la sécession. «Le droit à l'autodétermination, c'est le droit d'entrer dans une constitution, de rester et d'en sortir», a expliqué le flamboyant juriste au cours d'une conférence de presse. «Mais pas d'en sortir n'importe quand, n'importe comment. L'entrée dans la constitution s'est faite avec l'accord de tous, alors ça prendra l'accord de tous pour en sortir. C'est ça ou la révolution!», a tranché M^{re} Bertrand.

L'intervention vise le Procureur général du Québec, Paul Bégin, le premier ministre Jacques Parizeau ainsi que le Directeur général des élections, Pierre F. Côté. «Ce dernier n'a pas le pouvoir

de tenir un référendum sur un projet de loi qui viserait directement ou indirectement à autoriser l'Assemblée nationale à proclamer la souveraineté du Québec. Il serait alors complice d'un acte en fraude à la constitution», a fait remarquer M^{re} Bertrand.

Plusieurs personnalités sont mises en cause par cet ancien pur et dur de l'indépendance: de Daniel Johnson à Ovide Mercredi en passant par tous les procureurs généraux des gouvernements des provinces, dont Clyde Wells et le procureur général du Canada, Allan Rock.

«Pourquoi toutes ces personnes? Eh bien parce que lorsque vous détruisez un pays, tout le monde est concerné. Le Canada appartient aux Québécois. Les Canadiens ont des investissements moraux, sentimentaux et économiques au Québec. Ils ont droit de participer au débat», a prétendu Guy Bertrand.

L'objectif de l'avocat est que la cour supérieure accorde d'abord une injonction provisoire (qui est d'une durée maximale de 10 jours) qui ferait en sorte de stopper tout le processus référendaire, tant au sein du gouvernement que chez le Directeur général des élections, en attendant que les deux parties plaident sur le fond de la cause.

Il espère vivement que le procureur général sera en mesure de procéder promptement. «En matière d'injonction, lorsque la question qui se pose doit être décidée rapidement, la cour a le pouvoir d'ordonner aux parties d'agir rapidement comme ce fut le cas dans l'affaire Chantal Daigle/Jean-Guy Tremblay.»

Guy Bertrand entend démontrer que l'avant-projet de loi sur la souveraineté et l'entente du 12 juin entre les chefs souverainistes portent atteinte aux libertés et droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés.

Il dit craindre, si l'avant-projet de loi est appliqué, que «sa liberté de pensée, d'opinion et d'expression, telle que conçue et appliquée par les tribunaux canadiens et particulièrement par la Cour suprême, soit menacée». Il craint aussi de perdre sa citoyenneté canadienne, son droit de rester au Canada, d'y entrer et d'y sortir. Advenant qu'il choisisse de respecter la Constitution et les lois canadiennes, il a peur «de se voir emprisonné pour désobéissance aux lois et la Constitution du Québec».

QUÉBEC SE DÉFENDRA

Le ministre de la Justice, Paul Bégin, a déclaré, hier, que le Québec se défendra en cour supérieure et qu'il n'était pas inquiet. «Notre processus de consultation populaire a déjà passé avec succès le test des contestations judiciaires. De plus, le droit d'un peuple à déterminer lui seul son avenir est reconnu à travers le monde».

Refusant de divulguer la stratégie des procureurs de l'État, il laisse entendre que le gouvernement pourrait livrer une guerre de procédures à M^{re} Bertrand.

De son côté, le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, a dit espérer que Jean Chrétien et Daniel Johnson se dissocieront des propos de M^{re} Bertrand. «Les tribunaux n'ont à voir dans la détermination de l'avenir d'un peuple.

«Quelqu'un qui s'amuse à essayer de contrer le pouvoir démocratique d'un peuple, ça cache des sentiments et des visées pour le moins farfelues, a indiqué M. Chevrette. J'espère que l'on ne demande pas à M^{re} Bertrand de faire tout ça pour accéder à la magistrature.»

Guy Bertrand a déjà avoué qu'il laissait circuler son nom depuis plusieurs années pour devenir juge fédéral.

M. Bourcier n'est plus

MONTRÉAL (PC) — Le comédien Georges Carrère, connu pour son personnage de M. Bourcier dans *Symphorien* et ses prestations au théâtre, est décédé hier à l'âge de 65 ans d'un cancer de la gorge.

M. Carrère avait aussi été le fondateur du Théâtre des Marguerites, à Trois-Rivières, qu'il a dirigé pendant 22 ans. Né à Biarritz le 17 juillet 1930, il est arrivé à Montréal en 1956 avec Marcel Pagnol, qui venait présenter sa trilogie Marius, Fanny, César. Il s'est alors établi dans la région.

Il laisse dans le deuil son épouse, la comédienne Mariette Duval. Les funérailles auront lieu lundi à 11 h à l'église Saint-Germain d'Outremont.



Georges Carrère était âgé de 65 ans.

NOUS VOUS PROPOSONS un marché...

Le plus
GRAND MARCHÉ
de la
PLANTE D'INTÉRIEUR
à Québec

NE RATEZ PAS L'ÉVÉNEMENT PLANTES DE L'ANNÉE

LE PLUS GROS ARRIVAGE DE PLANTES D'INTÉRIEUR JAMAIS VU À QUÉBEC

DES CENTAINES DE PLANTES DE TAILLES VARIÉES

LA SOLUTION DÉCORATION À BAS PRIX

BEAUCAENIA
pied d'éléphant
pot de 6 po
5⁹⁷
pot de 10 po
17⁷⁷

Spécial

BRASSIA
ARBORICOLA
schefflera
pot de 6 po
9⁸⁷
pot de 10 po
19³¹

Spécial

CODIAEUM
4 plants par pot
croton
pot de 10 po
22⁵⁰

Spécial

FICUS
JACQUELINE
sur tige
pot de 10 po
19⁹⁷

Spécial

FICUS
ELASTICA
décora
bourgeois
pot de 10 po
18²³

Spécial

CHRYSALEDO
CARPUS
palmier
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

DRACAENA
TRICOLOR
pot de 6 po
8⁸⁷
pot de 10 po
19³¹

Spécial

BRASSIA
ARBORICOLA
schefflera
buisson
gold capella
pot de 10 po
19³¹

Spécial

DRACAENA
MASSANGIANA
2 troncs
pot de 10 po
19⁸³

Spécial

FICUS
JACQUELINE
buisson,
2 tons
pot de 10 po
19⁸⁷

Spécial

NEPHROLEPSIS
fougère
pot de 10 po
19⁹⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

Spécial

RAVENE
palmier
Majesty
pot de 10 po
18⁶⁷

RADERMACHIA
pot de 6 po
7⁸⁷
pot de 10 po
23³³

Spécial

YUCCA
2 troncs
pot de 10 po
19⁹⁷

Spécial

FICUS ALII
pot de 10 po
17⁶⁴

Spécial

FICUS ALII
pot de 10 po
17⁶⁴

Spécial

FICUS ALII
pot de 10 po
17⁶⁴

Spécial

FICUS ALII
pot de 10 po
17⁶⁴

Spécial

FICUS ALII
pot de 10 po
17⁶⁴

Spécial

FICUS ALII
pot de 10 po
17⁶⁴

Spécial

FICUS ALII
pot de 10 po
17⁶⁴

Spécial

FICUS ALII
pot de 10 po
17⁶⁴

Spécial

FICUS ALII
pot de 10 po
17⁶⁴

Spécial

FICUS ALII
pot de 10 po
17⁶⁴

Spécial

FICUS ALII
pot de 10 po
17⁶⁴

Le Québec, destination bas de gamme? La ministre du Tourisme sceptique

QUÉBEC (PC) — La ministre du Tourisme, Rita Dionne-Marsolais, ne partage absolument pas l'analyse du directeur de l'Office de tourisme, Gilles Houde, qui constatait, avant-hier, que le Québec est devenu une destination touristique «bas de gamme» aux yeux des Français.

«Le Québec a toujours été une destination haut de gamme puisque le produit touristique est très coûteux. On n'a qu'à regarder le niveau de vie ici», s'insurge Mme Dionne-Marsolais.

Le commentaire de M. Houde a grandement surpris la ministre, puisque, dit-elle, «ce n'est pas ce que traduisent les chiffres. Absolument pas».

«Quand on dit qu'il n'y a pas beaucoup de touristes et qu'ils ne dépensent pas beaucoup, c'est faux: on sait que les Français sont ceux qui dépensent le plus par séjour», explique Mme Dionne-Marsolais.

Elle croit que la stratégie de marketing du Québec en France est la bonne: la province a réussi à attirer beaucoup de gens à l'extérieur de Paris avec des forfaits nature et aventure.

La ministre n'a cependant pas été en mesure de discuter du tout avec le directeur de l'Office du tourisme, ce dernier se trouvant... en vacances.

UNE GRANDE VENTE DE TAILLE

À LA

Boutique
JOSÉE LAURENT

Place de la Cité 654-1388

Lundi tailles 12 et moins
Mardi taille 14
Mercredi taille 16
Jeudi taille 18
Vendredi tailles 20 et plus
Samedi toutes les tailles

Solde exceptionnel
Fin de Saison

Ligne info Médiévales

Pour ne rien manquer de la fête!

Appelez 24h/24: **877-5295**

(De l'extérieur du Québec-Métro: 1-800-317-1995)

CANTEL

LE SOLEIL



Du 9 au 13 août 1995

Les Canadiens de moins en moins tolérants devant la pauvreté

Des familles crèvent de faim au Canada...

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ OTTAWA — « Il y a des familles en train de crever de faim au Canada. Cela n'existait pas il y a 15 ans. Aujourd'hui, à compter du 10 ou du 15 du mois, de nombreuses familles luttent pour leur survie. Nous ne parlons plus de pauvreté mais d'extrême pauvreté, de misère! ».

Nérée Saint-Amand est professeur et chercheur à l'École de service social de l'Université d'Ottawa. Lui et son équipe s'apprêtent à compléter une recherche pancanadienne sur les familles pauvres dans le cadre d'une tournée à travers le pays. Il vient de publier un premier rap-

port de recherche intitulé *Familles pauvres, alternatives aux interventions actuelles*. Il a bénéficié de subventions de Santé Canada.

Le portrait est peu reluisant. La société canadienne, Québécois y compris, est de moins en moins tolérante.



La société tend à considérer les pauvres comme des problèmes, et non comme des individus qui luttent pour survivre.

« La montée de la droite en Alberta, en Ontario et au Nouveau-Brunswick est en train de détruire les ressources d'aide aux familles. Ces organismes ferment les portes les uns après les autres faute de fonds. Ils étaient pourtant peu coûteux et surtout efficaces pour aider les familles pauvres à sortir de leur isolement », observe le sociologue.

« On veut rendre les programmes sociaux sélectifs et non universels. Cela isolera les assistés sociaux en les montrant du doigt. C'est à l'encontre de nos politiques sociales », dit le professeur

Saint-Amand. La société tend à considérer les familles pauvres comme des problèmes et non des individus qui luttent pour survivre.

« Elles sont de plus en plus isolées par leur pauvreté, dans leur logement, dans leur éducation. Leur

misère augmente car l'aide financière diminue, les ressources et programmes sont coupés. La société les cible comme étant un problème social. C'est à cause d'elles que nous avons un déficit... », parodie le chercheur.

« Les pauvres n'ont plus notre compassion. Nous faisons fi de nos principes d'égalité et de justice sociale en nous disant pauvres aussi. Mais eux, ils sont dans la misère », observe le professeur qui ne craint pas de s'impliquer personnellement dans la lutte à la pauvreté. « Les banques alimentaires ne

suffisent pas. On y a recours toujours plus tôt dans le mois. Une situation inadmissible où l'on force les autres à manger nos restants? Saviez-vous qu'il y en a plus que de McDonald's? », dit le chercheur.

Le professeur à l'école de Service social fait un lien entre la pauvreté et la violence vécue par les femmes. Quand elles décident de briser ce cercle infernal, quand elles en ont assez pour elles-mêmes et leurs enfants, elles se retrouvent sans le sou, sans pension alimentaire, sur le BS, sans logement abordable sinon dans les ghettos des grands centres urbains où elles se sentent exploitées. « La situation est inquiétante dans ces ghettos, comme dans Saint-Henri, dans Saint-Roch, pour les prostituées de Vancouver ou pour les Noirs d'Halifax », ajoute M. Saint-Amand.

« La solution passe par le développement de solidarités. En ce sens, les communautés culturelles sont utiles. À cause de leurs racines. C'est intéressant ce qui se passe chez les autochtones. Ils ont d'autres valeurs que la violence ou la drogue mais nous les traitons de façon inadmissible comme société », dit Nérée Saint-Amand.

Celui qui a oeuvré huit ans à la DPJ en a long à dire sur notre façon de séparer les enfants de leur milieu familial au nom de normes sociales incompatibles avec les leurs. « Au lieu d'enlever les enfants du milieu familial où ils finissent toujours par retourner, qu'on aide donc la communauté à améliorer la situation », dit M. Saint-Amand. Et ça ne coûtera pas plus cher!

Il cite l'exemple de l'organisme Rose du Nord au Québec, lequel est formé d'assistées sociales qui, à l'aide de diners communautaires, de causeries, de cafés-rencontres se donnent des services comme un vestiaire et surtout une voix de femmes « aptes mais pas prêtes » à intégrer le marché du travail.

« Les femmes nous offrent de nouveaux modèles de société et il faut aider ces ressources alternatives qui ne sont pas orientées vers la production de biens de consommation mais de services d'entraide », dit M. Saint-Amand.

Tirage du: 95-08-11

LOTS BONIS

RÉSULTATS
LOTO-QUÉBEC

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
125485	50 000\$	12548	1000\$
25485	5 000\$	1254	100\$
5485	250\$	125	10\$
485	25\$		
85	5\$		

3 Geo Metro 1996 (modèle Berlina)*
(numéros non décomposables)

184A012	102B892	594B262
---------	---------	---------

*Chaque voiture est échangeable contre un lot de 15 000 \$.

50 lots bonis de 500 \$ chacun (numéros non décomposables)

125A909	399A738	682A136	179B063	587B870
163A959	408A354	736A842	194B955	589B098
166A394	409A499	769A390	268B031	617B798
206A101	452A348	784A603	295B624	627B272
245A719	457A850	792A648	335B351	699B037
262A853	497A952	107B996	405B610	714B922
294A479	509A471	152B598	412B495	724B103
301A064	551A102	155B324	504B681	760B066
346A771	578A677	157B629	548B862	770B742
362A061	636A921	166B587	566B876	792B489

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

53 autres lots bonis le vendredi 18 août

Faites affaires avec des gens de confiance

BESOIN DE PORTES ET FENÊTRES

Comparez nos prix!

PRIX MEILLEURS QUE RÉNO-DÉPÔT ou RONA

MARCHANDISE ÉGALE OU SUPÉRIEURE

À PREUVE :

Garantie fenêtre en PVC, Réno-Dépôt : 5 ANS
Garantie fenêtre en PVC, Rona : 10 ANS
Garantie fenêtre en PVC, ALCAN RÉNOVATION DÉCOR : 25 ANS

5 FOIS PLUS la garantie de Réno-Dépôt et à meilleur prix.

Et personne pour vérifier vos sacs à la sortie

VÉRIFIEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER

RÉNOVATION DÉCOR de Québec

522-2084
188, av. Lamontagne
Québec (près du Collisée)

Jacques Parizeau
Président du Parti Québécois

Lucien Bouchard
Chef du Bloc Québécois

Mario Dumont
Chef de l'Action démocratique du Québec

Oui

au camp du changement

Pour la première fois,
les chefs de trois partis politiques s'unissent
avec le seul but d'assurer l'avenir du Québec.
Au lendemain d'un référendum gagnant,
le gouvernement proposera que le Québec
et le Canada fassent des affaires
entre partenaires égaux.

L'entente fait de la souveraineté du Québec
un modèle de coopération économique et politique.

À partir du moment où l'on s'entend entre nous,
il sera d'autant plus facile de s'entendre
avec les autres.

Pour obtenir une version complète de l'entente du 12 juin,
veuillez téléphoner sans frais au
1 800 385-1152.

Le Conseil de la SOUVERAINETÉ du Québec

LE MONDE

Saddam avale la couleuvre

■ DUBAI (d'après AFP) — Le président irakien Saddam Hussein a accusé hier son gendre, l'ex-ministre de l'Industrie Hussein Kamel Hassan, d'avoir « volé des millions de dollars », en annonçant aux Irakiens sa défection. Le numéro 2 du régime a fait défection jeudi avec plusieurs membres de la famille du président ainsi qu'une trentaine de hautes personnalités militaires.

Dans un message adressé au peuple irakien reproduit par l'agence officielle INA, le chef de l'État a affirmé qu'il « aurait mieux valu que (le général Hassan) meure plutôt que de vivre dans la déshonneur ».

« Hussein Kamel, nous est proche. Il nous a trahi, mais sa trahison n'aura pas l'effet de celle de Judas », a-t-il.

Il a accusé le transfuge d'avoir « volé plusieurs millions de dollars au peuple irakien par le biais des sociétés fantômes ».

Apparues au début de l'année en Irak, ces sociétés recueillaient des fonds des particuliers en leur promettant des intérêts allant jusqu'à 25%. Elles ont été interdites après avoir rui-

né un grand nombre d'épargnants.

Le chef de l'État s'en est aussi pris à lui-même: « l'un de vous pourrait me dire: mais pourquoi n'as-tu pas bien choisi » (son entourage). « Je vous répondrai: la connaissance n'appartient qu'à Dieu seul », a-t-il dit.

Le président irakien a émaillé son discours de citations du Coran et a longuement cité les histoires de Caïn et Abel, de Judas et du prophète Mahomet, trahi par Abou Lahab, un membre de sa tribu.

Le président irakien a réagi avec une célérité inhabituelle à la défection de son gendre et d'une trentaine d'autres membres de sa famille, dont deux de ses filles, qui ont obtenu jeudi l'asile

politique en Jordanie.

À Amman, de source diplomatique occidentale on a affirmé que des militaires américains sont arrivés hier dans la capitale jordanienne où ils ont eu une « rencontre informelle » avec le général Hassan. Les deux parties « en sont encore au stade des négociations sur les informations que pourrait révéler le général Hassan concernant l'armement irakien, notamment biologique et chimique », a-t-on ajouté.

RIPOSTE IMPROBABLE

La Jordanie est confiante qu'elle n'a pas à redouter de représailles spectaculaires de la part de l'Irak.

Le président américain Bill Clinton avait offert jeudi à la Jordanie la « protection » de Washington si elle était menacée par l'Irak à la suite de cette affaire dont il s'était entretenu au téléphone avec le souverain hachémite.

Dans les milieux officiels jordaniens on estime que toute réaction du président irakien contre la Jordanie cons-

tituerait un grand risque pour Bagdad. Le royaume hachémite, véritable poumon pour l'Irak depuis l'embargo international contre Bagdad (août 1990), peut en effet réagir en fermant ses frontières, ce qui aurait des conséquences très lourdes et très rapides sur la situation économique irakienne déjà considérée comme grave.

Enfin, Israël a signé en octobre 1994 un traité de paix avec Amman et ne resterait certainement pas les bras croisés, si une attaque irakienne était perpétrée contre la Jordanie, estimant de leur côté des experts de la région.

« Le président irakien est un homme qui peut plier quand il le faut face à l'orage. C'est le cas aujourd'hui », a affirmé un responsable jordanien.

Le président irakien a d'ailleurs envoyé hier un message de vœux au roi Hussein, évitant de manifester son mécontentement.

M. Saddam Hussein a envoyé ce message au souverain jordanien pour le 43ème anniversaire de son accession

au trône, a rapporté l'agence officielle irakienne INA.

Le président avait dépêché jeudi son fils aîné Oudaï Saddam Hussein à Amman, où il avait tenté en vain de rencontrer les transfuges.

La décision de la Jordanie est un geste qui a d'autre part toutes les chances d'être apprécié par les pays du Golfe, qui avaient mis Amman en quarantaine après la crise du Golfe (août 1990-février 1991) et entendaient punir la Jordanie pour son soutien à Bagdad.

Depuis cette date, la Jordanie a entamé un processus de renversement complet de son alliance avec le régime irakien, qui a culminé jeudi avec l'asile offert aux fugitifs.

Un processus de normalisation est notamment en cours avec l'Arabie saoudite où le chef de la diplomatie jordanienne Abdel Karim Kabariti s'est rendu le mois dernier dans une première visite officielle d'un responsable de ce rang depuis l'invasion du Koweït.

Clinton renonce aux tests nucléaires

WASHINGTON (AFP) — Le président Clinton a annoncé hier sa décision de négocier un abandon total de tout test nucléaire, y compris les expériences en laboratoire.

« Aujourd'hui, j'annonce ma décision de négocier une véritable et complète interdiction des essais. Il s'agit d'une étape historique dans nos efforts pour réduire la menace nucléaire et construire un monde plus sûr », a déclaré M. Clinton devant la presse à la Maison-Blanche.

« Les É.-U. vont désormais insister pour un renoncement aux tests comprenant l'interdiction de tout essai d'arme nucléaire ou toute autre explosion nucléaire », a-t-il dit.

Un assistant du président, chargé des affaires de défense, a de son côté annoncé que les É.-U. ont proposé à la France de lui fournir l'assistance technologique sur les simulations en laboratoire si Paris renonce aux tests.

« Je suis sûr que cette décision accélérera les négociations pour que nous atteignions notre objectif de signer l'an prochain une interdiction totale des tests », a-t-il ajouté.

L'annonce américaine intervient 50 ans après les bombardements nucléaires américains de Hiroshima et Nagasaki. Elle fait suite à une décision similaire annoncée jeudi par la France qui souhaite la mise au point d'un traité « général » comprenant « l'interdiction de tout essai d'arme nucléaire ou de toute autre explosion nucléaire », selon Paris.

Les É.-U. comme la France étaient d'accord pour une interdiction des tests, mais Washington souhaitait jusqu' alors se réserver le droit de procéder à des expériences en laboratoire sur des charges de quelques kilos, tandis que Paris « voulait plus », a pour sa part déclaré Robert Bell, conseiller du président pour les affaires de Défense.

Bill Clinton s'est rangé hier à l'avis de la communauté scientifique, au détriment du Pentagone qui souhaitait se réserver l'option de procéder à des tests de 300 à 500 tonnes d'équivalent de TNT. Le Sénat avait voté la semaine dernière des crédits pour ce type de tests en laboratoire.

Un groupe de 14 physiciens américains dont certains sont à l'origine de la conception du programme nucléaire, avait conclu la semaine dernière dans un rapport remis au département de l'Énergie, que compte tenu de l'avancée américaine en matière de programme nucléaire, ce type de test n'offrait que peu de valeur.

Israël et l'OLP butent sur Hébron

JÉRUSALEM (AFP) — Hébron, la ville de Cisjordanie occupée où le conflit mêlant nationalisme et foi religieuse atteint son paroxysme, est devenue la pierre d'achoppement des négociations israélo-palestiniennes.

Israël et l'OLP, en principe d'accord pour que l'armée israélienne se retire des villes de Cisjordanie, n'ont pas pu s'entendre pour que ce retrait s'opère à Hébron.

Le maire de la ville, M. Moustapha Natché, a renouvelé encore hier ses appels à l'évacuation des 400 colons juifs installés au cœur d'une population hostile de 120 000 habitants, dans une ghetto protégé par 200 soldats israéliens.

Mais Israël entend maintenir des troupes dans la ville pour veiller à la sécurité des colons et protéger les fidèles juifs qui prient au Caveau des Patriarches, une mosquée reconstruite en partie en synagogue après l'occupation d'Hébron en juin 1967.

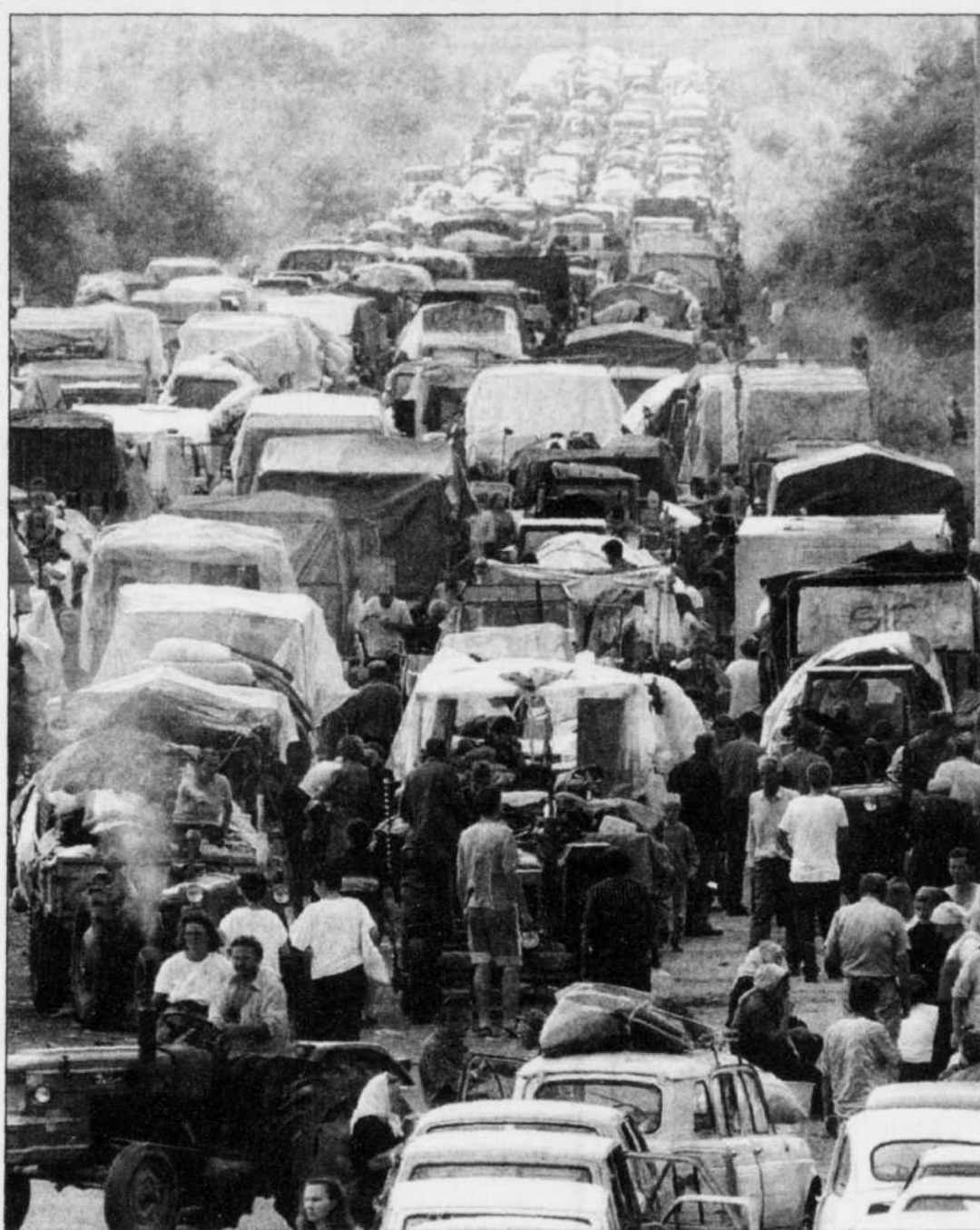
« Nous sommes convaincus que la direction (palestinienne) ne cédera pas sur la question d'Hébron et sommes satisfaits de son attitude ferme. Hébron doit être évacuée par l'armée israélienne comme les autres villes palestiniennes. Sinon, il serait impossible d'y tenir des élections démocratiques », a déclaré le maire.

Selon le conseil municipal, le seul moyen de ramener la paix est d'éloigner les colons armés, dont la présence exaspère la population surtout depuis le massacre du 25 février 1994 au cours duquel un colon assassina à bout portant 29 fidèles musulmans au Caveau des Patriarches avant d'être lynché.

M. Natché estime que la police palestinienne doit être chargée de la protection des fidèles des deux cultes au Caveau des Patriarches.

Les représentants des colons ont répondu aussitôt dans un communiqué que des « juifs vivent depuis 3000 ans à Hébron, qu'ils y sont venus avant la conquête arabe et y resteront ».

Selon la Bible, Abraham, vénéré par le judaïsme et l'islam, a acheté le terrain du Caveau des Patriarches pour y ensevelir sa femme.



Les réfugiés progressent lentement, à bord de tracteurs, camionnettes ou charrettes, escortés par les véhicules blancs de l'ONU, parfois ceux de la police croate, des ambulances et des camions-citerne pour l'essence; des civils par milliers sont bloqués dans des embouteillages depuis des jours. L'ONU ne signalait plus, jeudi et hier, d'incidents semblables à ceux dont avaient été victimes les premiers candidats au départ mercredi. Des Serbes avaient essayé des jets de pierre à Sisak, au nord-est de Petrinja.

Des milliers de Croates bosniaques expulsés par les réfugiés serbes de la Krajina

ZAGREB (d'après AFP et Reuters) — Des milliers de Croates bosniaques prennent à leur tour le chemin de l'exil étant évincés de leur domicile par des réfugiés serbes arrivant de Krajina à Banja Luka (nord de la Bosnie-Herzégovine), où les populations minoritaires vivent désormais dans la peur, a déclaré hier le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Ce phénomène est cependant loin d'atteindre l'ampleur de l'exode des dizaines de milliers Serbes fuyant la Krajina vers la serbie.

Mgr Franjo Komarica, l'évêque catholique de Banja Luka, ville sous contrôle serbe, affirme qu'un millier de familles ont été expulsées de chez elles au cours des sept derniers jours, dans la ville et ses environs.

Le HCR n'était pas en mesure de confirmer ce chiffre. Mais « c'est un fait que ces expulsions ont lieu en ce moment même dans toute la ville. J'ai assisté à l'une d'entre elle il y a à peine deux heures », a déclaré son porte-parole, Mens Nyber.

« Je crois que le problème des minorités à Banja Luka est l'un des pires cas de mauvais traitements (infligés) à des minorités ethniques existant dans le monde aujourd'hui », a cependant indiqué le porte-parole du HCR, Mens Nyber. « Je dirais que chaque Croate vivant dans ce pays n'est pas en mesure de vivre une vie normale ».

Le HCR cite tout un catalogue d'exactions -

passages à tabac, expulsions massives et abus des droits civiques — mais avoue ne pas disposer de suffisamment de ressources pour y faire face en raison de l'afflux des réfugiés de Krajina.

En raison de ces violences, des milliers de membres de la minorité croate veulent quitter Banja Luka pour la Croatie.

Pour l'évêque de Banja Luka, ces événements ne sont qu'un nouvel épisode de la purification ethnique en œuvre depuis le début de la guerre en Bosnie et doivent être bien « compris »: « Ils sont forcés de partir ».

« L'arrivée des réfugiés représente une bonne excuse pour nous expulser (...) ».

Il reste que c'est la Serbie, pour l'instant, qui est confrontée au plus vaste mouvement de réfugiés depuis le début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie.

Les Serbes de Krajina franchissent ses frontières en quête d'un refuge par milliers voire par dizaine de milliers.

D'après le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), le tiers des 150 000 civils qui ont fui la ci-devant République serbe de Krajina (RSK) se trouvent déjà en Serbie; certains transitent par la Bosnie.

Les autorités croates ont bouclé l'autoroute Zagreb-Belgrade, pour la réserver à cet exode sans précédent qui durera de deux à trois jours, selon l'ONU. Policiers et militaires croates patrouillent le long des 240 km

qui mènent à la frontière serbe.

Dix mille personnes ont déjà emprunté cet axe; 9000 le traversaient hier et 12 000 autres se préparent à partir en Krajina.

Josué Anselmo, porte-parole de la Croix-Rouge, a fait part des premiers cas de suicide parmi les réfugiés épuisés.

L'ONU a établi hier un pont aérien pour livrer des vivres aux réfugiés, à Belgrade.

Une tragédie chasse l'autre. Passé le temps de l'offensive de Zagreb en Krajina, la Bosnie revenait au premier plan hier avec les révélations du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), suivant quoi 6000 musulmans sont portés disparus, depuis l'offensive des Serbes de Bosnie contre les enclaves de Zepa et de Srebrenica, en juillet.

Les Américains ont dévoilé jeudi des photos aériennes démontrant, selon eux, l'existence d'un charnier contenant 2000 à 2700 cadavres de musulmans passés par les armes non loin de Srebrenica, tombée le 11 juillet.

Amnesty International a fait état d'atteintes aux droits de l'homme contre les habitants de Srebrenica; Amnesty estime à 4000 le nombre de disparus.

« Un moment où point à l'horizon une réelle promesse. » Telle est la description de la situation pour le président Bill Clinton qui, suivant son engagement, a posé hier son veto au projet de levée de l'embargo sur les armes à la Bosnie, voté par le Congrès.

Karadzic réhabilite Mladic

BELGRADE (AFP) — Le chef des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic, menacé par l'insoumission de son armée soutenue par Belgrade, a réhabilité hier son commandant en chef, le général Ratko Mladic, qu'il avait limogé une semaine auparavant.

M. Karadzic a décidé que « tout retournerait à la situation d'il y a une semaine », quand il avait écarté le général Mladic et pris lui-même le commandement opérationnel de ses forces armées, a annoncé son « ministre de l'Information », M. Miroslav Toholj.

M. Karadzic a répondu ainsi à un appel unanime de l'opinion, notamment du patriarche de l'Eglise orthodoxe serbe, Mgr Pavle, et « des généraux serbes », « au nom de l'unité des Serbes pour la victoire ».

Soutenu publiquement par les 21 généraux de son état-major — pour la plupart d'anciens officiers de l'armée yougoslave —, le général Mladic avait refusé son limogement, déclenchant une grave crise entre les pouvoirs civil et militaire serbes en Bosnie.

Son coup de force avait sérieusement ébranlé le « gouvernement » de M. Karadzic, déjà boycotté depuis plus d'un an par le président serbe Slobodan Milosevic qui l'accuse d'être un « fauteur de guerre » obsédé par l'idée d'entraîner la Serbie dans le conflit. M. Milosevic avait associé le général Mladic à des entretiens à Belgrade avec le chef de la diplomatie russe Andreï Kozirev. M. Karadzic avait alors publiquement contesté au général le droit de mener des pourparlers politiques avec des émissaires étrangers.

Mercredi, il accusait M. Milosevic de « céder aux pressions de l'étranger » et estimé que sa passivité en Krajina « confine à la trahison ».

EN BREF

Tueur en série

Un tueur en série (peut-être un policier) sévit dans la région de La Nouvelle-Orléans et est soupçonné d'être responsable de 24 meurtres depuis 1991, la plupart du temps des prostituées dont les corps dénudés ont été jetés dans les marécages, ont annoncé hier les services de justice de la Louisiane. Les autorités ont lancé un appel à

témoignages. Le principal suspect semble être un policier qui connaissait certaines des victimes; il est toujours en fonctions, occupant un poste administratif. La plupart des victimes (17 femmes noires, deux blanches, quatre hommes noirs et un blanc) ont été étranglées ou étouffées. Les meurtres ont débuté en août 1991, cinq survenant cette année-là. Il y en a eu sept depuis le début de l'année. (AP)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 200-11-000324-957
No. Surintendant 43-074076

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

GESTION D'ALIMENTATION 4-SAISONS INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 358, Jackson, Québec (Québec) G1N 4C5

DÉBITRICE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 39, rue Dalhousie, Québec (Québec), le ou avant le mercredi 30 août 1995 à 11 heures pour mettre en vente un restaurant totalement équipé avec équipement et amélioration locative de haute qualité, parfaitement tenu et plus particulièrement:

LOT 1 Équipement de cuisine pour commerce spécialisé dans la production de mets préparés incluant principalement: Four à convection, congélateurs, emballeuse, chambres froides, balance électronique, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: 42 000 \$

LOT 2 Ameublement et équipement de bureau: Photocopieur, télécopieur, dactylo, classeurs, bureaux, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: 4 000 \$

LOT 3 Camion de livraison Ford Econoline 350, 1988, série 1FTJE34M4JHB14364, moteur diesel, unité de réfrigération de marque Thermoking

VALEUR APPROXIMATIVE: 3 000 \$

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 15% du montant de la soumission, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: GESTION D'ALIMENTATION 4-SAISONS INC." et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

INSPECTION DES ACTIFS

Les lots 1 à 3 pourront être inspectés le samedi 26 août 1995 de 10 heures à 11 heures au 358, rue Jackson, QUÉBEC (Québec).

Pour informations, veuillez communiquer avec M. MARIO VAUGEOIS, du bureau du syndic, au numéro (418) 694-2212.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le mercredi 30 août 1995 à 11 heures au bureau du syndic soussigné.

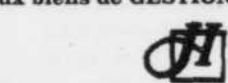
Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Daté de Québec, ce 10e jour d'août 1995

JEAN-GERMAIN HUOT & ASSOCIÉS INC.,
SYNDIC aux biens de GESTION D'ALIMENTATION 4-SAISONS INC.



Jean-Germain Huot
& associés

39, rue Dalhousie
Québec (Québec)
G1K 8R8
Tél.: (418) 694-2212
Fax: (418) 694-2134

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 200-11-000623-952
No Surintendant: 43-072849

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

RESTAURANT BONSAI (QUÉBEC) INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 429, rue Soumande, Ville Vanier (Québec) G1M 2X6

DÉBITRICE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 39, rue Dalhousie, Québec (Québec), le ou avant le mardi 22 août 1995 à 11 heures pour mettre en vente un restaurant totalement équipé avec équipement et amélioration locative de haute qualité, parfaitement tenu et plus particulièrement:

LOT 1 Ameublement et équipement de salle à manger et plus particulièrement: Caisse enregistreuse, chaises, tables, banquettes, réfrigérateur de bar, bancs d'appoint, brûleur, moule à café, cafetière, support, verrerie, coutellerie, système téléphonique, unité de réfrigération, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: 99 500 \$

LOT 2 Équipement de cuisine comprenant: Réfrigérateur, four à pizza, grille-pain, friteuses, four micro-ondes, malaxeur, réchaud, cuisinières, cuisinière avec eau pour woks, table à pizza, lave-vaisselle, chambre froide, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: 118 500 \$

LOT 3 Ameublement de bureau

VALEUR APPROXIMATIVE: 1 900 \$

LOT 4 Améliorations locatives

VALEUR APPROXIMATIVE: 100 000 \$

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 15% du montant de la soumission, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: RESTAURANT BONSAI (QUÉBEC) INC." et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

INSPECTION DES ACTIFS

Les lots 1 à 4 pourront être inspectés le mardi 15 août 1995 de 9 h à 12 h au 429, rue Soumande, VILLE VANIER (Québec).

Pour informations, veuillez communiquer avec M. JEAN-GERMAIN HUOT, du bureau du syndic, au numéro (418) 694-2212.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le mardi 22 août 1995 à 11 heures au bureau du syndic soussigné.

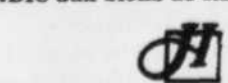
Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Daté de Québec, ce 10e jour d'août 1995

JEAN-GERMAIN HUOT & ASSOCIÉS INC.,
SYNDIC aux biens de RESTAURANT BONSAI (QUÉBEC) INC.



Jean-Germain Huot
& associés

39, rue Dalhousie
Québec (Québec)
G1K 8R8
Tél.: (418) 694-2212
Fax: (418) 694-2134

ITALIE

Vague de violences sexuelles

ROME (AFP) — Une vague de violences sexuelles frappant toute l'Italie suscite depuis plusieurs jours un large débat, mettant en cause le rôle de la télévision et insistant sur la nécessité d'une modification radicale de la législation trop laxiste de la Péninsule.

Une femme abusée par son propre frère à Bari (sud-est), une retardée mentale violée dans une cave à Gallipoli (extrême sud-est), une jeune fille de 17 ans abusée depuis dix ans par son beau-père près de Turin (nord-ouest), deux handicapées de 14 et 18 ans prostituées par leurs parents à Enna, en Sicile: depuis le début de l'été, les journaux et les télévisions se repaissent, dans un grand luxe de détails, d'une série de faits divers à caractère sexuel, souvent contre des mineurs ou commis en groupe à la sortie des discothèques de la côte romagnole (est).

Le chef du gouvernement, Lamberto Dini, a promis mercredi une intervention au parlement dès la rentrée pour faire adopter au plus vite une nouvelle loi sur les violences sexuelles, à l'examen et attendue depuis 18 ans.

Les délits à fondement sexuel sont actuellement considérés comme de simples atteintes à la moralité, entraînant rarement des peines de prison supérieures à un an, alors que le projet prévoit de les transformer en crimes contre la personne. La volonté affirmée par M. Dini a été saluée par l'ensemble de la classe politique. Un sondage a montré que 69,4% des Italiens jugent nécessaire et urgente une loi ou un décret sur les violences sexuelles.

Le député vert Alfonso Pecoraro Scario a proposé « d'étendre aux discothèques les mesures anti violence prévue pour les stades », interdisant leur accès aux personnes ayant des antécédents judiciaires dans ce domaine. À Milan (nord), une association va distribuer prochainement une brochure « anti viol » dans les discothèques. Ses volontaires accompagneront les jeunes filles qui le souhaitent.

Pourtant des journaux comme *Il Messaggero* n'hésitent pas, hier, à douter de la multiplication des comportements déviants, en se demandant si le phénomène n'a pas été « grossi par l'information ».

Plusieurs psychologues ont appelé les médias à l'« autodiscipline sur la manière de donner de telles informations », soulignant leur effet pervers et le risque qu'elles incitent chez certains sujets. La presse est très critiquée pour sa tendance récente au « voyeurisme ». Même les organes les plus sérieux publient des photos d'hommes politiques ou de stars dans des poses ou tenues compromettantes.

« Parler du viol, en insistant sur le courage des jeunes filles qui le dénoncent, est un moyen d'encourager d'autres victimes à le faire, mais il faut éviter les détails scabreux », estime Maurizio Constanzo, animateur respecté de talk-shows.

Certaines personnalités mettent en cause l'utilisation du corps féminin par le petit écran.

L'Église a aussi pris position, le secrétaire général de la Conférence des évêques italiens, Mgr Ennio Antonelli, considérant indispensable un changement de « culture et de mentalité » et dénonçant « la prééminence donnée aux biens matériels et à la recherche du plaisir immédiat ».

Pour VENDRE
ton AUTO

LES ANNONCES CLASSÉES

686-3311

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 200-11-000324-957
No Surintendant: 43-074076

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

GESTION D'ALIMENTATION 4-SAISONS INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 358, rue Jackson, Québec (Québec) G1N 4C5 et ayant fait affaires sous les noms et raison sociale "PASTA DELI"

DÉBITRICE

Avis est, par les présentes, donné que LES LIGNES TELEC INC., du 191, St-Joseph, SQUATEC (Québec) ont fait cession de leurs biens le 3e jour d'août 1995 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24e jour d'août 1995 à 14 heures, au bureau du Syndic, 2, rue de la Cour, RIVIERE-DU-LOUP (Québec).

Daté de Québec, ce 10e jour d'août 1995
JEAN-GERMAIN HUOT & ASSOCIÉS INC.,
SYNDIC aux biens de GESTION D'ALIMENTATION 4-SAISONS INC.



Jean-Germain Huot
& associés

39, rue Dalhousie
Québec (Québec)
G1K 8R8
Tél.: (418) 694-2212
Fax: (418) 694-2134

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO: 200-11-000623-952
No Surintendant: 43-072849

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

RESTAURANT BONSAI (QUÉBEC) INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 429, rue Soumande, VILLE VANIER (Québec) G1M 2X6

DÉBITRICE

Avis est, par les présentes, donné que RESTAURANT BONSAI (QUÉBEC) INC., du 429, rue Soumande, VILLE VANIER (Québec) ayant déposé un avis d'intention le 31 mai 1995 et une proposition le 18 juillet 1995 et que ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputée, en conformité de l'article 57 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, avoir fait cession de ses biens le 31e jour de mai 1995.

Daté de Québec, ce 10e jour d'août 1995
JEAN-GERMAIN HUOT & ASSOCIÉS INC.,
SYNDIC aux biens de RESTAURANT BONSAI (QUÉBEC) INC.



Jean-Germain Huot
& associés

39, rue Dalhousie
Québec (Québec)
G1K 8R8
Tél.: (418) 694-2212
Fax: (418) 694-2134

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
NO: 250-11-000012-953
No Surintendant: 43-071196

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

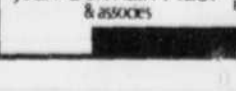
LES INVESTISSEMENTS GORDI INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 266, Rang du Lac, LEJEUNE (Québec) G0L 1S0, et faisant affaires sous les noms de "CAMPING LEJEUNE" et "RESTO LA FOLIE"

DÉBITRICE

Avis est, par les présentes, donné que LES INVESTISSEMENTS GORDI INC., du 266, Rang du Lac, LEJEUNE (Québec) ayant déposé un avis d'intention le 6 mars 1995 et une proposition le 6 avril 1995 entre les mains du syndic Jean-Germain Huot & Associés Inc., et que ladite compagnie a fait cession de ses biens avant que la proposition ne soit homologuée; celle-ci est donc réputée, en conformité avec l'article 64 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, avoir fait cession de ses biens le 6e jour de mars 1995.

La première assemblée des créanciers sera tenue le 31e jour d'août 1995 à 15 h 30 au 5, rue Irberville, RIVIERE-DU-LOUP (Québec).

Daté de Québec, ce 10e jour d'août 1995
JEAN-GERMAIN HUOT & ASSOCIÉS INC.,
SYNDIC aux biens de
LES INVESTISSEMENTS GORDI INC.



Jean-Germain Huot
& associés

39, rue Dalhousie
Québec (Québec)
G1K 8R8
Tél.: (418) 694-2212
Fax: (418) 694-2134

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
NO: 250-11-000012-953
No Surintendant: 43-071196

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

LES INVESTISSEMENTS GORDI INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 266, Rang du Lac, LEJEUNE (Québec) G0L 1S0 et faisant affaires sous les noms de "CAMPING LEJEUNE" et "RESTO LA FOLIE"

DÉBITRICE

No Surintendant: 43-074065

Dans l'affaire de la faillite de:

MARCELLIN GUENETTE, hôtelier domicilié et résidant au 266, Rang du Lac, LEJEUNE (Québec) G0L 1S0

DÉBITEUR

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 39, rue Dalhousie, QUÉBEC (Québec) G1K 8R8, le ou avant le mercredi 30 août 1995 à 11 heures pour l'achat des lots suivants:

LOT 1 Magnifique terrain de camping pour tentes et roulottes, situé sur la rive du lac Squatec, connu et désigné comme étant partie du lot numéro CINQUANTE-TROIS du rang EST (Pte lot 53-rg-EST) au cadastre officiel du Canton d'Aulclair, circonscription foncière de Témiscouata comprenant une plage sablonneuse, 25 emplacements pour campeurs, 8 chalets entièrement équipés, un restaurant casse-croûte incluant ameublement et équipement complets, un bâtiment abritant une buanderie et une salle de toilettes communes

ÉVALUATION MUNICIPALE: 52 000 \$

LOT 2 Équipement de plein air comprenant tracteur Murray 18 H.P., pédalos, canots, kayaks, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: 30 000 \$

LOT 3 Immeuble et terrain situés en bordure du lac Squatec, connus et désignés comme étant une partie du lot numéro CINQUANTE-TROIS du rang Est (Pte 53) au cadastre officiel du Canton d'Aulclair, circonscription foncière de Témiscouata, abritant un restaurant-bar de 85 places et à l'étage un logement de 31/2 pièces.

VALEUR APPROXIMATIVE: 105 000 \$

LOT 4 Équipement de restaurant comprenant friteuse, réfrigérateur, cuisinière au gaz propane, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: 15 000 \$

LOT 5 Ameublement et équipement de restaurant comprenant caisses enregistreuses, tables, chaises, vaisselle et verrerie, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: 35 000 \$

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 5% du montant de la soumission pour les lots 1 et 3, et 15% du montant de la soumission pour les lots 2, 4 et 5 devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE: NOM DU DOSSIER", et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

INSPECTION DES ACTIFS

Les lots 1 à 5 pourront être inspectés en communiquant avec M. KENNETH BERRIGAN et/ou M. RICHARD TWEDDELL, au bureau du syndic, aux numéros (418) 694-2212 et/ou (418) 867-8078.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le mercredi 30 août 1995 à 11 heures au bureau du syndic soussigné, 19, rue Dalhousie, QUÉBEC (Québec) G1K 8R8.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Daté de Québec, ce 10e jour d'août 1995

JEAN-GERMAIN HUOT & ASSOCIÉS INC.,
SYNDIC



Jean-Germain Huot
& associés

39, rue Dalhousie
Québec (Québec)
G1K 8R8
Tél.: (418) 694-2212
Fax: (418) 694-2134

ESPAGNE

Fossiles humains vieux de 780 000 ans

■ WASHINGTON (AFP) — Des fossiles de 780 000 ans ont été identifiés en Espagne et cette découverte des plus anciennes créatures de type humain en Europe occidentale permet de combler un immense vide dans la compréhension de l'histoire de l'homme, selon une étude présentée hier par la revue spécialisée *Science*.

Trente-six fossiles d'os d'hominidés, ces anciennes créatures membres éloignés des ancêtres de la famille des humains, ont été découverts en compagnie d'outils primitifs en pierre dans des grottes près de Burgos, dans le nord de l'Espagne, par une équipe d'archéologues espagnols.

Une nouvelle technique d'identification a permis d'établir qu'ils ont au moins 200 000 ans de plus que les plus anciens fossiles de type humain découverts à ce jour en Europe.

« Si ces dates sont correctes, c'est une découverte extrêmement excitante », a estimé Alison Brooks, membre de l'université George Washington et du département des Origines humaines à la Smithsonian Institution. « Cela signifie qu'il a pu exister de nombreux pré-humains répartis en Europe à un âge très lointain, près d'un quart de million d'années plus

tôt qu'on ne le pensait. »

Des hominidés d'un million d'années ont déjà été découverts en Afrique, au Proche-Orient, en Asie, et même en Europe de l'Est, en Géorgie, mais rien de semblable en Europe occidentale. Les théories sur l'évolution de l'homme avaient dû tenir compte de cette absence, notamment en émettant l'hypothèse de migrations hors de l'Europe.

Cette découverte de l'équipe de M. Eudald Carbonello, de l'université de Tarragone, pourrait permettre de repenser l'histoire de l'Europe. « C'est la découverte la plus importante des dernières années sur les peuplements en Europe », a estimé Clark Howell, de l'université de Californie.

La clé de cette découverte a été la recherche de l'âge des fossiles par une technique basée sur la polarité géomagnétique de la Terre. Actuellement, le pôle magnétique est au nord, ce qui explique pourquoi les boussoles indiquent invariablement où est le nord.

Mais cela n'a pas toujours été le cas et, à plusieurs reprises au cours de l'histoire de l'humanité, le pôle magnétique était au sud.

Lorsque les métaux ferreux refroidissent après une fusion, ils enregistrent la dominance magnétique du moment. Les dates des changements étant connues, les chercheurs ont recherché l'âge de ces fossiles en déterminant la dominance magnétique notée par des minerais du site de la découverte.

Parmi les spécimens découverts figurent des fossiles de quatre créatures de type humain, dont un adolescent et un enfant. Il s'agit de fragments de crânes, dentitions et mâchoires d'ancêtres de l'homme de Néanderthal, qui a vécu en Europe il y a 40 000 ans.

La découverte de l'équipe espagnole permettrait d'identifier une nouvelle sous-famille.

Les outils, parmi lesquels figurent des silex, sont très rudimentaires alors que outils plus sophistiqués, dont des essieux, étaient connus en Afrique à la même époque.

St-Graal découvert



Un historien amateur britannique affirme avoir découvert le Saint-Graal, rapportait hier *The Independent*. Sept ans de recherches ont mené Graham Phillips à une maison de campagne du centre de l'Angleterre où Victoria Palmer, 24 ans, ne se doutait pas de la valeur d'une petite tasse d'onyx dont elle avait hérité. Selon les romans de chevalerie médiévaux, le Graal aurait été utilisé par le Christ pendant la Cène et aurait été utilisé pour recueillir le sang qui coula de son flanc percé lorsqu'il fut crucifié.

FRANCE

Moncrabeau est fière de son Académie des menteurs vieille de 247 ans

Une seule exigence: ne travestir que la Vérité

■ MONCRABEAU, France (AFP) — Mentir n'est pas un péché dans le village gascon de Moncrabeau, dans le sud-ouest de la France, mais au contraire un art que l'on cultive depuis deux siècles et demi, et que l'on exalte chaque premier dimanche d'août avec le sacre d'un roi des menteurs.

Dimanche, c'est Michel 1er, alias Michel Lafitte, déjà sacré deux fois par le passé, qui a été proclamé le roi des menteurs 1995 face aux 11 autres prétendants au trône du royaume des menteurs, venus de tout le sud-ouest et de Belgique.

Moncrabeau s'enorgueillit de posséder une Académie des menteurs qui remonte à 1748 et dont les lettres patentes, conservées aux archives départementales d'Agen, précisent qu'elle réunit « tous les habileurs, menteurs, nouvellistes et autres personnes désœuvrées qui s'exercent dans le bel art de mentir finement sans porter préjudice à autre qu'à la Vérité ».

Si l'on en croit les historiens du lieu — mais le peut-on vraiment ? —, Moncrabeau est un site prédestiné. Son nom signifie Montagne des Chèvres en gascon et il a été baptisé ain-

si parce que les caprinés, qui raffolent du sel, se régalaient du salpêtre qui recouvre la colline sur lequel il est bâti. Les Moncrabelais étaient donc voués à savourer le sel de l'esprit comme leurs chèvres celui de la colline.

Cette année, la victoire a été remportée par la « menterie » de Michel 1er, une histoire désopilante sur l'origine alpine des chèvres de Moncrabeau, que lui enseigna, dit-il, son aïeul Biquet 1er.

Pour cette histoire, Michel 1er a recueilli la plus grosse quantité de sel (plus d'un kilo et demi) donnée par les jurés.

En effet, le jury, composé de membres de l'Académie des menteurs, dont le siège est situé — vrai de vrai —, rue Cocu-Saute à Moncrabeau, votent à l'aide d'une salière et d'une cuillère de bois, attribuant à chaque prétendant une quantité de sel allant de une à 12

cuillerées, sous le regard tutélaire bien qu'indifférent d'une jolie chèvre au pelage mordoré.

Le nouveau roi, qui a reçu sa couronne de son prédécesseur, Michel III, devra veiller à ce que tous ses sujets respectent leur engagement de « travestir la Vérité, toute la Vérité et rien que la Vérité, en tout temps et en tout lieu ».

Il a noté au passage que, comme son prédécesseur, il est employé à l'hôpital psychiatrique proche: pure coïncidence, a-t-il dit.

Devant plus d'un millier de personnes venues soutenir leurs prétendants favoris, la séance de « menteries », obligatoirement dites en français ou en gascon, a été animée par l'orphéon de la Royale Moncrabeau de Namur, académie sœur de Belgique, composée de 40 Molons, mot qui désigne, s'il faut les croire, l'araignée qu'ils ont dans le plafond.

Autour d'une menterie quelque peu grivoise sur certains égarements des moeurs pastorales, un sage du lieu a été cité, qui aurait dit: « À Moncrabeau, il n'y a plus guère de chèvres, mais il nous reste nos femmes ».

EN BREF

Mari peureux

Un Britannique de 34 ans, rentrant chez lui après une soirée particulièrement arrosée au pub, a préféré se faire arrêter et passer la nuit au poste plutôt que d'affronter la colère de sa femme, a-t-on appris hier de source judiciaire. Mark Mason, un chômeur, s'était rendu dans son pub de Cinderford avec en poche de quoi se payer deux pintes de bières. Il en a bu une quinzaine au total, profitant des tournées offertes par des amis, et d'un crédit ouvert par le patron du pub. Plutôt que de rentrer chez lui et d'avouer à sa femme qu'il avait contracté 16 livres de dettes, Mason a décidé de commettre « un délit quelconque qui lui permettrait d'être détenu pour la nuit », selon l'accusation. L'homme a donc sorti son canif, s'est jeté sur un chauffeur de taxi qu'il a menacé, avant que deux policiers ne le maîtrisent et ne l'arrêtent. Le juge a accepté l'argument de la défense, selon laquelle Mason n'avait « ni l'intention de blesser qui que ce soit ni de voler quoi que ce soit ». Il lui a rappelé qu'il aurait sans doute pu « atteindre son objectif d'être arrêté et détenu en faisant quelque chose de moins extravagant ». Mark Mason a été condamné à une peine de travaux d'intérêt général, assortie de 12 mois de mise à l'épreuve.

LOCATION
Pelletier
AUTOS • LOCATION • MINIBUS

AVIS

Suite à l'avis paru le samedi 5 août dernier indiquant la faillite du "CENTRE DU CAMION PELLETIER (1991) INC.", dont le siège social indiquait l'état du 900, boul. Pierre-Bertrand, nous désirons apporter les rectifications suivantes:

Cette compagnie n'a jamais opéré à l'adresse susmentionnée, mais avait son siège social administratif à cette adresse, mais ceci avant le 1er novembre 1992, date à laquelle notre compagnie y a installé ses quartiers et y opère depuis cette date.

Afin de clarifier cette situation, nous désirons rassurer notre distinguée clientèle que nous sommes toujours là pour la servir et que nous regrettons la confusion que tout ceci aura pu causer.

Olivier Tremblay, président

Franchise opérée par:
SOLIMPEX INTERNATIONAL Inc.
900, boul. P.-Bertrand, bureau 170
Ville Vanier, Québec G1M 3K2

Pour
VENDRE
ton
AUTO

LES ANNONCES
CLASSÉES

686
3311

MÉTIVIER
& ASSOCIÉS
SYNDIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO : 200-11-000593-957
No Surintendant : 43-072749

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de :
LES IMPORTATIONS PERREAULT INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 5401, boul. des Galeries, QUÉBEC (Québec) G2K 1N4

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau au 2960, boul. Laurier, bureau 210, Sainte-Foy (Québec), le ou avant le mercredi 30 août 1995 à 11 heures pour l'achat des lots suivants:

LOT 1	Fonds de commerce de magasin comprenant vestons, pantalons, chemisiers, cravates, ceintures, etc. VALEUR AU COÛTANT :	38 720 \$
LOT 2	Ameublement et équipement de magasin comprenant présentoirs, comptoirs, meuble de travail, système téléphonique, etc. VALEUR APPROXIMATIVE :	32 000 \$
LOT 3	Ameublement et équipement de magasin comprenant bureau de travail, ordinateur, dactylo, etc. VALEUR APPROXIMATIVE :	2 480 \$
LOT 4	Lot d'œuvres d'art telles que : a- Alternand 2/50 de "RIQUX" b- Baigneuse de "FIELDING DOWES" c- Tempête terminée de "GRONDIN GAMACHE" d- La vie 86/250 de "GEROMETTA" e- Goose rock août 55/100 de "CLAUDE SIMARD"	IND. IND. IND. IND. IND.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé de 15 % du montant de la soumission, et devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE : LES IMPORTATIONS PERREAULT INC.", et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

INSPECTION DES ACTIFS

Les lots 1 à 4 pourront être inspectés le vendredi 18 août 1995 de 10 heures à 15 heures au "CENTRE COMMERCIAL DES GALERIES DE LA CAPITALE". Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. DENYS CHABOT du bureau du Syndic, au numéro (418) 651-5500.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le mercredi, 30 août 1995 à 11 heures au bureau du syndic soussigné. Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

DATE DE SAINTE-FOY, ce 10e jour d'août 1995

ÉRIC MÉTIVIER, C.I.P., SYNDIC
à l'actif de LES IMPORTATIONS PERREAULT Inc.
BUREAU DE MÉTIVIER & ASSOCIÉS,
SYNDIC

QUÉBEC • Victoriaville • Saint-Joseph (Beauce)
Iberville III, 2960, boul. Laurier, bureau 210
Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1 Tél.: 651-5500 Téléc.: (418) 651-8077

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL
TRAVAUX DE DRAINAGE -
AVENUE SAINTE-BRIGITTE

APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval (MRC de La Jacques-Cartier) demande des soumissions pour des travaux de drainage et stabilisation de talus dans le cadre de l'amélioration de l'avenue Sainte-Brigitte.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de :

GAGNÉ & SAVARD INC.
4700, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec)
G1P 2J9

Téléphone : (418) 871-1811

à compter de 13 h le 14 août 1995, moyennant un dépôt en argent ou par chèque de cinquante dollars (\$ 50) TPS et TVQ incluses, non remboursable.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission du même montant, payable à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées avec mention "TRAVAUX DE DRAINAGE" seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval situé au 1, rue Auclair à Sainte-Brigitte-de-Laval jusqu'à 11 heures, heure locale, le 28 août 1995, pour être ensuite ouvertes publiquement le même jour, à la même heure, en présence des intéressés.

La Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourage aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Donné à Sainte-Brigitte-de-Laval, le 12 août 1995

Le secrétaire-trésorier, Jacques Vallée



SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

P01569

Acquisition et livraison de 13 fourgonnettes

DESCRIPTION

La Société de l'assurance automobile du Québec sollicite des offres, auprès de fournisseurs spécialisés dans la vente de véhicules pour l'acquisition de : treize (13) fourgonnettes compactes, 4 X 2 traction avant, de l'année 1996. Le choix sera fait parmi les véhicules de marques et modèles suivants : CHEVROLET LUMINA APV, PONTIAC TRANS-POR, DODGE CARAVAN, PLYMOUTH VOYAGEUR, FORD OU MERCURY VILLAGER.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Disponibles à compter du lundi, 14 août 1995 aux heures normales de bureau : 8 h 30 à 12 h 00, 13 h 00 à 16 h 30, à l'endroit suivant :

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Accueil et renseignements

333, boul. Jean-Lesage

Québec (Québec) G1K 8J6

Toute question relative à certains détails de l'appel d'offres doit être acheminée directement et uniquement à :

Société de l'assurance automobile du Québec

a/s de monsieur Florent Girard

Téléphone : (418) 528-4138

Télécopieur : (418) 528-1000

DATE ET HEURE DE CLÔTURE

Mercredi le 6 septembre 1995 à 15 h 00.

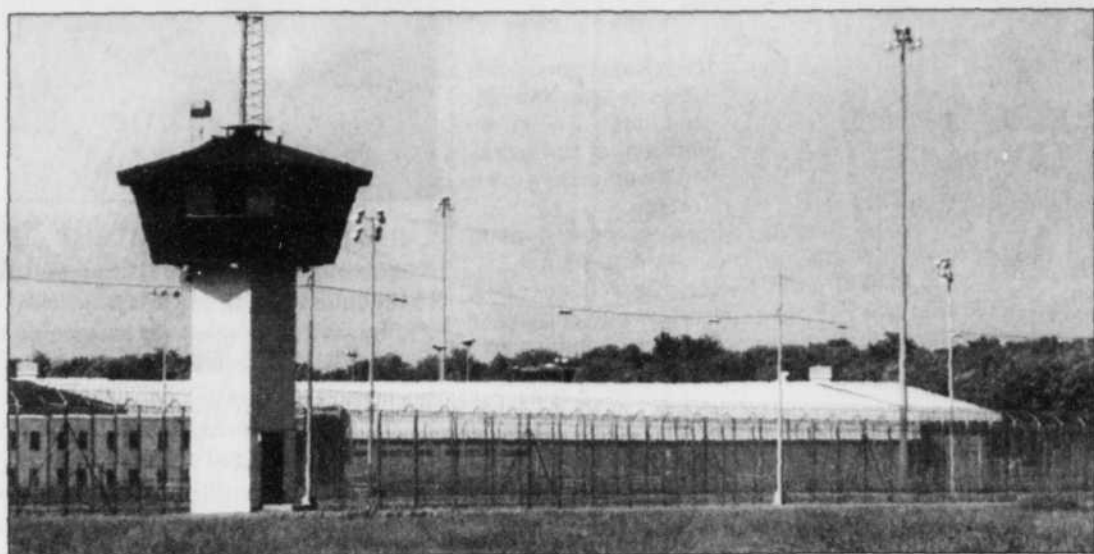
Les fournisseurs pourront assister à l'ouverture des soumissions qui se tiendra au 333, boulevard Jean-Lesage, rez-de-chaussée, Québec, immédiatement après l'heure de clôture. Seuls seront admis à présenter une offre, les fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant une place d'affaires au Canada.

LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC NE S'ENGAGE À ACCEPTER NI LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES OFFRES REÇUES.

Le directeur des Ressources matérielles et immobilières
Yves Traversy

DOSSIERS

Au « SUPERMAX » de Donnacona



LE SOLEIL, RENÉ MATHIEU

■ DONNACONA — Même s'ils sont tenus en détention sous un régime de sécurité maximale, les prisonniers du pénitencier de Donnacona réussissent à consommer et à s'échanger drogue et alcool frelaté, favorisant le développement d'une économie souterraine prospère.

Si la drogue est un problème dans les pénitenciers, celui de la fabrication et de la consommation d'alcool frelaté l'est tout autant.

Les détenus confectionnent de l'alcool artisanal avec des épluchures de fruits et de légumes, du ketchup ou des tomates pour l'acidité, du pain pour la levure, et du sucre. Ils s'approvisionnent en ingrédients dans les cuisines, à la cafétéria ou encore à la cantine.

Ils placent tous les ingrédients dans un contenant hermétique pour les faire fermenter. Ils filtrent ensuite la mixture pour obtenir ce qu'ils appellent dans le milieu de la «broue». Distillé trois fois, ce mélange peut donner une boisson atteignant jusqu'à 95 % d'alcool pur.

Selon des gardiens de la prison, la fermentation de la «broue» dégage une odeur de levure que les prisonniers masquent avec du parfum. «Lorsque ça sent l'Aqua Velva à plein nez dans une cellule, nous nous doutons que le prisonnier cache quelque chose», raconte un agent correctionnel.

«Ils trouvent toutes sortes de façons de camoufler leur mélange dans leur cellule. Nous en avons trouvé un, l'autre jour, qui s'était fabriqué un lit d'eau! Il avait complètement vidé la mousse de son matelas, et avait mis à la place des sacs soudés ensemble, remplis de «broue», relate un gardien de Donnacona.

L'alcool est consommé par le détenu lui-même ou sert de monnaie d'échange

contre de la drogue, des cigarettes ou d'autres biens.

Comme dans la société, une économie souterraine florissante existe dans les pénitenciers. «Plusieurs détenus purgent de longues sentences et veulent les faire le plus confortablement possible», explique Pierre Laplante, directeur adjoint aux programmes et services du pénitencier de Donnacona. «Certains s'enrichissent en terrorisant les autres», ajoute-t-il.

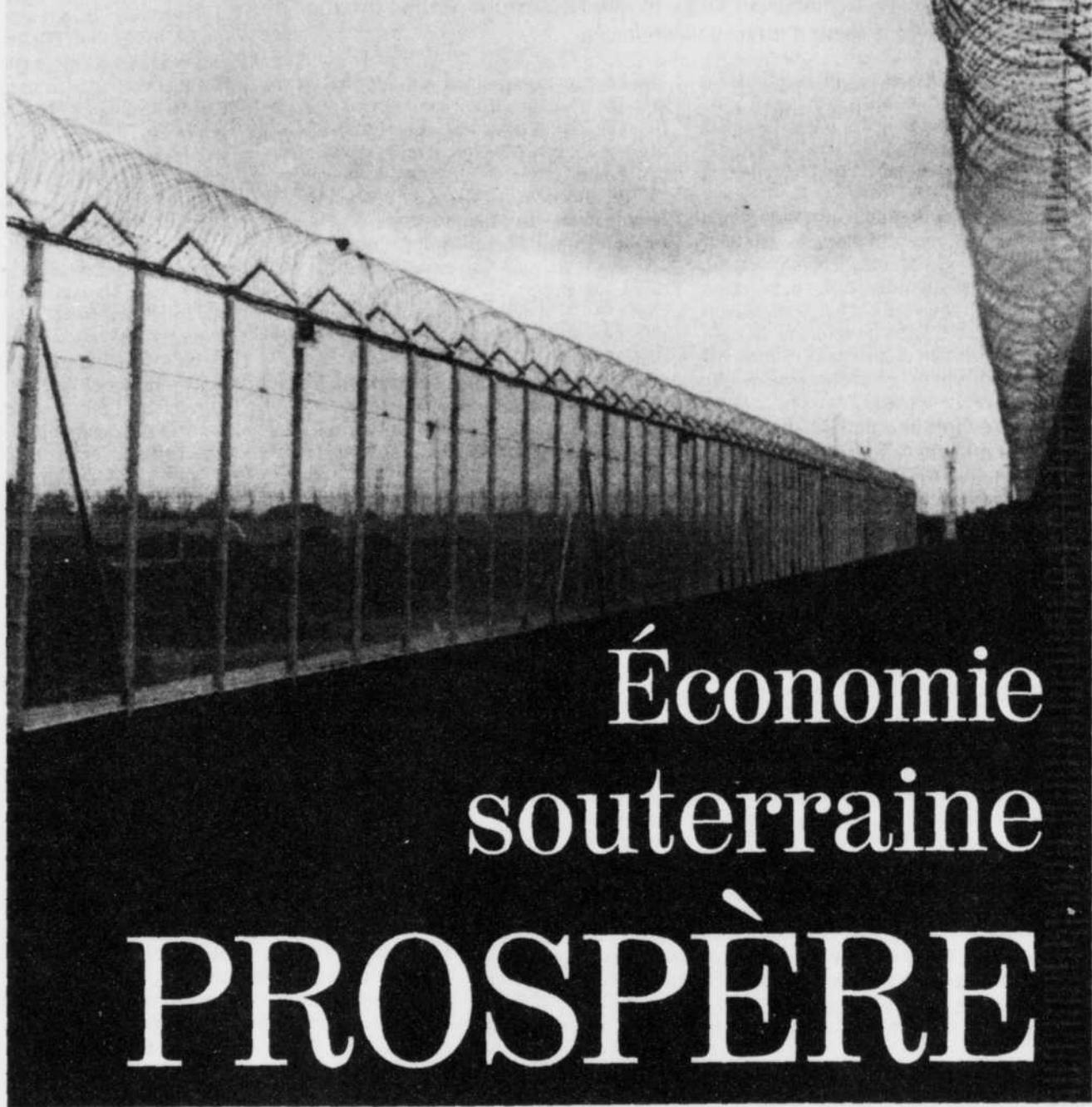
Le «racket» de protection, la contrebande de drogue et d'alcool frelaté font partie des principales activités du «monde interlope» carcéral. «Outre les espèces, les détenus utilisent comme moyens de paiement les drogues, les cigarettes, les autres produits du tabac, les articles achetés à la cantine (y compris les timbres), des effets personnels, des effets gardés en cellule, des articles achetés en vrac, diverses formes de reconnaissances de dette et même, à l'occasion, des armes de fabrication artisanale», explique-t-on dans un rapport portant sur la situation économique des prisonniers.

Devant cette situation, les autorités de Donnacona ont décidé de contrôler davantage l'économie souterraine dans les murs de la prison en diminuant la quantité d'articles de «cantine» que les détenus peuvent échanger. «Avant, nous leur permettions de se vendre entre eux des produits de consommation courante, comme des cartes de souhaits, des photos, des piles, des serviettes de plage, etc. Nous n'avions aucun contrôle sur les échanges. On se demandait souvent: l'a-t-il vraiment eu, ce qu'il a acheté?», raconte M. Laplante.

À 2 DANS 7 MÈTRES CARRÉS

Par ailleurs, une nouvelle réalité est venue changer les règles du jeu au pénitencier de Donnacona, celle de la double occupation.

Devenu le seul pénitencier à sécurité maximale au Québec il y a un peu plus de deux ans, l'établissement de Donnacona a connu d'importantes



LE SOLEIL ARCHIVES

Économie souterraine PROSPÈRE

augmentations de détenus au cours des dernières années. Le «supermax», comme il est souvent appelé, compte maintenant plus de 400 prisonniers.

Cette hausse de population a nécessité divers aménagements, dont une augmentation des cellules en double occupation. Présentement, de 20 à 30 % des détenus vivent à deux dans une cellule, selon les autorités du pénitencier.

«La cellule où vivent deux personnes

n'est pas plus grande qu'une cellule standard de 7 mètres carrés. On lui a seulement ajouté un lit superposé», explique M. Laplante.

Les détenus sont placés en double occupation selon des critères de durée de la détention, mais aussi de volontariat.

Ceux qui veulent être seuls dans leur cellule doivent inscrire leur nom au bas d'une liste d'attente.

À la suite des événements survenus il y a deux semaines, les gardiens du

«pen» ont dénoncé cette hausse de la double occupation, qui complique considérablement leur travail, selon eux.

Pour les détenus, la double occupation n'est pas bien drôle non plus, puisqu'ils doivent partager des espaces très restreints.

Selon des personnes travaillant au pénitencier, il n'est pas rare que les «petits jeunes» de 20 ans, «à la peau de pêche», se fassent violer par celui avec qui ils partagent la cellule.

19 millions \$ en salaire aux détenus

■ DONNACONA — Les revenus d'emploi des détenus canadiens se sont élevés à plus de 19 millions de dollars en 1993-94. Pour l'établissement de Donnacona, cette somme atteindrait 400 000 \$.

Ces données ont été compilées dans le cadre d'une étude sur la situation économique des détenus, menée en 1993-94, et dont LE SOLEIL a obtenu copie.

Pour effectuer diverses tâches, les détenus obtiennent un salaire allant de 5,25 \$ à 6,90 \$ par jour. Le calcul de la rémunération est basé sur le salaire minimum fédéral pour une personne qui travaille 40 heures par semaine tout en étant logée, nourrie, soignée et ayant tout ce qu'il faut pour combler les nécessités de la vie courante.

Si un détenu est en «chômage» volontairement, soit qu'il ne veut pas travailler ou participer à des programmes, il ne reçoit pas de paye. Par

contre, s'il est en «chômage» par obligation médicale ou autre, on lui donne 1,60 \$ par jour pour assumer ses menues dépenses.

RÉGIME DE PAYE MODIFIÉ

La direction du pénitencier de Donnacona a récemment implanté des changements dans la façon de rémunérer les détenus, qui pourraient expliquer en partie la montée de la tension dans ses murs.

Depuis le 1er avril, l'échelon salarial des prisonniers est déterminé en fonction de ce qu'ils font pour changer leur comportement, et non seulement de leur rendement au travail. «Si un dé-

tenu a des problèmes de toxicomanie, par exemple, et qu'il participe à des programmes pour régler sa situation, il aura une meilleure rémunération que s'il travaille à la cuisine», explique Pierre Laplante, directeur adjoint aux programmes et services du pénitencier de Donnacona.

L'impact de cette nouvelle politique ne s'était pas encore vraiment fait sentir, car les détenus sont évalués à tous les trois mois. Les détenus qui subissent des baisses l'ont donc su que tout récemment.

Selon la direction du pénitencier, les prisonniers semblent avoir de la difficulté à accepter cette nouvelle politique. «Celui qui travaille à la cuisine,

qui gagnait 6,90 \$ par jour, à qui on annonce que son salaire baissera et qu'il gagnera 5,50 \$ parce qu'il ne fait rien pour s'améliorer, l'accepte mal, c'est sûr», commente M. Laplante.

«Avant, la philosophie, c'était occuper ton temps le mieux possible, ne respire pas trop d'air et tout

ira bien. Maintenant, nous voulons que les prisonniers soient plus que de bons détenus: qu'ils deviennent de meilleurs citoyens, pour éviter le phénomène de la prison à porte tournante», ajoute-t-il.

PAYÉS POUR ALLER À L'ÉCOLE

La participation à des cours dispensés dans une école aménagée à l'inté-

rieur de la prison fait partie des activités rémunérées. «Environ 40 % des détenus vont à l'école», estime M. Roland Saint-Amour, porte-parole du pénitencier. On y enseigne tous les niveaux scolaires, allant de la première année du primaire à la cinquième du secondaire. Une formation menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en comptabilité est également offerte.

Les prisonniers qui veulent poursuivre leurs études au-delà du secondaire V doivent le faire en suivant des cours par correspondance. «Nous avons dû abandonner les cours de niveau collégial à cause de restrictions budgétaires», explique M. Saint-Amour.

Par ailleurs, selon des études datant de 1993, un prisonnier à sécurité maximale coûte à l'État 70 236 \$.

Un hic: l'échelon salarial déterminé en fonction du changement de comportement

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Une loi pour faire le ménage

Daniel Desrochers, 11 ans, a eu le cerveau transpercé par une pièce de métal de trois centimètres, rue Adam, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal. Il ne vivra pas ou il conservera des dommages cérébraux majeurs.

Daniel Desrochers pourrait être votre fils, votre neveu, ou votre jeune voisin. Le garçonnet est l'innocente victime d'une interminable série d'attaques à la bombe auxquelles se livrent depuis deux ans les bandes criminalisées qui se disputent le contrôle des territoires pour la vente de la drogue et la prostitution. Des attentats du genre sont aussi survenus le printemps dernier dans des quartiers résidentiels de Québec et de Lévis. À chaque reprise, les résidents ont poussé des soupirs de soulagement que des passants n'aient pas été tués; plusieurs ont témoigné de leur intention de déménager ou ont réclamé une action policière plus énergique.

Le directeur de la police de la CUM, Jacques Duchesneau, plusieurs de ses collègues et le Bloc québécois ont déjà réclamé l'adoption d'une loi antigang au Canada, comme il en existe en France, en Italie et aux États-Unis. Le ministre de la Justice et Procureur général du Canada, M. Allan Rock, qui était bien pressé de légiférer sur le contrôle des armes à feu que d'honnêtes citoyens déverrouillent une fois l'an pour une partie de chasse, montre beaucoup moins d'empressement à fournir aux policiers des outils efficaces de lutte au crime organisé.

À Montréal seulement, plus d'une cinquantaine d'attaques à la bombe sont pourtant survenues depuis deux ans. Les policiers avouent leur impuissance à prévenir ces règlements de comptes. À moins d'une délation ou d'une interception accidentelle d'une conversation entre criminels déjà sous écoute électronique, il leur est à peu près impossible de déjouer ces complots et de bien assurer la sécurité des citoyens étrangers aux règlements de comptes entre groupes rivaux.

Tout au plus, les gestes d'éclat dans les guerres de gangs fournissent-ils des occasions aux policiers pour épinglez des hommes de main et les faire condamner à la prison où ils transposent leurs querelles. Nous y assistons actuellement au pénitencier de Donnacona. Sur le terrain, ceux-ci sont aussitôt remplacés par de nouvelles recrues, heureuses de graduer et prêtes à tout. Les têtes dirigeantes du crime organisé au Canada ne sont, de leur côté, à peu près jamais rejointes par les forces policières, même si des ressources humaines et financières sont constamment ajoutées pour lutter contre les mafieux.

Les lois antigang rendent illégaux les groupes criminalisés et permettent l'arrestation des personnes soupçonnées d'appartenir à l'un d'eux. Les pouvoirs dont disposent les corps policiers sont automatiquement beaucoup plus étendus et il devient plus facile de prévenir les crimes plutôt que de devoir attendre pour courir derrière leurs auteurs et ensuite établir leur culpabilité devant un juge ou un jury. Actuellement, au Canada, les bandes criminalisées, loin d'être clandestines, ont pignon sur rue!

Il va de soi que de telles lois doivent contenir les balises nécessaires pour empêcher les abus et les atteintes aux libertés fondamentales. S'il en existe en France et aux États-Unis, cela n'est sûrement pas insurmontable.

Au Canada, les bandes criminalisées ont pignon sur rue



REPRISE

CARREFOUR DES LECTEURS

Aveuglement et lâcheté

Au moment de la Conférence de Londres sur la Bosnie, je lisais un livre d'Alice Miller: Abattre le mur du silence.

Un paragraphe de ce livre correspond à ma perception de l'attitude des pays occidentaux.

« Le Nietzsche réel a écrit: « Nous craignons tous la vérité ». Et encore: « L'erreur n'est pas aveuglement, l'erreur est lâcheté... Chaque acquisition, chaque pas en avant dans la connaissance est le fruit du courage. »

Alice Miller poursuit: « Je pense, quant à moi, que l'aveuglement est le fruit de la peur devant les faits susceptibles de déclencher la colère. Mais, précisément, vivre et exprimer une colère justifiée rendent l'homme courageux. »

Je crois, pour ma part, que les dirigeants des pays d'Europe occidentale ne souhaitent pas un pays « musulman » dans leur arrière-cour et craignent de s'avouer cette vérité. Ces dirigeants acceptent le partage de la Bosnie entre Serbes et Croates et la création d'enclaves (réserves ou ban-toustans?) pour les Bosniaques musulmans. L'erreur de l'ONU en Bosnie n'est pas seulement aveuglement mais lâcheté devant les agresseurs serbes. L'ONU permet le nettoyage ethnique géographique (et peut-être physique) en livrant aux agresseurs serbes des populations civiles désarmées par elle et sous sa protection. L'ONU ne veut pas être en colère. D'où l'aveuglement et la langue de bois de son dirigeant, des médiateurs de la Communauté européenne et des ministres des Affaires étrangères de France, d'Angleterre, du Canada et des États-Unis. D'où l'hypocrisie de leurs discours, de leurs recommandations et de leurs ultimatums.

Le jour précédant la Conférence de Londres, une lectrice de nouvelles à la télévision française a demandé à un ministre: « Peut-on parler de la lâcheté des pays occidentaux? » Le ministre, surpris, a répondu que le mot lâcheté était un peu fort et a recommencé à réciter les formules inutiles en langue de bois, sur l'intolérable, l'innacceptable, l'humiliation de la communauté internationale par les Serbes de Bosnie.

Je souhaite me tromper dans ma per-

ception de l'avenir de la Bosnie. Les prochains jours vont nous montrer si les dirigeants de l'ONU, des principaux pays d'Europe occidentale et des États-Unis sont juste un peu lâches ou aussi lâches que le croient de plus en plus de personnes.

André Turmel, Lac-Échemin

Le débat a-t-il perdu son âme?

(Lettre à M. Jacques Parizeau)

Nous sommes deux jeunes de 22 ans. Depuis longtemps, nous sentions le besoin de vous faire part de certaines de nos préoccupations. Celles-ci se rattachent au désir commun que nous avons, vous et nous: un Québec souverain, un pays. Tous les jours, des choses aberrantes nous heurtent, nous enragent. La léthargie dans laquelle baigne la majorité de la population est désespérante. « Un pays oui, à condition que je puisse garder mon ski-doo. » Que se passe-t-il? Pourquoi un débat comptable sur le problème mathématique que semble être devenu la souveraineté alors qu'elle devrait être une question de cœur, d'avenir, d'identité? Peut-être est-ce parce que le débat est devenu trop calculateur, qu'il a perdu son âme et qu'on s'en est finalement désintéressé.

Nous sommes encore un certain nombre à voir sous ce débat de chiffres les véritables tenants et aboutissants. Seulement nous nous demandons quoi faire, comment faire pour rallier les gens, en revenir au fond de l'histoire (dans tous les sens du terme), pour en revenir aux vraies questions. Auriez-vous des suggestions à nous faire? Des numéros de téléphone à nous donner (ce n'est même pas une blague de désespérés), puisque vous êtes, somme toute, la personne la mieux placée pour orienter notre démarche en ce sens.

Si la majorité des gens en ont à peu près rien à cirer d'un pays, c'est peut-être parce qu'ils n'ont pas l'impression de pouvoir s'identifier à quoi que ce soit. Enfin, s'ils ne reconnaissent pas leur culture, c'est peut-être qu'elle n'a pas les moyens de se rendre jusqu'à eux! Le temps des audiences sur la souveraineté du Québec est passé, nous le savons, excusez notre égarément et revenons-en à notre propos principal. Pourquoi ce désintéressement de la popula-

tion et que faire? Nous espérons encore que vous avez dans votre jeu une carte qui saura contrer cette inertie. Bref, si vous en avez une de trop, pourriez-vous nous la refiler? Merci.

En terminant, bien sûr nous espérons que cette fois sera la bonne. Si l'on se méprenait, c'est peut-être au bout du compte que notre peuple ne mérite pas son pays, qu'il est trop médiocre pour en être digne, assommé par on ne sait trop quoi. Un organisme vivant dépourvu d'instinct de survie ne mérite pas de vivre.

Isabelle Roy, Frédéric Yekman, Québec

Dérapiage ambulatoire

(Lettre à M. Jean Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux)

En ma qualité d'infirmière à la retraite, ayant à mon crédit 43 ans de nursing hospitalier, je vous fais part de mon immense déception, à la suite de votre décision de fermer sept hôpitaux de Montréal et de changer la vocation de plusieurs autres hôpitaux de Montréal et de Québec.

Qu'une telle décision vienne de la Régie, je ne l'accepte pas, mais je la comprends, car il s'agit là d'administrateurs. Mais que vous-même, en tant que ministre et médecin, entériniez une telle décision, je ne puis accepter cela, en raison du fait que votre expérience médicale aurait dû vous sensibiliser à la douleur parfois extrême des patients.

Après vous avoir entendu dire à *Droit de parole*, que même si une ambulance est obligée d'aller 10 coins de rues plus loin pour conduire un malade à l'hôpital, cela n'est pas important, on s'interroge sérieusement sur la valeur de votre estimation.

Dans un cas d'arrêt cardio-respiratoire, on ne dispose — comme on le sait — que de quatre minutes pour agir, car au-delà de cette limite, les cellules cérébrales se dégènerent et se détruisent. Si l'on parvient, il ne jouira plus désormais de la vie humaine, condamné qu'il sera à une existence végétative.

Votre virage ambulatoire actuel s'oriente plutôt vers un dérapage ambulatoire.

Aussi, de toute nécessité, des mesures moins draconiennes devraient être prises, car, avant de protéger les millions, vous avez une autre mission: celle de protéger la vie des êtres humains.

Marie-Claire Gagné, Sainte-Foy

Air pollution

Laurent Aubé

M. Aubé est de Sainte-Foy

De plus en plus, la population des pays industrialisés est sensibilisée par les polluants de tout acabit.

En effet, on s'acharne à épurer les gaz de nos cheminées et de l'échappement de nos « bagnoles », à éliminer le fréon de nos réfrigérateurs, à filtrer nos égouts et à nous mettre en garde contre le plomb des peintures et même contre le mercure des poissons et des amalgames d'obturations dentaires.

Que dire de la lutte contre les DDT, BPC et toute cette chimie déployée sans souci des retombées toxiques?

Greenpeace s'en prend aux radiations de toutes sortes et les médecins enlèvent allègrement les prothèses mammaires et s'attaquent obstinément aux fumeurs.

Malgré ces grands remue-ménage on oublie souvent de protéger l'un de nos sens le plus parfait: l'ouïe. En effet, le bruit qui martyrise de plus en plus notre fragile oreille interne prolifère sans restriction dans nos rues en construction, dans « nos chars » avec stéréos à hauts décibels, dans nos Walkmans « ouverts à la planche » et dans nos assourdissantes discothèques.

À ce sujet, je porte votre attention, sur ces hydravions qui survolent in-

lassablement et sans vergogne nos populations de Saint-Augustin, de Cap-Rouge, de Sainte-Foy, de Saint-Romuald, de Saint-Nicolas, de Saint-David, de Lévis, de Québec.

Ils se baladent à basse altitude dans un « romboissement d'enfer » qui fait sauter nos pouspons dans leur paisible sommeil et qui oblige des milliers de citoyens à hausser la voix, à gesticuler ou, comme Ulysse entouré des Sirènes, à boucher leurs oreilles avec des bouchons de cire. Vous me direz que ces mêmes citoyens abasourdis n'auraient qu'à se taire et à endurer en silence la torture de leurs tympans contorsionnés par le vacarme de ces

engins infernaux.

Pourquoi ne suivrions-nous pas l'exemple des Cris du Grand Nord qui protestent à juste titre contre les survols en rase-mottes des avions de l'OTAN perturbant leur faune? (Leurs castors deviennent schizophrènes, leurs ratons-laveurs déprimés, leurs renardes avortent et leurs ours ont la diarrhée.)

Pourquoi nos touristes ébahis en altitude ne se contenteraient-ils pas aussi comme d'autres de regarder défiler nos imprenables paysages par la voie fluviale plutôt que dans « leurs calèches aériennes »?

Nos cupides promoteurs qui profitent légalement de leur manne tapageuse et polluante pourraient tout aussi bien, avec les mêmes profits, promener les yeux touristiques dans nos navires qui glissent en silence sur le majestueux Saint-Laurent.

Quant aux politiciens qui préfèrent le statu quo sur la pollution bruyante affectant des milliers de citoyens, au changement de la stupide loi permettant ces innombrables survols par ces hydravions pétaradants, gardons-nous de les réveiller car ils cuvent présentement leur « vin ré-férendaire ».

Touristes, prenez le bateau!

EN BREF

ARGENTINE

Aspirée hors d'un avion

Une hôtesse de l'air argentine a été aspirée mercredi à l'extérieur d'un avion de ligne en plein vol après que l'une des portes de l'appareil se fut ouverte dans une zone de turbulences. L'appareil de la compagnie Inter-Austral avait décollé depuis 15 minutes quand une des portes s'est ouverte pour une raison inexplicable. C'est en essayant de la refermer que l'hôtesse a été aspirée vers l'extérieur. Personne d'autre n'a été blessé. Des recherches ont été entreprises pour tenter de retrouver le corps de la jeune femme dans une zone montagneuse. (AFP)

PAYS-BAS

Liquide médical avarié

Onze personnes opérées pour une cataracte le mois dernier dans un hôpital de Haarlem (ouest des Pays-Bas) pourraient perdre la vue parce que leurs yeux ont été ensuite rincés avec un produit avarié, ont indiqué jeudi des responsables de cet hôpital. Le liquide en cause avait été préparé par la pharmacie de l'hôpital et s'était altéré pour des raisons encore obscures. Il était utilisé en remplacement d'un produit fourni par l'industrie pharmaceutique, a expliqué l'hôpital. Un porte-parole de l'hôpital a déclaré que tout sera mis en œuvre pour sauver la vue des patients, n'excluant pas le recours à une transplantation de la cornée dans les cas les plus graves. La direction de l'hôpital dit assumer sa responsabilité. (AFP)

CORÉE

Le plus vieux prisonnier politique

Kim Sun-Myung, incarcéré depuis la Guerre de Corée (1950-53) par les autorités de Séoul et considéré par Amnesty internationale comme le plus vieux prisonnier politique du monde, a été amnistié hier dans le cadre d'une mesure de grâce présidentielle qui touche plus de 3000 personnes. Kim Sun-Myung, aujourd'hui âgé de 71 ans, détenu pendant près de 44 ans, avait été arrêté le 15 octobre 1951, sous l'accusation d'être un agent du Nord. Il recouvre la liberté en même temps que Ahn Hak-Sop, 64 ans, qui était resté derrière les barreaux également depuis la Guerre de Corée sous l'accusation d'espionnage au profit de la Corée du Nord. Les deux hommes observaient depuis lundi — à l'instar de plus de 450 autres prisonniers politiques — une grève de la faim pour être inclus dans la grâce présidentielle. Pour les autorités, les deux hommes ne s'étaient jamais « convertis » à l'anticommunisme. (AFP)

BELGIQUE

Décès du philosophe Leo Apostel

Le philosophe belge Leo Apostel est décédé dans la nuit de jeudi à hier à son domicile de Gand à l'âge de 69 ans. De santé fragile depuis plusieurs années, Leo Apostel avait renoncé à toute intervention publique. Élève du psychiatre Jean Piaget à Genève et de Rudolf Carnap à Chicago, assistant de Chaim Perelman dans les années 50, il était considéré comme un des précurseurs de la logique philosophique. Doyen de la faculté de philosophie et de lettres de Gand (RUG) et enseignant à l'Université Libre de Bruxelles (VUB), Leo Apostel consacrait ses recherches à la métaphysique et à la philosophie de la nature. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Réanimé... et exécuté

Un condamné à mort, retrouvé inanimé dans sa cellule quelques heures avant le moment prévu pour son exécution à la suite de l'absorption massive de calmants, a été hospitalisé en toute hâte pour un lavage d'estomac et déclaré apte à la peine capitale: il a été exécuté hier à l'aube. Robert Brecheen, 40 ans, avait été condamné à mort en 1983 pour avoir tué par balles une femme dont le mari lui refusait un prêt de 400\$. Un représentant des autorités judiciaires de l'État d'Oklahoma a reconnu que les circonstances entourant cette exécution capitale sortaient de l'ordinaire, mais, a-t-il ajouté, « nous étions contraints par la loi ». Selon un autre représentant de la justice, la dose de barbituriques absorbée n'était pas mortelle. (AFP)

PROCÈS DE O.J. SIMPSON

Le meurtre aurait eu lieu lors d'un affrontement féroce

LOS ANGELES (AP) — Un pathologiste bien connu a exposé la méthodologie du meurtre au procès d'O. J. Simpson, hier, refusant complètement de changer d'idée malgré le contre-interrogatoire très serré.

« Les meurtres et les combats ne sont pas logiques. S'ils étaient logiques, il y en aurait moins », a déclaré le Dr Michael Baden au procureur Brian Kalberg. Ce dernier a estimé que les conclusions du pathologiste, à l'effet

que le meurtre avait eu lieu au milieu d'un affrontement féroce, étaient illogiques, en comparaison avec la version opposée venue du coroner de Los Angeles.

Le pathologiste newyorkais qui témoignait en faveur d'O. J. Simpson a estimé que la partie adverse a présenté « un portrait visuel, un portrait terrible » de Nicole Simpson, qui s'est fait trancher la gorge alors qu'elle gisait sur le plancher.

Il s'est dit en désaccord total avec cette version des faits.

Pressé de répéter sa propre version des événements, le Dr Baden a perdu patience et a dit qu'il était impossible de dire avec certitude quand des blessures sont infligées ou pourquoi certaines quantités de nourriture se trouvent dans l'estomac d'une victime. « Les êtres humains ne peuvent pas être étudiés comme des vers de terre », a-t-il dit, en expliquant qu'il était difficile de me-

ner certaines expériences sur des personnes.

Lorsque le procureur Kelberg a fait voir des photographies plutôt macabres provenant de l'autopsie, le Dr Baden a examiné les blessures à l'aide de sa loupe et il a qualifié d'« idiots » les idées du procureur.

Le Dr Baden a reçu des honoraires de 100 000 \$ pour son expertise. L'avocat Kelberg l'a par ailleurs présenté comme une personne en mal de publicité.

Les gens qui souffrent d'allergies ont un nouveau comportement devant l'herbe à poux. En utilisant Reactine®, le remède contre les allergies le plus prescrit au Canada depuis des années, ils peuvent enfin faire face à leurs allergies... et en rire.

Reactine est probablement le remède qui offre la solution la plus sérieuse aux symptômes d'allergies... parce qu'il le fait et par la façon qu'il le fait.

Il a une façon très unique d'agir. Contrairement à la plupart des antihistaminiques, il n'a pas besoin de subir une biotransformation avant d'entrer en action. Il agit donc rapidement en neutralisant l'histamine, le transmetteur chimique qui provoque la plupart des symptômes d'allergies.

Reactine ne vous offre pas seulement un soulagement rapide, mais aussi la tranquillité d'esprit. En effet, lors des tests en clinique, Reactine a démontré qu'il ne crée aucune interaction médicamenteuse avec le kétoconazole ou avec l'érythromycine.

Reactine agit efficacement en réduisant vos symptômes d'allergies en quelques minutes et en vous donnant un soulagement qui dure

24 heures. De plus, Reactine a une efficacité qui n'est pas modifiée par la nourriture, la santé, l'humeur ou la fatigue afin de vous donner un soulagement plus constant.

Finalement, Reactine vous permet de poursuivre vos activités sans aucun problème. Des tests objectifs ont prouvé que Reactine ne provoque aucun effet apparent sur vos capacités motrices ou votre système nerveux.

Pour un soulagement efficace, rapide et constant, autant les médecins que ceux qui souffrent d'allergies ont pu compter sur Reactine. Demandez-leur. Mieux encore, essayez Reactine. Nous vous garantissons qu'il vous soulagera de vos allergies ou nous vous rembourserons.

Pour vous protéger des attaques sournoises de cette mauvaise herbe, allez à la pharmacie la plus proche. Vous découvrirez que Reactine, à votre grand soulagement, est offert sans ordonnance.

Si vous avez la moindre question, veuillez nous appeler au 1 800 260-8988.



Maintenant offert sans ordonnance.



Ensemble, à la recherche de la santé.

Moquez-vous de l'herbe à poux

